

MEMOIRES

DE

CHARLES-LOUIS

BARON DE

PÖLLNITZ,

CONTENANT

Les Observations qu'il a faites dans ses

VOYAGES,

ET

LE CARACTERE

des Personnes qui composent les principales

COURS DE L'EUROPE.

SECONDE EDITION,

Revue, corrigée, & considérablement augmentée.

TOME TROISIEME.



A Amsterdam, & se vend

A L O N D R E S,

Chez CHARLES HOGUEL, & Compagnie;

Libraires dans le Strand.

M. DCC. XXXV.



MEMOIRES

DU BARON

DE PÖLLNITZ,

ECRITS EN FORME DE LETTRES

A MR. L. C. D. S.



LETTRE XXXI.

MONSIEUR,

J Ai été il y a quelques jours à l'Audience du Saint Pere. J'aurois dû y aller plutôt; mais j'ai cru devoir laisser passer les plus pressés. Depuis son exaltation jusqu'au jour que je vous parle, *Clement XII* n'a cessé

Tom. III. A se

Rome.

se d'être importuné. On demande ici comme ailleurs, & je vous assure qu'on n'y obtient pas plus facilement : en ceci, tous les Pais sont égaux, & toutes les Cours se ressemblent.

M'étant adressé à Monseigneur *Acquaviva* Majordome, qui faisoit le service de Maître de Chambre, (Monseigneur *Doria* * qui est pourvu de cette Charge, se trouvant incommode,) il m'annonça au Pape, qui me fit entrer aussi-tôt. Je laissai, conformément à l'usage, mon chapeau & mon épée à la porte. Je trouvai le Pape sous un Dais, assis dans un fauteuil élevé de trois marches, le pied droit appuyé sur un carreau de velours rouge. En entrant dans la chambre, Monseigneur *Acquaviva* me dit de me mettre à genoux. Je le fis. Le Pape me donna la bénédiction. Je me relevai, & fus me remettre à genoux au milieu de la chambre. Seconde bénédiction de la part du Pape. Enfin je me relevé, & m'approche du Pontife. Je me remets à genoux, & reçois ainsi une troisième bénédiction, qui véritablement ne coutoit pas beaucoup au Saint Pere ; elle consistoit en un signe de croix, sans y ajouter un mot. Le Pape, qui aime à parler & qui parle bien, me questionna beaucoup : il se souvint de m'avoir connu lorsqu'il étoit Cardinal. Il n'y eut sorte de gracieusetés qu'il ne me dît, & j'eus lieu d'être fort content de mon Audience, tant que je ne demandai rien. Mais comme je m'avisai de

* Aujourd'hui Cardinal, & Archevêque de Benevento.



de me mettre au rang des sollicitans, je vis ROMAN
changer le visage du Pape, son air riant devint sévère, & il me fut aisé de remarquer que ma présence lui étoit importune. Mais comme j'étois prévenu qu'il s'inquietoit toutes les fois qu'on lui demandoit, je n'en retranchai pas un mot de ce que j'avois à lui dire. Je me retirai ensuite en reculant, & en m'agenouillant trois fois comme j'avois fait en entrant. Le Pape à chaque fois me donna sa bénédiction: c'est tout le fruit que j'ai remporté de mon Audience. Je me prépare à en demander incessamment une autre: on dit que le bon Pape aime à être importuné; je le servirai à sa mode.

Tous ceux qui vont à l'Audience du Saint Pere, n'y sont pas autrement reçus, à moins que d'être Princes: encore les Catholiques doivent-ils tous baiser la mule. Il y a quelque temps que le Prince regnant de *Waldeck* étoit ici; il fut à l'Audience de Sa Sainteté, & en fut reçu comme l'avoient été autrefois les Princes de *Brunswick*. Il attendit quelques momens dans l'Antichambre; on ne lui fit quitter ni l'épée ni le chapeau, mais ceux de sa Suite furent obligés de quitter l'un & l'autre. Le Majordome l'ayant introduit, le Pape le reçut assis sur son Trône. Le Prince en entrant ne se mit point à genoux. Le Pape lui fit quelques questions, & comme le S. Pere étoit informé que le Prince étoit Luthérien, il ne lui donna point de bénédiction. Avant que de se retirer, le Prince pria le Pape de trouver bon qu'il lui présentât ceux de sa Suite. Un de ses Gentilshommes, scrupuleux

ROME.

à l'excès, ne se mit ni à genoux, ni ne baïssa point le pied. Il mériteroit bien qu'on lui élevât une Statue à *Geneve*; pour ici, on douta de sa politesse. En revanche, tout Rome a été charmé des manieres obligeantes & polies du Prince de *Waldeck*. Il a passé ici quatre ou cinq mois, & y a fait une belle dépense. Ce Prince s'est appliqué à la connoissance des Antiques, & a fait une collection de Pierres gravées, qui pour n'être pas des plus nombreuses, n'en est pas moins savamment choisie. Il a témoigné beaucoup de goût & de connoissance des belles choses. L'Allemagne seroit heureuse, si tous ses Princes lui ressembloient.

Le Prince de *Waldeck* me conduit à vous parler des infortunés Princes qu'on appelle ici *Roi & Reine d'Angleterre*. Peut-être ne serez-vous pas fâché de savoir ce qu'ils font, & sur quel pied ils sont ici. Ce malheureux Prince, car je ne croi pas qu'on puisse lui disputer ce Titre, mène une vie assez triste, & je ne sai si douze-mille écus de pension que lui fait le Pape, peuvent le récompenser de l'ennui qui l'environne. Il est logé dans le Palais du Marquis *Monti*. Il a un grand nombre de Domestiques, mais peu de personnes de qualité à son service. Mylord *Dumbar* est le premier de sa Cour, depuis que Mr. *Hayes*, à qui le Prétendant avoit donné le Titre de Mylord *Inverness*, s'est retiré à *Avignon*. Ce Cavalier est chargé de l'éducation des jeunes Princes, qu'on nomme ici *Prince de Galles*, & *Duc d'York*, tous deux les plus aimables Enfants qu'il est possible de voir.

Le

DU BARON DE PÖLLNITZ. Y

Le *Roi* ou le *Prétendant*, n'importe, est Rome traité de *Majesté* par le Pape, & par tous ceux qui l'approchent. Il ne va jamais en public à l'Audience du Saint Pere, il s'y rend toujours par l'Escalier secret; le Pape lui donne un fauteuil, & on lui rend tous les honneurs dûs à un Roi qui garde l'*incognito*. Lorsque les Cardinaux vont chez lui, il leur donne le tabouret. Les Cardinaux Impériaux n'y vont point, & n'ont même jamais osé y aller dans le tems que l'Empereur paroissoit le plus brouillé avec le Roi de la Grande-Bretagne; au-lieu que les Cardinaux François y vont journellement, & y ont toujours été, malgré l'étroite alliance du Roi leur Maître avec celui d'Angleterre. Lorsque le Prince aîné, nommé ici *Prince de Galles*, va chez le Pape, il est traité comme l'Héritier présomptif d'une Couronne; il a une chaise à dos, & prend le pas sur les Cardinaux. Quant au Cadet le prétendu *Duc d'York*, son rang n'est point encore réglé; aussi n'a-t-il point rendu visite au Pape.

Le *Prétendant* est d'une moyenne grandeur: il est maigre & sec, & si je l'ose dire, sa figure n'a rien qui impose. Il ressemble infiniment aux portraits que j'ai vus du feu Roi *Jacques II.* son Pere; mais il a encore quelque chose de plus mélancolique: il n'est pourtant pas naturellement triste, il aime au contraire les plaisirs, & il seroit même galant, s'il n'étoit pas autant observé par les Prêtres. La médifance dit que Madame *Hayes* ou *Inverness* a eu pendant quelque tems l'honneur de lui plaire. S'il est permis de juger de l'in-

Rome. S'érieur par les signes qui paroissent au dehors, il a un attachement fidèle à la Religion qu'il professe. Mais il n'est point aussi bigot, qu'on veut qu'il le soit: il fait élever ses Enfans par des Protestans, & tous les Dimanches un Ministre *Anglican* prêche en Anglois dans la Chapelle Protestante de son Palais. Son abord est extrêmement froid; mais il revient peu à peu, & il est très gracieux & poli lorsqu'il connoit les gens. J'ai l'honneur de manger souvent à sa table, & je n'ai lieu que de me louer des graces dont il veut bien m'honorer.

Sa table est ordinairement de douze couverts, & servie avec magnificence & délicatesse. La Reine mange à son petit couvert. On est sans distinction de rang, à la table du Roi: il est entre les deux Princes ses Fils. Il parle beaucoup pendant le repas, mais son ton de voix n'est pas des plus agréables. La conversation roule sur des matieres assez ordinaires, & il tombe assez aisément sur ses malheurs. Toutes les journées de ce Prince sont réglées. Il se lève de bonne heure, donne la matinée à ses affaires, entend la Messe, & dîne à midi; il reste à table une heure & demie ou deux heures, repose ensuite quelque tems; puis, si c'est un jour de Fête, il va à Vêpres; les jours ouvriers, il va se promener dans quelque Jardin hors de Rome; il y monte à cheval, ou bien il y joue au mail avec ses Fils & ses Gentilshommes. Sur le soir il se retire dans son Palais, & reçoit les visites des Cardinaux; il soupe à dix heures, & se couche à minuit. Pendant le Carnaval, il a presque été tous les jours à l'Opera: comme sa

Loge

Loge étoit fort grande, il avoit coutume d'y rom-
pouper en compagnie des Cavaliers & des Da-
mes de la Cour.

La Reine sa Femme est une Princesse qui
mériteroit d'être véritablement Reine, & sans
avoir l'éclat d'une grande beauté, on peut dire
qu'il y a des charmes infinis répandus sur sa
personne. Son caractere est des plus parfaits.
Jamais personne n'eut plus de douceur & d'hu-
milité. Elle est serviable, compatissante, cha-
ritable: sa piété est exemplaire; & en vérité,
elle mène la vie d'une Sainte. Au reste, elle
n'affecte pas les démonstrations d'une dévo-
tion cérémonieuse, & elle n'a rien de plus
présent à l'esprit que de faire du bien, & l'a-
mour incroyable d'une haute Vertu. Attachée
de cœur à la Religion, elle n'a point d'aigreur
contre ceux qui sont de sentiment contraire:
elle voudroit les ramener, mais c'est par le
bon exemple & par la douceur. Si elle pos-
sédait un Royaume, elle se feroit assurément
une loi de bien remplir les devoirs de son rang;
& en vérité, elle a de grands avantages de la
Nature pour y réussir dignement: car elle a
une facilité merveilleuse à comprendre, & une
mémoire admirable; elle parle *Polonois, Alle-
mand, François, Italien & Anglois*, d'une ma-
niere qu'on ne sauroit distinguer laquelle de
ces Langues lui est la plus familiere. Je vous
avoue, que de toutes les Princeses que j'ai
eu l'honneur d'approcher, elle est une de cel-
les qui me paroissent les plus dignes de la vé-
nération publique. Je voudrois la savoir heu-
reuse, & si le devoir & le respect dont je ne
me départirai jamais, ne m'attachoient pas si

KOME. fortement au Roi & à la Reine de la Grande-Bretagne, je foudraierois de lui voir porter la Couronne des trois Royaumes.

Vous savez que cette Princesse est Fille du Prince *Jaques Sobieski*, par conséquent Cousine-germaine de l'Empereur & de la Reine d'Espagne, & Niece de l'Electeur Palatin & de la Reine d'Espagne Veuve de *Charles II.* Tout cela n'a pu la garantir d'être arrêtée à *Inspruck*, lorsqu'elle y passa pour venir épouser le Prétendant; elle fut fort étroitement gardée, & la maniere dont elle s'en est sauvée fait connoître la supériorité de son esprit. Le Prétendant chargea Mr. *Gaidon*, Major au service de France, de procurer s'il étoit possible la liberté à la Princesse. Cet Officier se rendit à *Inspruck*, accompagné de Mr. *Ogan* Gentilhomme Anglois, & d'un Irlandois nommé *Misset*, qui mena avec lui sa Femme. Ils arriverent avec un grand train à *Inspruck*, & s'y donnerent pour gens de conséquence. Ils avoient trouvé le moyen de faire briser les roues de leur carosse à la porte de la Ville, ce qui leur servit de prétexte pour s'y arrêter tandis qu'ils faisoient raccommoder leur voiture. Ils s'introduisirent dans toutes les Assemblées, & trouverent le moyen, par une Religieuse qu'ils gagnèrent, de faire rendre des Lettres à la Princesse. Le jour de l'enlèvement fixé, & l'heure prise pour onze heures du soir, ils firent passer une jeune Fille de la taille de la Princesse, à travers les Gardes qui étoient dans l'Antichambre. Elle se mit dans le lit de la Prisonniere, qui depuis deux jours feignoit d'être malade. La Princesse prit les

ha-

habits de cette Fille, & ainsi déguisée elle sortit de son Appartement, passa à travers les Gardes, & fut trouver *Misset* qui sifflait devant le Couvent, comme ils en étoient convenus, pour qu'elle fût à qui elle devoit s'adresser. La Princesse fut conduite à une hôtellerie; & comme il avoit beaucoup neigé, qu'il faisoit fort sale & fort obscur, elle mit un pied dans un tas de boue: son soulier y resta, & elle fut obligée de marcher sur ses bas. Arrivée à l'hôtellerie, elle ne se donna pas le tems de changer de bas; elle monta toute mouillée dans une voiture, où Madame *Misset* & Mr. *Gaidon* eurent l'honneur de se placer auprès d'elle. *Ogan* étoit à cheval à la portiere, & *Misset* resta encore deux heures à *Inspruck*, pour voir si la fuite de la Princesse seroit découverte. Comme le silence de la Garde lui fit croire qu'on ne s'étoit aperçu de rien, il suivit la Princesse, restant toutefois deux Postes en arriere, afin d'observer si on ne les suivoit pas. Cette précaution ne fut point inutile. Le lendemain, on s'étoit aperçu de bonne heure de l'évasion de la Princesse. Le Commandant d'*Inspruck* dépêcha aussi-tôt des Couriers sur toutes les grandes routes, avec ordre à tous les Officiers du Pais d'arrêter la fugitive. *Misset* fut joint par le Courier qui poursuivoit la Princesse; il fit quelque chemin avec lui, résolu de lui casser la tête, s'il ne trouvoit pas moyen de l'enivrer. Il y réussit, ayant eu la précaution de se pourvoir d'une drogue qui faisoit aussi-tôt perdre connoissance & tomber dans un profond sommeil. Il en donna au Courier, & lorsqu'il le vit en-

Rome.

dormi, il lui enleva ses Dépêches, & vint joindre la Princesse, qui au bout de trois jours & trois nuits qu'elle marcha sans discontinuer, se trouva dans les Etats du Saint Siege.

Elle arriva à *Bologne*, où elle trouva Mylord *Dumbar* chargé d'une Procuration du Prétendant qui étoit alors en *Espagne*, pour l'épouser en son nom. Cette cérémonie se fit sans grande pompe, & la Princesse partit peu de jours après pour Rome. Mylady *Marr*, accompagnée de tous les Anglois & Angloises du Parti du Prétendant qui se trouverent à Rome, vinrent dans les carosses de ce Prince au-devant de la Princesse, & les Cardinaux, les Princes Romains & toute la Noblesse y envoyerent aussi leurs carosses. La Princesse fit ainsi une Entrée publique dans Rome, où elle fut reçue avec de grandes marques de respect; & peu de tems après, elle y fut jointe par son Eponx.

En vous parlant du Prétendant, je ne dois pas omettre de vous dire qu'il court ici une Prophetie, qu'on dit avoir été trouvée parmi les papiers du feu Pape. Elle promet la paisible possession du Trône de la Grande-Bretagne, pour l'année 1734, au Prétendant. Je ne lui donneroie pas grand argent pour ses esperances. Quoi qu'il en soit, voici la Prédiction.

*Dum Marcus cantabit halleluja,
Et Antonius Veni creator,
Et Joannes Baptista canabit,*

Tant

DU BARON DE PÖLNITZ. II

*Tunc regnabit & triumphabit Rex in Anglia ROMK.
Jacobus III.*

C'est à dire:

*Lorsque S. Marc tombera sur le jour de Pâ-
ques,
S. Antoine de Padoue à la Pentecôte,
S. Jean Baptiste le jour du S. Sacrement,
Le Roi Jaques III regnera & triomphera en
Angleterre.*

Le Carnaval est fini, grâces à Dieu; je dis grâces à Dieu, parce qu'il m'a beaucoup ennuyé, quoiqu'il n'ait duré ici, suivant l'usage qui y est établi, que huit jours. Pendant ce tems-là, depuis deux heures après midi jusqu'au coucher du Soleil, toutes les rues ont été pleines de Masques, partie à pied, & partie en caleches ouvertes. Les premiers se disaient mille sottises, & les autres s'aveuglent en se jettant des poignées de dragées au visage. Ce qu'il y a de beau en ceci, c'est qu'on se connoit tous, soit aux habits ou aux équipages. D'ailleurs, le faste Romain ne se dément pas, même dans les Mascarades: ils habillent leurs Domestiques en Arlequins, & s'en font suivre à visage découvert. Ils se promènent ainsi gravement dans des chars découverts, faits en maniere de Gondoles; les chevaux sont pennachés & chargés de grelots, comme le sont les nôtres dans nos Courses de Traîneaux. Sur le soir, les carosses se rangent sur deux files dans la rue du Cours, d'ailleurs assez étroite, & l'on voit la Course des Barbes:

Rome. ce sont ciuq ou six Chevaux qu'on laisse aller à l'abandon depuis la Porte du Peuple jusques passé le Palais de Venise. Ces pauvres bêtes courent à travers les huées & les cris du Peuple; & il s'en estropie souvent en se heurtant contre les carosses. Le premier de ces Chevaux qui arrive au but, emporte un Prix pour son Maître: il consiste ordinairement dans une piece de drap d'or. Lorsque le Soleil se couche, tout le monde se retire. Cependant un Romain vous assurera que le Carnaval de Rome est le plus beau du Monde.

Mais ce qu'ils vantent beaucoup, & qu'ils pensent ne se point trouver ailleurs dans le même degré de magnificence, ce sont leurs Bals. Je vous en laisse juger. Plusieurs Cavaliers s'étant joints cet Hiver, avoient loué le Palais *Barberini* près du Mont de Piété, & l'avoient fait meubler par des Juifs Fripiers. Le jour du Bal fixé, ils inviterent toutes les Dames; quant aux Hommes, ils avoient la liberté d'y paroître masqués, moyennant qu'ils se fissent connoître à la porte. Toutes les chambres étoient petites & fort mal éclairées: on dansoit dans plusieurs pieces, au son de cinq ou six violons. La Salle destinée pour la principale Noblesse, étoit entourée de gradins; la place où l'on dansoit, étoit un réduit ovale, marqué par des barrières. Un Cavalier de la troupe qui donnoit le Bal, se tenoit à l'entrée de l'Ovale; on lui donnoit le titre de Maître de la Salle: il avoit soin de faire danser tout le monde, & montroit qui l'on devoit prendre. Toutes les Dames parurent masquées à ce Bal, qu'on appelloit Festein, je ne sai pourquoi,

car

car excepté des glaces, il n'y avoit ni à manger ni à boire. Elles étoient toutes assez magnifiques; il y en avoit même quelques-unes en habit de Cour. J'ai été deux fois à ces prétendus Festins; mais comme je m'y ennuyois beaucoup & que j'y étouffois, je n'ai pas voulu y retourner. Les Romains disent que je n'aime pas les belles choses.

Je ne m'accorde pas aussi trop bien avec eux sur leurs Spectacles. Il n'y en a ici que pendant le Carnaval; mais alors nous avons eu deux Théâtres d'Opera, & quatre ou cinq pour la Comédie. De tous ces Théâtres, il n'y en a qu'un de beau; c'est celui des Dames, nommé communément le *Théâtre d'Aliberti*, parce que c'est un Comte *Aliberti* qui l'a fait bâtir. La Salle en est excessivement grande, ce qui fait que les voix s'y perdent. Il y a sept rangs de Loges qui sont fort basses & petites, ce qui donne un air de Poulailler à la Salle. Le Parterre contient neuf-cens personnes, commodément assises. Le Théâtre est grand, fort élevé, & a de belles décorations; mais les changemens de scène ne se font point avec la diligence usitée dans nos Spectacles; chacun y place une pièce: néanmoins, quand tout est rangé, cela a son mérite. Les habits des trois premiers Acteurs sont magnifiques; ceux des autres, horribles. Les voix sont belles; la Musique ordinairement bonne; les Danses ne peuvent se regarder, vous ne sauriez vous imaginer rien de plus affreux. Les Femmes sont des Hommes travestis, par le scrupule, si j'ose le dire, ridicule qu'on a ici de ne point vouloir que les Femmes paroissent.

Rome. sent sur les Théâtres : cela fait que l'Opera de Rome est toujours fort inférieur aux autres Opera d'Italie. Il n'y a peut-être rien de plus ridicule que de voir de ces demi-Hommes faire les Femmes ; ils n'ont ni air ni grace : cependant on les applaudit ici , comme les meilleures Actrices le sont ailleurs. Quoique je sois passionné pour la Musique Italienne , je vous avoue que je ne laisse pas aussi de m'ennuyer à leurs Opera , lorsque je vois ces Mutilés faire le *Roland*, l'*Hercule* , ou quelque autre Héros de cette espèce ; & je m'impatiente de ne voir jamais que six Acteurs , point de Machines , point de Danses hors des Entre-Actes. Il me paroît qu'un pareil Opera mériteroit mieux le nom de Concert. Les bonnes voix sont très rares , & il n'y a actuellement que cinq ou six Hommes , & trois Femmes , qui aient la réputation de bien chanter. Il en est de même pour les Compositeurs. On vient de perdre un des plus habiles hommes dans ce genre : c'étoit *Leonard Vinci* ; on dit qu'il a été empoisonné à *Naples*. Il reste encore le *Sieur Haff* , communément nommé *il Sassone* , & le *Sieur Purpora*. Le premier est Allemand ; il a épousé la célèbre *Baustine*.

En vous parlant des plaisirs de Rome , je ne dois point omettre les inondations de la Place *Navone* , qui se font ici les quatre Dimanches du mois d'Août. Les deux tiers de la Place sont inondés : cela forme un Lac , dans lequel se fait le Cours des Carrosses. Les fenêtres d'alentour sont remplies de spectateurs , & les devans des maisons de commun peuple , qui
fait

fait des huées & des cris épouvantables lorsqu'un carosse prend un peu d'eau, ou qu'il y en a qui viennent à verser, comme cela arrive quelquefois. Ce qui m'a paru de plus singulier dans ceci, est que pendant que le Peuple est occupé à voir passer les carosses & à faire mille folies, un *Jésuite* monté sur une borne à l'autre extrémité de la Place, s'efforce par de vains cris de se procurer un Auditoire de pénitens. Personne, ou peu de gens, l'écoutent : mais il parle toujours, & il ne tient pas à lui qu'on ne quitte tout pour l'entendre. A vingt pas du Prédicateur est un *Charlatan*, qui par les folies que fait & dit son Arlequin, attire un bien plus grand Auditoire que le *Jésuite*.

Ne voilà-t-il pas des plaisirs bien vifs ? Cependant un Romain qui n'aura jamais passé le *Ponte Mole*, comme il y en a beaucoup, vous dira que rien n'égale les plaisirs de Rome. Les Romains, je le soutiens, ne savent point se divertir. Dans leurs parties les plus libres, il regne toujours un air de contrainte qu'on n'a point ailleurs. Les manières aisées même ne leur conviennent point ; & lorsqu'ils en prennent, ils tombent aisément dans l'oubli de la Politesse, qui d'ailleurs ne leur est pas familière : ils connoissent beaucoup plus le Respect, que la Politesse. Pour apprendre à les connoître, il faut les voir à leurs Campagnes : ils y sont plus ouverts, moins cérémonieux & plus commercables, & y vivent beaucoup mieux qu'à Rome ; du moins ils y mangent. J'ose même dire qu'ils y font de la dépense : mais cette dépense ne leur fait pas l'honneur qu'elle

Rome. qu'elle devrait leur faire, ils ne savent point la faire valoir, & je ne sai si c'est prévention ou vérité, mais il me semble qu'ils la font à contre-cœur. La plus grande magnificence de leurs repas consiste dans les Desserts. Ils ont d'excellens Officiers: mais nous autres Ultramontains, nous ne nous accoutumons pas tout à fait de même à leurs Cuisiniers.

Je ne sai si c'est faute de goût ou de discernement, mais je ne conçois pas que d'autres motifs que ceux de la dévotion ou de la curiosité, puissent conduire quelqu'un à Rome; il n'y a guere de Ville plus triste dans le Monde. Je connois toutefois des Etrangers, & particulièrement des Anglois, dont le goût pour Rome tient de l'enthousiasme. Je me donne la gêne pour penser comme eux, & je fais tous mes efforts pour me persuader que la vie qu'on mène ici est agréable; mais je ne puis y réussir, ni m'accoutumer à prendre des mœurs & des manieres si opposées aux nôtres. Il est difficile de changer de goût & de manieres à mon âge: celles de Rome ne me conviennent point, je prévois que je m'y ennuyerais toujours. Si néanmoins, par un cas fortuit, je venois jamais à m'y amuser, je vous promets de revoquer mes plaintes, & de vous faire part de mes plaisirs, comme je le fais ici de mes peines.

Les gens d'ici se lèvent tard, & se couchent de même. La première chose qu'ils font, c'est de prendre du Chocolat; puis ils entendent la Messe dans leur Chapelle domestique: presque toutes les maisons en sont pourvues. Ensuite ils font quelques visites, ils re-
tour-

tourment chez eux à l'heure du diner, se ^{ROMA} deshabillent, & dînent frugalement en famille. Après le repas, ils se mettent entre deux draps, & dorment une ou deux heures; ils en passent après cela autant à ne rien faire; puis ils s'habillent, & vont au Cours qui est hors de la Porte *du Peuple*. Depuis cette Porte jusqu'au *Ponte Mole*, c'est une promenade qui se fait sur un très mauvais pavé, entre deux murailles & quelques mauvaises maisons: on n'y a point d'air, & l'on y étouffe de poussière. Le Soleil étant sur son déclin, le beau monde se rend à la Place d'*Espagne*: je croi vous avoir marqué de quelle maniere on s'y amuse. Au sortir de cette Place, chacun va faire des visites de bienséance. Sur les deux heures de nuit, ce qui dans les grands jours de l'Été est environ à dix heures de notre horloge, on va dans les *Conversations*. Or celles-ci peuvent être divisées en trois classes, grandes *Conversations* de Jeu, *Conversations* particulières où l'on joue, & *Cotteries* où l'on ne fait que discourir. Toutes trois sont peu nombreuses, ce qui vient de la division qui est entre les Princesses & les Dames, & de ce que toutes ces Dames aiment à avoir du monde chez elles.

Les Assemblées les plus fréquentées par les Etrangers, sont celles de Mesdames *Corfini* Nieces du Pape, du Duc de *Santo-Buono*, & de Madame la Comtesse de *Bolognetti*. Ce sont les trois maisons de Rome où il y a le plus de monde, & où les Etrangers reçoivent le plus d'honnêtetés. Le Duc a tous les *Vendredis* un grand Concert chez lui, où assiste
tout

R O M E .

tout ce qu'il y a de plus distingué dans Rome? Madame de *Bolognetti* tient la grande Assemblée tous les Dimanches. Celle-ci commence par un grand Cercle de Femmes, la plupart fort parées, qui prêtent l'oreille à ce que leur disent deux ou trois Abbés nonchalamment appuyés sur le dos de leurs chaises. Un Etranger entre, & salue respectueusement la Compagnie, mais aucune Dame n'y fait attention; Madame *Bolognetti*, jeune & belle Femme, est la seule qui se lève, & qui s'efforce d'entretenir le pauvre Etranger en François, qu'elle parle fort joliment. Beaucoup d'autres Dames entendent & parlent cette Langue; mais soit timidité ou malice, elles ne veulent point la parler; & cela est si vrai, que je me souviens qu'au premier voyage que je fis ici, j'accostai un jour une Dame assez aimable, je lui parlai François, ne sachant pas pour-lors l'Italien; mais elle me répondit en bon François, *Je n'entens, Monsieur, ni ne parle point le François*. Elle se tourna ensuite de l'autre côté, & un moment après je vis entrer un Abbé de bonne mine, qui l'entretint secrètement toute la soirée. Il parloit apparemment une Langue qu'elle entendoit.

Après le Cercle, on se met à jouer, mais c'est à des Jeux que nous autres Ultramontains ne connoissons non-plus que la Magie. Tels sont le *Tarot*, le *Pazzica*, la *Prémère*, & le *Milchiade*. Il en est, je pense, de ce dernier Jeu, comme des Langues; il est difficile de les apprendre bien, à moins que de les commencer fort jeune. Il faut la vie d'un Homme, pour apprendre à connoître les Cartes :

tes: il y en a quatre-vingt-dix-neuf dans un *Rome*.
 Jeu, & des figures fort extraordinaires, des
 Papes, des Diables, & souvent le Diable em-
 porte le Pape. Pendant le Conclave, on
 jouoit au *Pharaon*; mais le Pape a défendu tous
 les Jeux de hazard, ce qui fait tort à bien des
 maisons qui subsistoient de l'argent des Cartes.
 Les Assemblées particulières ne diffèrent des
 publiques, que par le moins de monde qu'on
 y trouve. Il n'y a ordinairement que la Mai-
 tresse du logis, & une douzaine de Petits-
 colets, qui véritablement sont les Petits-mai-
 tres d'ici, s'entend lorsqu'ils sont Italiens; car
 ne croyez pas que ces Messieurs permettent à
 un pauvre Abbé Ultramontain de parler; ils
 ne lui croient ni assez d'esprit, ni assez de
 mérite. Comme c'est le Pais des Prêtres,
 vous voyez dir Petits-colets pour un Homme
 d'épée. Il est vrai que l'habillement d'Abbé
 est celui que portent les gens de Robe, &
 tous ceux qui ne sont pas en état de faire gran-
 de dépense en habits: de sorte qu'il ne faut pas
 s'y tromper, lorsqu'on voit sortir un Petit-co-
 let de certains Lieux suspects; ce n'est pas tou-
 jours un Prêtre, ni même un Ecclésiastique.

La troisième Conversation, où on ne joue
 point, est ordinairement dans la maison de
 quelque Prince. J'y passe mes soirées, & j'y
 bâille fort à mon aise. C'est pourtant dans
 une des premières maisons de tout Rome, &
 assurément la Conversation se tient dans un
 des plus beaux Apartemens du monde. J'entre
 dans une très-grande & magnifique chambre,
 éclairée par deux bougies; de sorte que si l'u-
 sage ne m'avoit appris l'endroit de la cham-
 bre

R O M E .

bre où se tiennent le Maître & la Maîtresse du logis, il me seroit impossible de les saluer. Ces deux minces bougies sont placées dans de grands flambeaux d'argent, sur d'antiques guéridons du même métal. Une Fontaine d'argent massif, dont l'eau jaillissante fait un doux murmure, m'invite agréablement au sommeil: il me semble même que ceux qui sont dans la chambre ont peur de m'éveiller; ils ne se parlent qu'à l'oreille, & chacun garde la place que sa bonne ou mauvaise fortune lui a procurée, car ce seroit un crime que de déranger une chaise; de sorte qu'à moins que de se parler par un porte-voix, il faut se contenter d'entretenir son voisin. Le moment après qu'on est entré, deux Pages vêtus de noir viennent offrir sur des soucoupes des Eaux glacées: je n'en prens pas chaque fois qu'on m'en présente ici, sans quoi il y a longtems que j'aurois fait une Mer Glaciale de mon estomac. Ce grand silence, cette Fontaine qui murmure, tous ces Cardinaux, Prélats, & Abbés que je vois vêtus de noir, ces deux bougies qui forment une clarté lugubre, tout cela, dis-je, donne à cette Assemblée un air de gens occupés à garder un Mort: je vous assure qu'un Cimetiere ne me rappelle pas plus le souvenir que je suis mortel. Il arrive cependant quelquefois, que quelqu'un de la compagnie hausse la voix, & raconte les nouvelles du jour. Elles roulent ordinairement sur l'interieur de Rome, sur ce qu'a dit le Pape, sur l'effet contraire qu'a fait une médecine, sur quelque Cardinal ou Prélat, sur le chaud & le froid qu'il fait, & sur le quar-

tier

tier de la Lune où l'on est. Après avoir ap- **ROME** profondi ces intéressantes matieres jusqu'à minuit, tout le monde se retire, l'estomac & l'esprit également vuides.

Croyez-vous, Monsieur, après ce que je viens de vous dire, qu'un Etranger passe bien son tems ici? Non, en vérité. *Rome* est une Ville qu'un Jeune-homme doit absolument voir; Il y concevra une idée parfaite de l'Architecture, il s'affermira dans le goût de la Peinture & de la Sculpture, & se formera une véritable idée de la magnificence de l'ancienne Rome. Mais lorsqu'il aura tout bien considéré, je lui conseillerai toujours de partir, puisqu'il n'y a rien à apprendre pour lui, & tout à oublier. Il n'y a pas un seul bon Maître d'armes; à peine y a-t-il un Maître de Langues qui sache l'Italien: ceux qui se mêlent de ce métier, sont presque tous Etrangers, & n'ont ni accent ni méthode. Tout ce qu'un Jeune-homme peut apprendre ici, est l'Architecture Civile, & le Droit-Canon; car pour l'Histoire Ecclésiastique même, il y a peu de gens qui la possèdent dans sa pureté.

Un Cavalier Ultramontain perdra facilement ici les bonnes manieres qu'il pourra avoir contractées en France, ou ailleurs; car, encore un coup, la plupart des Romains ne savent que faire des complimens, & ils ignorent la politesse: de mille, il y en a à peine un qui ait l'air d'un Homme de qualité. Pour en juger, il faut les voir à table. La malpropreté avec laquelle ils mangent est extrême; cela vient de ce qu'ils mangent ordinairement

ROME. rement seuls : ils se laissent aller, & se trouvent ensuite embarrassés lorsqu'ils mangent en compagnie. Leur malpropreté ne consiste pas seulement dans leur manière de manger, elle s'étend encore sur leur habillement. Je croi que de trente, il n'y en a pas plus d'un qui change de linge tous les jours. Je me souviens que me trouvant en 1719 en France, un Colonel réformé au service de France, Italien de Nation, venoit souvent les matins chez moi. Il me voyoit habiller : il me dit un jour, qu'il remarquoit que j'avois bien pris les manières Françaises. Je lui demandai en quoi ? Il me répondit, que c'étoit en ce que je changeois de chemise tous les jours. Ne croyez pas toutefois que la malpropreté soit générale ; il y a ici des gens aussi musqués qu'ailleurs, & je vous réponds qu'un Petit-maitre Romain est aussi Damoiseau que le plus franc Petit-maitre François. Il est vrai qu'ils sont plus rares ici qu'ailleurs, parce que les jeunes gens, avant l'âge de vingt ans, ne sont admis dans aucune conversation.

Au reste, pour ce qui regarde le caractère des Romains, je vous dirai ingénûment, que je les trouve beaucoup au-dessus de l'idée qu'on a d'eux au-delà des Monts. Les honnêtes-gens sont de tous les Pais. Je connois des Romains qui ne cèdent point en probité au plus droit des Teutons. J'en connois d'autres qui ne pensent pas de même : mais n'en est-il pas ainsi par-tout, & y a-t-il un Pais dans le Monde où tous les Hommes soient vertueux ? On accuse les Italiens en général, d'être jaloux : je croi qu'on leur fait tort. Ils

n'y a point de Pais où les Dames ayent plus ROM.
 de liberté qu'ici. Il se peut que parmi les
 Bourgeois il reste encore quelque levain de
 l'ancienne jalousie; mais pour ce qui regarde
 les personnes de qualité, ils ne me paroissent
 pas plus sujets à ce défaut qu'on l'est chez
 nous. Je voudrois bien pouvoir les justifier
 de même sur leur trop de panchant à l'é-
 conomie; mais la chose est trop averée, &
 c'est le péché originel de presque tous les Ita-
 liens, & particulièrement des Romains : il se
 répand sur les Grands, & sur les Petits. C'est
 sans doute cet esprit d'avarice qui les rend
 aussi sobres qu'ils le sont, car je crois avoir
 remarqué que lorsqu'ils mangent hors de chez
 eux, ils cessent d'être sobres. Cependant, je
 n'en ai jamais vu d'ivres, & fort rarement
 parmi les gens du commun. On les accuse
 aussi d'être vindicatifs : cela pourroit bien
 être; mais en vérité, ils sont beaucoup plus
 décriés qu'ils ne le méritent. J'en ai connu
 qui ont fort bien su oublier qu'on les avoit
 offensés. Il est vrai que la populace se donne
 assez aisément des coups de couteau; mais
 c'est parce que la Justice est trop indulgente.
 Un homme convaincu d'homicide pour la
 première fois, est condamné aux Galeres;
 quelquefois même lorsque le cas le peut per-
 mettre, il n'est que banni de la Ville & de
 l'Etat Ecclesiastique; il reste absent deux ou
 trois ans, ensuite il paye cinquante écus, &
 revient à Rome. Ceux qui ont fait un meur-
 tre, & qui ne sont point arrêtés, accommo-
 dent ordinairement leur affaire en payant quel-
 que argent au Gouvernement. Si la Justice
 étoit

Rome. étoit aussi relâchée chez nous , & que nos Eglises fussent des Asyles comme ici , peut-être y verrions-nous commettre plus de crimes qu'à Rome , où après tout on n'entend point parler de Vols , ni d'Assassinats commis pour voler ; & quoiqu'il n'y ait ici ni lanternes , ni Guet ou Patrouille pendant la nuit , je ne ferois point difficulté de traverser tout Rome la bourse à la main. Ce que j'appréhenderois plutôt , ce seroit d'être assassiné par méprise. Après cela , ces Assassinats sont beaucoup plus en usage parmi les gens de néant , que parmi les personnes qui ont eu quelque éducation. Depuis que je suis ici , je n'ai point ouï dire que pareille aventure fût arrivée à un homme connu.

Il n'y a pas longtems , que me trouvant le soir dans une maison peu éloignée de chez moi , je me retirai seul & à pied. Il pouvoit être onze heures. Il faisoit un beau clair de Lune , & il y avoit encore beaucoup de monde dans les rues. J'enfilai la rue du Cours. Lorsque je fus à la Place *Colonne* près de la Maison du Cardinal *Imperiali* , je vis deux Hommes venir vers moi ; l'un étoit un peu en arriere. Le premier étant à mes côtés & me heurtant , j'entendis partir un coup de pistolet , & je vis ce pauvre malheureux tomber mort à mes pieds. Le coup partoît de celui qui le suivoit , avec qui il avoit pris querelle au Jeu. Personne ne se mit en devoir d'arrêter le criminel : il alla fort tranquillement gagner le pas d'une Eglise : je l'y ai vu quelques jours ; enfin il a gagné le large , & s'il est en état de payer cinquante écus , il obtiendra aisément

sèment sa grace au bout de trois ans d'exil. ROME.
 C'est une chose bien horrible, que les Lieux
 saints, destinés à garder l'Holocauste sans ta-
 che, servent de retraite à un Malheureux tout
 fumant du sang de son prochain. Tout le
 monde convient que c'est un abus; mais on
 ne veut point pécher contre les anciens usa-
 ges. Sous le dernier Pontificat, le Cardinal
Alberoni proposa aux Cardinaux, dans une Con-
 grégation, de solliciter le Pape à ôter les Fran-
 chises aux Eglises; mais sa proposition fut re-
 jettée. „ Eh bien, (dit-il en colere) je vou-
 „ drois que quelque scélérat s'avisât de tuer un
 „ de vous autrès, & qu'il se refugiât dans l'E-
 „ glise dont je suis Protecteur; je vous réponds
 „ bien que tout le Sacré College me le de-
 „ manderoit, qu'au-lieu de le livrer à la Jus-
 „ tice, je ferois tout mon possible pour le
 „ faire évader.” On dit que *Clément XII* veut
 ôter ces Franchises quant aux Assassins; mais
 je doute qu'il ose l'entreprendre: les Moines
 y trouvent trop leur compte, les Privileges
 de leurs Maisons leur attirent les respects du
 Peuple & les hommages de la canaille.

Malgré les desordres qui se passent ici, & les
 abus qui y sont établis, il n'y a point de Vil-
 le au monde où Dieu soit mieux servi, & où
 la charité envers les Pauvres soit plus mise en
 œuvre. Il y a pour cela un grand nombre
 d'Hôpitaux, parmi lesquels l'Hôpital des Pé-
 lerins mérite d'être vu. On y reçoit journal-
 lement quelques centaines de Pèlerins de tou-
 tes les Nations; on les y garde & soigne pen-
 dant trois jours, puis on les renvoye en leur
 donnant quelques pieces d'argent. Les der-

ROME. niers jours de la Semaine sainte, ces Pèlerins font servir, les Hommes par des Cardinaux, & les Femmes par des Princesses & des Dames Romaines.

Le Service Divin se fait avec beaucoup de pompe dans toutes les Eglises, mais particulièrement dans la Chapelle Papale. Si je vous mandois toutes les cérémonies qui s'y observent, je ne finirois pas aujourd'hui. Je vous parlerai en tems & lieu des fonctions de la Semaine sainte: bien que j'y aye assisté une fois sous le Pontificat de *Clément XI*, je suis bien aisé de les revoir, pour pouvoir vous en parler plus savamment dans la suite. Je suis, &c.

A Rome, ce 10 Mars 1731.





L E T T R E XXXII.

MONSIEUR,

QUoique la première Promotion de Car- ROME.
 dinaux qu'ait fait *Clément XII* se soit fai-
 te sur la fin de l'année dernière, j'ai remis à
 vous faire la relation de cette cérémonie jus-
 qu'à aujourd'hui, ayant eu assez d'autres ma-
 tieres pour vous entretenir. Cette Promotion
 fut en faveur des trois *Nonces*, qui ne quittent
 jamais leur Nonciature que pour être Cardi-
 naux, je veux dire, les *Nonces d'Allemagne*,
 de *France*, & d'*Espagne* : & de *Mgr. Ruspoli*
 Parent du Pape. Ce dernier avoit refusé le
 Chapeau sous le Pontificat de *Benoit XIII.*
 Son Pere l'avoit obtenu pour lui, du Cardi-
 nal *Coscia*, à qui il avoit promis la somme de
 trente-mille écus. *Mgr. Ruspoli*, averti du
 Traité qui étoit entre son Pere & *Coscia*, fut
 trouver le Cardinal *Corfini* aujourd'hui Pape,
 qui étoit Ami & Parent de son Pere; il lui
 dit ce qui se passoit entre son Pere & le Mi-
 nistre de *Benoit XIII.*, & le supplia de faire en
 sorte que ce Traité ne s'achevât point, puis-
 qu'assurément il n'accepteroit jamais le Cha-
 peau à moins qu'il ne l'eût de la pure bénéfi-
 cence du Pape. Le Cardinal *Corfini* fut char-
 mé de la générosité du jeune *Ruspoli*; il rom-
 pit le Traité; & maintenant qu'il occupe le
 Trône de *S. Pierre*, il a préféré *Mgr. Rus-*

ROME. *poli* à maints Prélats qui ont blanchi dans la Prélature en servant le Saint Siege.

Cette Promotion se fit au *Monte-Cavallo*. Le Pape, dans un Consistoire secret, déclara qu'il étoit résolu de faire cinq Cardinaux, savoir, les trois *Nonces*, & Mgr. *Ruspoli*, & que le cinquieme il se le réservoit *in petto*. Le Cardinal Secrétaire d'Etat, au défaut d'un Cardinal-Neveu, dépêcha aussitôt des Couriers aux *Nonces*, pour leur porter la nouvelle de leur promotion ; & il envoya avertir Mgr. *Ruspoli* de ce qui s'étoit passé. Ce Prélat, qui attendoit cette bonne nouvelle dans l'appartement du Cardinal Secrétaire d'Etat, alla aussitôt par l'Escalier dérobé chez le Pape, le remercier de la grace qu'il venoit de lui faire. Ensuite il fut à son Hôtel, où il reçut les complimens de toute la Noblesse. L'après-dîner il alla faire visite à Mgr. *Neri Corsini* Neveu de *Clément XII*, qui étoit celui que le Saint Pere s'étoit réservé *in petto*. Le jeudi d'ensuite il y eut Consistoire public, dans lequel le nouveau Cardinal, qui jusqu'à ce jour selon le Cérémonial avoit été obligé de garder la chambre & d'être vêtu de violet, reçut le Chapeau de la main du Pape. Son Eminence se rendit le matin à la Chapelle du *Monte-Cavallo*, pendant que les Cardinaux s'assembloient dans la Chambre du Consistoire. Il fut joint dans la Chapelle par les Cardinaux *Barberini* représentant le Doyen du Sacré College, *Ottoboni* Grand-Chancelier, *Albano* Camerlingue, & *Cienfuegos* Trésorier de la Chapelle. Ces Eminences, après de grands complimens, conduisirent leur nouveau Collegue

legue vers l'Autel , & lui firent faire le ser- ROME.
 ment ordinaire de fidelité au Saint Siège. Ils
 s'en retournerent ensuite dans la Salle du Con-
 sistoire , & le nouveau Cardinal demeura seul
 avec son *Caudataire* & un Maître des Céré-
 monies , dans la Chapelle. Pendant ce tems-
 là , les Cardinaux rendirent l'obédience au Pa-
 pe , en lui baissant la main. Deux Cardinaux-
 Diacres vinrent ensuite prendre le Cardinal
Ruspoli , & l'introduisirent dans la Salle du
 Consistoire. En entrant dans le Parquet , il
 fit une profonde inclination au Pape qui étoit
 vis à vis , assis sur son Trône ; il fit une secon-
 de révérence au milieu du Parquet , & une
 troisième au pied du Trône ; après quoi il se
 mit à genoux , & baïsa ainsi le pied & la main
 du Saint Pere , qui le releva & l'embrassa. Le
 nouveau Cardinal fut ensuite embrasser ses
 Collegues , suivant le rang de leur ancienne-
 té , & retourna se mettre à genoux aux pieds
 du Pape. Un Maître des Cérémonies lui ti-
 ra le Capuchon par dessus la tête , & le Pape
 lui mit le Chapeau , qu'un Maître des Céré-
 monies lui ôta le moment d'après. Le nou-
 veau Cardinal baïsa une seconde fois le pied
 & la main du Saint Pere. Le Pape s'étant
 levé de son Trône , se retira dans sa chambre.
Ruspoli l'y suivit , & après l'avoir remercié de
 l'honneur qu'il venoit de lui faire , il vint re-
 joindre les Cardinaux dans la Salle du Confis-
 toire. Ils se rendirent processionnellement ,
 précédés de la Musique du Pape , à la Cha-
 pelle , où on chanta le *Te Deum* : après quoi
 les Cardinaux passèrent dans la grand' Salle qui
 précède la Chapelle , nommée communément

ROME.

la Salle Royale. Ils y formerent un Cercle: le nouveau Cardinal y remercia ses Collegues de l'honneur qu'ils lui avoient fait de le recevoir pour Confrere, & ensuite ils se retirerent. *Ruspoli* étant arrivé chez lui, y trouva un Camerier secret du Pape, qui lui porta dans un bassin d'argent le Chapeau qu'il venoit de recevoir. L'après-diner, le nouveau Cardinal fut en grand Cortège à l'Eglise de *S. Pierre*, ensuite il fut saluer le Prétendant à la Couronne d'Angleterre, & la Princeesse sa Femme; il rendit aussi visite au Cardinal-Doyen; & les jours suivans il visita tout le Sacré College, sans observer de rang.

Huit jours après le Consistoire public, le Pape en tint un secret, dans lequel il ferma & ouvrit la bouche au Cardinal *Ruspoli*. La première cérémonie se fit, le nouveau Cardinal étant à genoux aux pieds du Saint Pere. Sa Sainteté lui mit deux doigts sur la bouche, & lui défendit rigoureusement de parler à personne de ce qui se passeroit dans les Consistoires où il assisteroit. Cette clôture de la bouche privoit autrefois les Cardinaux de voix passive & active, lorsque le cas arrivoit qu'ils entraissent dans le Conclave avant que le Pape leur eût ouvert la bouche; comme cela pouvoit arriver, parce que les Papes laissoient ordinairement quelques jours d'intervalle entre la clôture de la bouche & la cérémonie de l'ouvrir. Mais *Pie V* déclara par une Bulle qu'il publia le 26 Janv. 1571, que la clôture de la bouche étant une simple cérémonie, elle ne devoit pas exclure les nouveaux Cardinaux de la voix active & passive.

Le Cardinal *Ruspoli* s'étant levé de devant ROME.
 le Pape, fut occuper sa place parmi les Cardinaux. Le Saint Pere prononça en même tems les paroles *Extra omnes*, qui sont répétées par un Maître des Cérémonies, & qui obligent tout le monde, excepté les Cardinaux, à sortir. Il tint ensuite le Consistoire secret, après lequel les portes furent ouvertes, & chacun rentra dans la Salle. Le nouveau Cardinal fut encore se mettre aux pieds du Pontife, qui lui ouvrit la bouche en lui donnant la faculté d'avoir voix active & passive. Il lui assigna en même tems l'Eglise dont il devoit porter le Titre, ce qu'il fit en lui mettant au doigt un anneau d'or avec un Saphir Oriental, pour lequel le Cardinal, suivant l'usage établi par *Grégoire XV*, doit payer cinq-cens écus d'or au College de la *Propaganda*. Par là finit la Cérémonie. Le soir, les Palais des Cardinaux, Princes & Ministres étrangers, comme aussi d'autres personnes de qualité, furent illuminés, comme ils l'avoient été le jour de la Promotion.

Il y a, comme je l'ai remarqué, deux sortes de Consistoires, le public & le secret. Ils sont intimés l'un & l'autre aux Cardinaux par deux Huissiers du Pape, qui reçoivent l'ordre du Saint Pere même. Ces Huissiers font encore les intimations des Chapelles publiques, Processions, Cavalcades & autres fonctions: ils ont des robes de drap violet, & portent une baguette noire. Ils parlent aux Cardinaux à genoux, en ces termes: *Eminentissime Domine, Crastina die, hora, &c. in Palatio Apostolico erit Consistorium secretum (ou) fiat Processio.*

ROME. *cessio*. Ils ont ce privilege, que les Cardinaux ne peuvent les faire attendre un moment, & qu'ils sont obligés de les recevoir dans quelque état qu'ils se trouvent: ils doivent les écouter debout, & les saluer de la calotte. Les mêmes Huissiers ont encore le privilege, lorsqu'ils trouvent un Cardinal à table, de pouvoir lui enlever le meilleur plat, si le Cardinal n'aime mieux leur donner deux pistoles.

Le Consistoire est proprement comme le Conseil d'Etat du Pape, dans lequel il délibere secretement avec les Cardinaux sur les affaires les plus importantes du Saint Siège. Après que le Pape y a donné Audience particuliere à chaque Cardinal, on y propose les Evêques, & l'on y confere le *Pallium* aux Archevêques. On y décide tout ce qui a été traité dans les Congrégations Consistoriales, & enfin tout ce qui regarde le bien de l'Eglise, tant pour le Spirituel que pour le Temporel. C'est ce qu'on appelle le Consistoire secret. Dans le public, le Pape reçoit les Ambassadeurs d'obédience, & il y donne le Chapeau aux nouveaux Cardinaux. Le Pape est le maitre d'assembler le Consistoire, toutes les fois que bon lui semble. Ce jour-là, toutes les autres Congrégations sont suspendues. Dans le Consistoire public, le Trône du Pape est beaucoup plus élevé qu'à l'ordinaire, & les Cardinaux occupent de hauts bancs, ayant leurs *Caudataires* ou Porte-robes assis à leurs pieds. Le Connétable *Colonne*, en qualité de premier Prince *del Soglio*, se tient debout à la droite du Trône: il ne cede cette place qu'aux Neveux du Pape. L'Ambassadeur de *Bologne*
&

& les Conservateurs de Rome, en robe de drap ROME.
d'or, occupent les deux côtés du Trône; au-
tour duquel sont encore les grands Officiers
du Pape. Le Saint Pere est assisté par deux
Cardinaux, qui occupent la droite & la gau-
che du Trône, assis sur des tabourets.

Lorsque le Pape déclare un Cardinal *in pet-
to*, bien qu'il ne le nomme point, il est tou-
jours sûrement Cardinal, & marche même
devant tous ceux qui auroient reçu le Cha-
peau avant lui; lors même que le Pape vient
à mourir sans l'avoir publiquement déclaré, il
suffit que le Saint Pere ait laissé un billet par
lequel il dise que celui qu'il a déclaré Cardinal
in petto est un tel, ou que deux Cardinaux at-
testent avoir appris du défunt Pape qui étoit
celui qu'il avoit nommé *in petto*.

La Dignité de Cardinal est regardée ici
comme tout ce qu'il y a de plus grand. Il n'y
a sortes de cabales & d'intrigues que les Pré-
lats de cette Cour ne mettent en usage pour
l'obtenir, & une Maison Romaine ne croit
pas sa fortune assurée, si elle n'a pas un Car-
dinal de son nom. Cela est si vrai, qu'un des
premiers Princes Romains, qui pouvoit se
passer quant à l'illustration d'avoir un Chapeau
dans sa Famille, ne laissa pas sous le Pontificat
de Benoît XIII d'en acheter un pour son Fils,
du Cardinal *Coscia*, pour la valeur de quatre-
vingt-mille écus. L'ambition seule peut faire
souhaiter d'être Cardinal, car la vie que mèn-
ent ces Pourprés, comme on dit ici, est la
plus triste du monde : tout se fait chez eux
par compas & par mesure; ils sont sans cesse
dans la gêne & la contrainte, presque journal-

R O M E.

lement obligés d'assister à des Chapelles, des Congrégations & des Consistoires; ils doivent faire & recevoir des visites de cérémonie, assister à des Fêtes d'Eglise, à des Prises d'habit, donner des Audiences; enfin un Cardinal qui veut faire sa profession, n'a pas une heure dans la journée dont il puisse disposer. On leur rend, il est vrai, des respects infinis: mais qu'est-ce que ces vains honneurs comparés à une contrainte perpétuelle, pour un homme raisonnable, né d'ailleurs Seigneur, & qui n'oublie pas qu'il est homme? Je suis sûr qu'il y a plus de quatre Cardinaux, que leur grandeur importune.

Lorsqu'un Cardinal sort en grand Cortège, ce qu'on appelle ici *in Fiocchi*, il doit avoir trois carosses. Celui dans lequel est le Cardinal, marche le premier; il est précédé de toute sa Livrée, & d'un Valet de pied qui porte sous le bras un parasol nommé ici *Ombrello*. Tous ceux qui le rencontrent, les Princes mêmes, doivent arrêter pour lui; & lorsque deux Cardinaux se rencontrent marchant ainsi *in Fiocchi*, ils doivent faire arrêter l'un & l'autre leurs carosses, & se faire faire compliment, après quoi le plus ancien passe le premier. Lorsque les Cardinaux sortent ainsi en cérémonie, ils sont vêtus de robes longues, rouges, excepté pendant le Carême, qu'ils sont en violet. Leur habillement ordinaire est en Abbé, avec des bas, & la Calotte rouge; c'est ainsi qu'ils font leurs visites familières: ils marchent alors sans Suite, les rideaux de leur carrosse fermés. La manière la plus facile de les voir après qu'on leur a été présenté, est
de

de leur faire Cortège lorsqu'ils vont à quelque fonction publique, ou à quelque visite de cérémonie. Le Cardinal occupe la première place; en montant il salue ceux qui doivent entrer dans son carrosse; la première place est à côté du Cardinal, la seconde sur la banquette à la portière du côté de Son Eminence, & ainsi du reste.

C'est en vérité à tort, que dans nos Païs on se recrie si fort sur le luxe des Cardinaux; je ne vois pas en quoi il consiste. Leur Maison n'est pas extrêmement nombreuse; un Cardinal a ordinairement un Maître de Chambre, ce qu'ils prétendent revenir au Grand-Chambellan de nos Electeurs; un *Copiere*, ou Portebarette; un *Caudatario* ou Portero-be; un ou deux Gentilshommes, deux ou trois Prêtres, autant de Valets de chambre, huit ou dix Laquais; trois Cochers, huit chevaux & trois carosses. Leurs meubles sont d'un damas rouge fort simple. Leur table est fort frugale; ils donnent ordinairement un ou deux Testons par jour à leur Cuisinier pour la dépense de leur table, sans compter le pain, le vin & le fruit; ils mangent toujours seuls. Il n'y a que les Cardinaux-Ministres qui tiennent table, & parmi ceux-ci il n'y a actuellement que Mr. le Cardinal de *Polignac* *, Ministre de France; le Cardinal *Cienfuegos* Ambassadeur de l'Empereur a retranché sa table, à cause de son grand âge; & le Cardinal *Bentivoglio*

* Son Eminence est de retour en France, & a eu pour Successeur dans son Ambassade Mr. le Duc de *S. Aignan*.

ROME. *glio* * Ministre d'Espagne, à cause de ses infirmités.

Il me paroît qu'on a bien plus raison de se recrier sur la vaine prétention des Cardinaux, d'être égaux aux Rois & au-dessus des Souverains : quoiqu'un Cardinal ne soit souvent qu'un homme du commun, que la fortune & la faveur du Pape élève à la Pourpre, comme nous en avons des exemples vivans du dernier Pontificat, dans les personnes de *Fini* & de *Coscia*. Que de tels Cardinaux osent prétendre le pas au-dessus d'un Electeur de *Baviere* & de *Cologne*, d'un Duc de *Lorraine*, & enfin au-dessus de tout ce qu'il y a de Princes, cela me paroît d'une absurdité, que tout le respect que j'ai pour le Sacré College ne feroit me faire dissimuler. Ce sont les Princes d'Italie, qui par leur trop de complaisance ont fait concevoir de si hautes idées à Messieurs les Cardinaux; ils leur cèdent par-tout, & même un Cardinal ne donne point la main dans sa maison à un Souverain d'Italie. Nos Princes Ultramontains sont peut-être aussi bons Catholiques & aussi soumis au Saint Siège, que le sont les Princes d'Italie : mais ils ne cèdent point le pas aux Cardinaux. Et en effet, n'ont-ils pas raison ? On a vu des Cardinaux au service des Souverains; & j'oserois avancer qu'il y a très peu de Cardinaux qui refusassent d'être pensionnaires d'un Electeur de l'Empire.

Lorsqu'un Cardinal fait visite à un autre
Car-

* [On a déjà dit que ce Cardinal est mort. Il a eu pour Successeur Mgr. *Ratta*, Evêque de Cordoue.]

Cardinal, celui chez qui il va le reçoit à la ROME.
 descente du carosse : il le conduit ensuite dans
 la chambre d'Audience, où ils se placent tous
 deux dans des fauteuils sous un Dais : ils restent
 ainsi seuls quelques momens ; ensuite les Gen-
 tilshommes du Cardinal qui reçoit visite, leur
 portent des Glaces, du Chocolat, & des Con-
 fitures. Lorsque le Cardinal étranger s'en va,
 celui chez qui il est le conduit jusqu'au ca-
 rosse, lui aide à y monter, & ferme lui-même
 la portiere. En se parlant, ils se traitent d'E-
 minence. Toutes leurs entrevues ont un grand
 air de contrainte.

Le nombre des Cardinaux est de soixante
 & dix. Ils sont les Conseillers ordinaires du
 Pape, & ont le droit de l'élire. On les dis-
 tingue en trois Ordres, savoir, six Cardinaux-
 Evêques, cinquante Prêtres, & quatorze Dia-
 cres. Ce fut *Sixte V*, qui fixa leur nombre.
 Le premier Cardinal-Evêque est nommé le
Doyen du Sacré College ; c'est aujourd'hui *Pigna-*
telli, Archevêque de Naples. Ce Doyen, le
 premier Cardinal-Prêtre, & le premier Car-
 dinal-Diacre, sont nommés *Chefs d'Ordre* ;
 comme tels, ils jouissent pendant la Vacance
 du Saint Siège, du droit de donner Audience
 aux Ambassadeurs, & aux Magistrats de l'Etat
 Ecclésiastique. *Innocent IV* régla pendant la
 tenue du Concile de *Lyon*, que le Chapeau
 de Cardinal seroit rouge, pour marquer qu'ils
 étoient toujours prêts à répandre leur sang pour
 la liberté de l'Eglise. *Boniface VIII* ordonna
 qu'ils porteroient des robes rouges ; *Paul III*
 voulut qu'ils portassent des calottes de la mê-
 me couleur ; & *Urbain VIII* leur donna le ti-

ROME. tre d'Eminence, qui avant cela ne se donnoit qu'aux Electeurs Ecclesiastiques de l'Empire, & au Grand-Maitre de *Malte*. Le Concile de *Trente* reconnoit que toutes les Nations ont droit de prétendre à la Dignité de Cardinal; mais ceux qui y prétendent avec le plus de succès, sont les Parens du Pontife regnant, les Nonces d'Allemagne, de France & d'Espagne, les Auditeurs de Rote, les Clercs de la Chambre, & enfin nombre de Grands-Officiers du Pape.

L'Histoire fournit peu d'exemples de Cardinaux, qui se soient démis du Chapeau. Le Cardinal *Ardicino* fut le premier qui en conçut l'idée; mais le Pape *Innocent VIII* refusa d'y donner son consentement, à la priere des Cardinaux, qui lui représenterent qu'il ne falloit pas priver l'Eglise d'un aussi bon Sujet. Quelque tems après, le Cardinal *Borgia* renonça à sa Dignité entre les mains d'*Alexandre VI*. Le Cardinal *Henri de Portugal* fit encore la même chose, pour succeder à son Frere * le Roi Don *Sebastien*. Ensuite *Ferdinand de Medicis*, après la mort de *François de Medicis* son Frere, mort sans enfans mâles, préféra la Souveraineté de la Toscane au Chapeau rouge, qu'il remit au Pape *Sixte V*. Il y a encore plusieurs autres exemples, comme celui du Cardinal *Maurice de Savoye*, celui de *Ferdinand* & de *Vincent Gonzague*, celui de *François de Lorraine*, de *Camille Pamphili*, de *Jean-Casimir de Pologne*, & enfin sous *Clément XI*,

* [Henri étoit Fils du Roi *Emanuel*, & *Sebastien* étoit Petit-fils de *Jean III*, Frere du Cardinal *Henri*.]

XI, de *Gabriel Filippucci de Materata*, qui ROMA.
 préféra une austere retraite aux vaines grandeurs de la Pourpre. Cette résignation du Chapeau ne peut se faire sans que le Pape y consente; & lorsqu'elle se fait, le Cardinal renonçant doit payer aux Officiers du Palais Apostolique, la même somme que ses héritiers seroient obligés de payer s'il étoit mort.

Ordinairement, les Papes honorent du Chapeau qui vaque par leur exaltation, quelqu'un de la famille du Pape qui les a élevés à la Pourpre; c'est ce qu'on appelle ici *restitution*. Lorsqu'ils ne le font pas, ils sont accusés d'ingratitude. *Clément XII* n'a pas encore fait cette restitution à la Maison *Albano* *, quoiqu'il ait fait dix Cardinaux: il a cru qu'il étoit plus naturel de revêtir de cette Dignité ses Amis & ses Parens. Il s'est contenté à sa dernière Promotion, de faire des excuses aux *Albani* de ce qu'il ne leur restituoit pas leur Chapeau pour cette fois, les assurant qu'à la première Promotion il auroit soin de les satisfaire. Les *Albani* ont été obligés de faire bonne mine à mauvais jeu. Notez que le Pape a quatre-vingts ans, qu'il est accablé de la Goute & d'autres infirmités, qu'il n'y a point de Chapeau vacant, & que cependant il espere de faire encore une Promotion, & de contenter les *Albani*. Je ne leur donnerois pas grand' chose du Chapeau qu'ils auront de *Clément XII*.

Le

* Il l'a fait dans cette année 1733.

ROME.

Le Pape prétend avoir le droit de déposer les Cardinaux , & ceux-ci prétendent le contraire. Quoi qu'il en soit , il n'y a presque point d'exemple que les Papes ayent exercé cet acte d'autorité. *Clément XI* avoit intention de dépouiller du Chapeau le Cardinal *Alberoni*, parce que ce Cardinal étant Ministre d'Espagne, avoit employé contre l'Empereur les deniers que lui Pape lui avoit permis de lever sur le Clergé pour faire la guerre aux Turcs. Mais *Clément XI* trouva tant d'oppositions dans le Sacré College, qu'il mourut avant que d'avoir pu exécuter son dessein. Je ne sai si *Clément XII* fera plus heureux, & s'il parviendra à dépouiller *Coscia*, comme il paroît le desirer avec passion. Beaucoup de Cardinaux aussi le contrarient sous-main, ne voulant pas que *Coscia*, tout peu digne qu'il est de la Pourpre, puisse servir de planche pour l'avenir. Le Pape est bien vieux, pour voir la fin de ce procès, qui pour être intenté depuis quinze mois, n'est pas encore bien avancé. Le Cardinal *Coscia* s'est retiré à Naples. On l'a fort blâmé d'avoir quitté Rome : des gens qui connoissent les rubriques de cette Cour, m'ont assuré qu'il n'y auroit eu rien à craindre pour lui. Quant à moi, si j'avois le malheur d'être le Cardinal *Coscia*, je me ferois retiré, mais d'une autre maniere qu'il n'a fait. De plus, je vous promets bien que me trouvant dans le cas où il est aujourd'hui, on auroit beau me citer, je me garderois bien de comparoître à Rome. Il me paroît être assez mal conseillé pour faire le contraire. *

Vous

* Aussi l'a-t-il fait, depuis que ces Lettres sont écrites.

Vous savez que d'abord après la mort du **ROME**, Pape *Benoit XIII*, le peuple accourut au Palais de *Coscia*, le pillà, & auroit mis le Cardinal en pieces, s'il ne se fût sauvé par une porte de derriere. Il se déguisa & sortit de Rome. Il devoit n'y pas revenir, ou se faire donner un sauf-conduit de ses Collegues, par le-

tes; & jusqu'à présent, il s'en est mal trouvé. Quoique son sort ne soit pas encore entierement décidé, [il est certain qu'il ne sera pas déposé. Sa sentence prononcée & ratifiée, le déclare excommunié, sans pouvoir être absous que par le Pape, même *in articulo mortis*; il doit être confiné dans une Forteresse; il est privé de voix active & passive &c. Mais comme *omnia venalia Roma*, encore plus aujourd'hui que du tems de *Jugurtha*, le Cardinal *del Giudice*, ami de S. E. *Coscia*, lui a fait comprendre que le Pape vouloit le traiter en Grand-Vizir disgracié, qu'il falloit qu'il rendit gorge, & que tous ses péchés seroient effacés. Ainsi, cette Eminence s'est soumise à implorer la clémence de S. S. à condition de la bien payer; & enfin la grace a été taxée à 30 mille ducats. Il s'est fort recrié, le S. P. n'a pas voulu en rien rabattre, il a fallu en passer par-là. Mais le Cardinal, qui compte toujours sur la mort du S. Pere, a demandé de payer par termes; il a d'abord lâché 10 mille écus, & aussitôt il a reçu l'absolution, on lui a ôté ses Gardes & on lui a accordé la permission de se promener dans le Château S. Ange, & même d'y parler à son frere l'Evêque de *Targa*. Il crie misere, & il se fait tirer l'oreille, toujours dans l'esperance qu'une Goute remontée le délivrera du Pape. Enfin il vient (1734) de payer encore 10 mille écus. Mais un Maltotier, dont il avoit reçu autrefois un gros présent pour lui procurer une quittance de la Chambre à qui il devoit 70 mille écus, vient de mourir insolvable, & sans avoir remboursé cette friponnerie. *César ne perd rien*, dit-on; la Chambre s'en prend au Cardinal *Coscia*, il est condamné à payer encore cet article, & le Pape ne veut pas entendre parler de composition. Ainsi voilà l'élargissement de S. E. encore différé, à moins que ses vœux ne soient enfin exaucés, & que le S. Pere ne parte pour l'autre Monde.]

ROME. le quel ils lui auroient assuré qu'après l'élection du nouveau Pape, il lui seroit permis de se retirer à *Benevent* son Archevêché; mais c'est ce qu'il n'a pas eu la précaution de faire. Il est venu assister au Conclave, & ensuite il est allé occuper son Palais. Le nouveau Pape l'a menacé du Château *S. Ange*, la frayeur l'a pris, il a gagné pais; & on lui en fait un crime, parce qu'une Bulle d'*Innocent X*, de la Maison *Pamphili*, publiée le 19 Fevrier de l'année 1646, ordonne qu'aucun Cardinal ne pourra sortir des Etats du Saint Siège, sans la permission du Pape: elle enjoint de plus, que le Cardinal qui y dérogera, sera cité trois fois dans l'espace de quinze mois, savoir, deux fois de six en six mois, & en dernier lieu trois mois après la seconde Citation; & si ensuite le Cardinal s'obstine à ne pas revenir, il sera privé du Chapeau. *Coscia* n'a encore été cité qu'une fois, & ne paroît pas encore disposé à revenir. Ceux qui le connoissent, assurent qu'il reviendra. En attendant, on l'a dépouillé de l'Archevêché de *Benevent*, que le Pape a conferé à Monseigneur *Doria* * son Maître de Chambré: procédé peu usité, & contre lequel le Cardinal *Coscia* a fait de grandes protestations, dont on n'a fait aucun cas. Je doute que ce Cardinal revienne jamais ici, quand même-

* [Il l'a ensuite créé Cardinal. Il est mort à *Benevent* en 1733. Personne, après sa mort, ne voulut accepter ce Bénéfice, que le Pape fut obligé de donner à l'Abbé *Conti*, Romain, qui ne l'accepta qu'à condition que S. S. l'accompagneroit du Chapeau rouge, ce qui est arrivé à la dernière Promotion.]

même le Pape lui donneroit un sauf-conduit. **ROME.** L'aventure de Monsignor *Targa*, son Frere, doit l'épouvanter. Ce Prélat étoit à *Venise*, après avoir été à *Vienne* solliciter inutilement pour son Frere & pour lui la protection de l'Empereur. Le Pape lui ordonne de revenir à Rome; il demande sûreté pour sa personne, on la lui promet; il revient, & se loge dans un Couvent. Deux jours après, le Pape lui fait ordonner d'aller loger dans un autre, & de n'en point sortir sans son ordre. *Targa* obéit. Les Moines, à qui sa garde étoit commise, le veillent de près. Malgré cela, une belle nuit des soldats viennent l'enlever, & le conduisent au Château *S. Ange*; c'est apparemment la sûreté qu'on lui avoit promise. Il y est étroitement resserré, & ne peut parler à personne. Ces actes de sévère Justice sont assez en usage sous le Pontificat de *Clément XII.* Comme il est dans le goût de défaire tout ce que son Prédecesseur a fait; sous prétexte que ce Pontife a aliéné les droits du Saint Siège, on n'entend parler que de decrets & d'emprisonnemens. Les plus sages, ou peut-être les plus criminels, gagnent le large: les autres se laissent arrêter, comme a fait Mgr. *Sardini*, accusé d'avoir fait faire au feu Pape le Traité avec le Roi de *Sardaigne*, par lequel le Saint Pere accorde à ce Prince la nomination à tous les Evêchés & Bénéfices de son Royaume. Ce Prélat fut arrêté dans sa maison la nuit, & conduit au Château *S. Ange*, où il est gardé en Prisonnier d'Etat. * On lui avoit enlevé
peu

* C'est le même dont les Nouvelles publiques de cer-
te

ROME.

peu de jours avant qu'il fût arrêté, tous ses Papiers: il les a demandés pour pouvoir se justifier, mais on les lui a refusés. Il y a quelques jours que le Pape lui fit dire, qu'il lui permettoit de se justifier s'il le pouvoit faire; à quoi *Sardini* répondit, qu'il n'avoit rien à dire, qu'il prenoit le Pape pour Juge, & le Cardinal *Corfini*, Neveu de Sa Sainteté, pour Avocat. Tout cela ne lui a de rien servi; il est toujours en prison, & l'on prétend que le Pape lui fera grace s'il ne lui fait pas trancher la tête.

Il y a quelque tems que le Cardinal *Ottoboni* s'intéressoit pour un certain Chanoine nommé *Nocera*, compris dans les affaires de *Sardini*. Il pria le Pape de vouloir bien révoquer le Decret de prise de corps rendu contre *Nocera*, qui étoit retiré dans un Asyle à *Albano*. Le Pape répondit au Cardinal, qu'il étoit fâché de ne pouvoir lui accorder sa demande, mais qu'il ne vouloit point charger sa conscience de n'avoir point puni l'iniquité. „ Nous sommes vieux, dit le S. Pere; notre âge nous assure que nous paroîtrons bien-tôt devant le Tribunal de Dieu: „ nous voulons donc agir d'une maniere à „ pouvoir esperer d'y trouver misericorde; & „ c'est de quoi nous n'oserions nous flater, si „ nous

te année 1732 marquent, qu'il avoit été condamné à avoir la tête tranchée; mais que Sa Sainteté avoit commué sa peine en dix années de prison. Les mêmes Nouvelles ont dit depuis, que le Pape avoit modifié cet Arrêt à 7 ans de prison, & ensuite à trois. [Enfin le Pape a voulu le faire transporter à *Perouse*, ou ailleurs: mais ce Prélat ne voulut pas, & répondit qu'il mourroit au Château S. Ange, ou n'en sortiroit qu'avec sa pleine liberté.]

„ nous ne laissons point le cours à la Justice. ROME.
 „ Qui fait, cher Cardinal, si demain nous se-
 „ rons encore en vie? ... Votre Sainteté, ré-
 „ pondit le Cardinal, ne doit pas appréhender
 „ de mourir si-tôt. Dieu accorde ordinaire-
 „ ment aux grands Princes deux périodes de
 „ Règne, l'une pour faire éclater leur justice,
 „ & l'autre pour pouvoir faire des graces. Il a
 „ accordé à Votre Sainteté le période de la
 „ Justice, il faut esperer qu'il lui accordera
 „ aussi celui des graces.”

Je finirai ma longue Lettre par une anecdote assez curieuse, que je tiens du Cardinal *Imperiali*, blanchi dans la Pourpre. Lui parlant de la Bulle d'*Innocent X*, qui défend aux Cardinaux de sortir de l'Etat Ecclésiastique sans la permission du Pape, il me dit qu'*Innocent X* avoit fulminé cette Bulle à l'occasion de la fuite du Cardinal *Astalli* son Parent, qu'il auroit voulu priver du Chapeau. Voici ce qui donna lieu à tout ce vacarme. Après que les Portugais eurent secoué le joug des Espagnols & rétabli la Maison de *Bragance* sur le Trône, le Roi d'Espagne, qui prenoit toujours le Titre de Roi de Portugal, prétendit que c'étoit lui qui devoit nommer aux Evêchés & Bénéfices vacans en Portugal: ce qui embarrassoit extrêmement le Pape, que les Espagnols tenoient dans une grande sujétion. Enfin pour sortir d'affaires, il résolut d'assembler à l'improviste un Consistoire, & d'y nommer aux Evêchés de Portugal. Il confia son dessein au Cardinal Secrétaire d'Etat, & au Cardinal *Astalli*, leur défendant sous peine de la vie d'en parler à personne. Le soir qu'il de-
 voit

ROME. voit faire intimer le Consistoire pour le lendemain, l'Ambassadeur d'Espagne lui fit demander Audience avec tant d'instance, qu'il n'osa la lui refuser. Ce Ministre lui témoigna être informé de son dessein, & protesta contre tout ce qui se feroit dans le Consistoire, de contraire aux prétentions du Roi son Maître. Le Pape, fort en colere de ce que son secret étoit éventé, soupçonna son Secrétaire d'Etat de l'avoir trahi. Il lui en fit de violens reproches, & le menaça de lui faire perdre la tête. Le Ministre jura que ce n'étoit pas lui qui avoit informé l'Espagnol, & dit que si cet Ambassadeur savoit le secret de Sa Sainteté, ce ne pouvoit être que du Cardinal *Astalli*. Il demanda vingt-quatre heures au Pape pour lui prouver son innocence, & pour découvrir le coupable. Il envoya chercher un Valet de chambre de l'Ambassadeur d'Espagne, & lui promit cinq-cens pistoles, si après avoir couché son Maître, il fouilloit dans ses poches & en tiroit un billet qu'il disoit y savoir, écrit de la main du Cardinal *Astalli*. Le Valet de chambre se laissa séduire, il porta le fatal billet au Cardinal Secrétaire d'Etat, qui ne tarda pas à le faire voir au Pape, lequel tourna toute sa colere contre *Astalli*. Il lui fit défendre l'entrée du Palais, & comptoit de le faire arrêter le lendemain; mais *Astalli* ne lui en laissa pas le plaisir, il s'enfuit la même nuit en Felouque de Rome, & passa en Sicile. Ce fut alors qu'*Innocent X* fit la Bulle en question. Il fit citer *Astalli*, qui véritablement revint dans les Etats du Saint Siège; mais il resta dans une petite Ville frontiere du Royaume de

de Naples, où il étoit accompagné d'une Gar- ROME.
de de deux-mille Espagnols, qui demeurerent
auprès de lui tant que vécut le Pape, après
la mort duquel *Astalli* retourna à Rome. J'ai
l'honneur d'être, &c.

A Rome ce 15 Juin 1731.



L E T T R E X X X I I I .

M O N S I E U R ,

PERmettez-moi de vous dire, qu'il y a plus
de politesse que de sincérité, dans les ap-
probations dont vous honorez mes Relations.
Tout le mérite qu'elles peuvent avoir, c'est
qu'elles sont écrites avec beaucoup de naïveté.
Je vous mande les choses telles que je les trou-
ve, ou telles qu'on me les rapporte: si j'accu-
se à faux, c'est l'effet de mon peu de connois-
sance, ou de ma crédulité: je fais de mon
mieux, & j'y vais de bonne foi; vous n'en
pouvez pas prétendre davantage. Vous souhai-
tez de savoir les fonctions de la Semaine sain-
te; je vais vous les rapporter, telles qu'elles se
sont passées cette année.

Le Dimanche des Rameaux, le Pape dis-
tribua des palmes dans la Chapelle de *Monte-
Cavallo*, à tous les Cardinaux & à tous les
assistans.

Le

R O M E.

Le dernier Mercredi de Carême, les Cardinaux se rendirent l'après-dîner dans la Chapelle Papale, où ils assistèrent aux Vêpres & Ténèbres, chantées par la Musique du Pape, sans accompagnement d'instrumens. C'est peut-être une des plus belles pieces de Musique qui ait jamais été faite: on l'estime si fort ici, qu'il est défendu sous peine d'Excommunication au Maître de Chapelle d'en donner copie, & à d'autres de la transcrire.

Le Jeudi saint, le Pape s'étant trouvé légèrement indisposé, le Cardinal *Barberini* officia pour lui. Les Cardinaux se rendirent dès le matin au Vatican dans la Chapelle *Sixtine*; ils assistèrent à la grand' Messe, après laquelle le Cardinal *Barberini*, précédé des Evêques & Cardinaux tous en Mitres & Chapes blanches, porta processionnellement, sous un Dais tenu par huit Archevêques, le Saint Sacrement dans la Chapelle *Pauline*, qui étoit magnifiquement illuminée. Le Corps de Notre Seigneur y fut mis en dépôt: ensuite les Cardinaux passerent dans une Salle, où ils trouverent treize Prêtres de diverses Nations, vêtus de robes de laine blanche, avec des bonnets quarrés de la même étoffe; ils étoient tous assis sur un banc élevé en forme de gradin. Le Cardinal *Barberini* monta sur un Trône qui étoit dressé à l'extrémité de la Salle, il ôta sa Chape, & s'étant revêtu du *Pluvial*, il prononça quelques Oraisons, auxquelles la Musique répondit. Il quitta ensuite le *Pluvial*, mit un tablier blanc, & fut laver les pieds des Prêtres, dans un bassin de vermeil qui étoit porté par des Maîtres de cérémonie. Il leur secha les
pieds,

pieds, les baïsa, & fit donner à chaque Prêtre par le Trésorier Apostolique, deux Médailles d'or & une d'argent. Il remonta encore au Trône, & ayant repris le Pluvial, il entonna le *Pater Noster*, que la Musique acheva. Il passa ensuite avec les Cardinaux ses Confreres dans une chambre séparée, où il reprit ses habits ordinaires. D'un autre côté, les treize Prêtres furent conduits par un Maître des cérémonies dans une Salle, où ils se placèrent à une table, qui fut proprement servie. Les Cameriers d'honneur du Pape les servirent; si le Pape avoit été en santé, il l'auroit fait lui-même. Les Cardinaux dînèrent aussi ensemble: leur dîner étoit des plus superbes; il se fait toujours aux dépens de Leurs Eminences, de certains deniers que leur fournit la *Rote* & la *Daterie*. Le repas des Prêtres est payé par la Chambre Apostolique, & c'est le Majordome du Pape qui ordonne le service des deux tables. Le Buffet des Cardinaux est d'une grande propreté; j'en ai vu de plus magnifiques, mais je n'en ai jamais vu de mieux rangés. Les Cardinaux portent toujours leur boisson: on dit que c'est depuis la catastrophe arrivée au Pape *Alexandre VI* & à son Fils *Cesar Borgia* Duc de *Valentinois*, lorsque ce dernier, pour avoir la dépouille du Cardinal *Adrien de Cornetto*, fit porter du vin empoisonné à une partie de souper, dont étoient le Pape, & ce Cardinal qu'il vouloit empoisonner. Mais *Cornetto* eut le bonheur d'échapper au piège qu'on lui tendoit, le Pape & *Cesar* son Fils en porterent la peine. Etant arrivés au lieu où se faisoit le souper, & se trouvant al-
 Tom. III. C te-

ROME. terés, ils demanderent à boire, dans le tems même que celui qui favoit le secret étoit sorti: un autre leur donna du vin préparé: le Pape en mourut; mais *César* s'étant fait envelopper dans le ventre d'une Mule, en réchapa.

Après le dîner, les Cardinaux retournerent dans la Chapelle *Sixtine*, & y assisterent aux *Ténèbres* & au *Miserere*. La cérémonie de ce jour, de laver les pieds, est un usage anciennement pratiqué par les Princes Catholiques. L'Histoire de France rapporte que *Robert le Pieux*, celui qu'on qualifie Roi de ses mœurs aussi bien que de ses Sujets, entretenoit continuellement deux-cens Pauvres à sa suite, & leur lavoit souvent les pieds, particulièrement le Jeudi saint. A *Vienne*, à *Versailles*, en *Espagne* & en plusieurs autres Cours, l'Impératrice, les Reines & les Souveraines lavent les pieds le même jour à treize Femmes.

Le Vendredi saint, les Cardinaux assisterent encore le matin au Service Divin dans la Chapelle *Sixtine*. Ensuite ils dînèrent ensemble: on ne leur servit que des racines, & un Chapelain du Pape leur fit la lecture. Après le repas, ils assisterent encore au *Miserere*. Ensuite ils descendirent tous dans l'Eglise de *S. Pierre*, & ayant formé un demi-cercle devant le grand Autel, ils se mirent à genoux sur des carreaux de drap violet, & révérent ainsi les Reliques, qui leur furent montrées d'un balcon fort élevé. Elles consistoient dans la Lance avec laquelle fut ouvert le côté du Sauveur du Monde, le saint Suaire, & une grande piece de la Croix.

Le

Le Samedi, les Cardinaux assisterent au *Rome* Service Divin dans la Chapelle de *Monte-Cavallo*.

Le Dimanche premier jour de Pâques, le Pape revêtu de ses Habits Pontificaux parut, porté dans sa chaise *gestatoire*, dans sa Chapelle: il entonna la grand' Messe, qu'un Cardinal-Prêtre acheva ensuite. Le Pape fut porté à la Loge ou Tribune qui donne sur la grand' Place: là un Cardinal-Diacre lut à haute voix la Bulle *in Cæna Domini*, après quoi le Pape fulmina les Censures Apostoliques contre les Hérétiques, en jettant en bas dans la Place un flambeau allumé. Ensuite le Saint Pere, au bruit du Canon du Château de *Monte-Cavallo* & du Château *S. Ange*, donna deux fois la bénédiction à tout le Peuple, qui étoit à genoux dans la Place & les rues aboutissantes au Palais. La bénédiction que le Pape donne ce jour-là est solennelle, & s'étend sur tout le Monde Chrétien. J'oubliois de vous dire, que le Jeudi & le Vendredi saint, pendant que l'Eglise est en deuil pour le Sauveur du Monde, la Chapelle Papale est dépouillée de tous ornemens, le Trône du Saint Pere est sans dais, & le Pape ne donne point de bénédiction, ni n'admet personne à lui baiser le pied ou la main.

Puisque j'en suis sur les Cérémonies, je vous rapporterai celles qui s'observent à la fabrication & à la distribution des *Agnus-Dei* de cire blanche, représentant d'un côté le Sauveur du Monde sous la figure d'un Agneau, [tenant l'Etendart de la Croix] selon

R O M E.

l'attribut que lui a donné *S. Jean Baptiste* son Précurseur. C'est un usage ancien dans l'Eglise, que ces *Agnus-Dei*. *S. Augustin* en fait mention, dans son Epître cent-dix-huitième. *Baronius*, dans son huitième Volume, assure que de son tems l'usage étoit de distribuer au peuple, les Dimanches de la *Quasimodo*, des *Agnus-Dei*, bénits par le Pape; & le Cardinal *Bellarmin* dit que le Pape *Leon III* donna l'an 798 à l'Empereur *Charlemagne* un *Agnus-Dei* enchassé dans de l'or enrichi de pierres précieuses. * Tous les Souverains-Pontifes bénissent des *Agnus-Dei* la première année de leur Pontificat; ils font la même cérémonie l'année du Jubilé, & ensuite de sept en sept ans, à commencer de la première année de leur exaltation. *Clement XII* en fit la cérémonie le Mercredi après Pâques, dans la gran-

de

* [Voici l'origine de cette Cérémonie, selon le P. *Sirmond*, & *Ciccarelli*. Elle vient de la coutume qu'on avoit à Rome, de distribuer au peuple le jour du Dimanche *in Albis*, le reste du Cierge Pascal, béni le jour du Samedi saint. Le peuple toujours superstitieux attachoit plusieurs vertus à cette Cire bénite, entre autres, de préserver des prestiges du Démon, & des effets de la Foudre, &c. & l'on avoit coutume de bruler de petits morceaux de cette cire dans les maisons. Comme les restes du Cierge Pascal ne suffisoient pas aux empressements du Peuple, l'Archidiacre s'avisâ de prendre d'autre cire sur laquelle il répandoit de l'huile, la bénissoit, & en faisoit de petits morceaux en figure d'Agneau, qu'il distribuoit au Peuple. Ensuite on se contenta d'aplatir ces morceaux de cire, & d'y imprimer un Agneau portant l'Etendard de la Croix. On croit qu'il n'y a que ceux qui sont dans les Ordres, qui puissent les toucher, & on les couvre proprement d'étoffe brodée, pour les donner aux Laïcs. Il n'y a rien en quoi les Moines réussissent mieux à tromper les âmes crédules; ils leur distribuent des *Agnus-Dei* qui jamais n'ont passé les Alpes.]

de Salle de son Appartement du *Monte-Cavallo*. *Rome*. Elle étoit tendue de damas rouge, à galons d'or. Le Trône du Pape étoit dans un fond; à sa droite étoit un Autel; & entre le Trône & l'Autel, il y avoit une Tribune pour le Prétendant & sa Famille. En face du Trône étoit une grande Tribune avec des gradins, pour l'Ambassadeur de *Venise*, les Dames, & ce qu'il y avoit de personnes de distinction. Au dessous de la même Tribune étoit un Amphithéâtre, pour les spectateurs du second ordre. Des barrières couvertes de damas rouge formoient un Parquet quarré, au milieu duquel on voyoit quatre grandes Cuvettes d'argent massif, pleines d'eau, posées sur des pieds de bois doré & argenté, d'une sculpture admirable de *Bernini*. Le Pape, accompagné de dix Cardinaux qu'il avoit fait inviter pour cette fonction, étant entré dans la Salle & s'étant assis sur son Trône, deux Cameriers d'honneur mirent devant lui une Cuvette pareille aux quatre qui étoient dans la Salle. Le Pape ayant une Mitre de brocard d'argent & une Chape de la même étoffe, entonna le *Veni Spiritus Sancte*, que la Musique continua. Ensuite le Saint Pere dit encore quelques Oraisons, & bénit l'Eau qui étoit dans la Cuvette devant lui: il y mit de l'Huile sainte, & du saint Chrême. Quatre Cardinaux vinrent prendre dans de grandes cuillers d'argent de cette Eau-bénite, & la mêlerent avec l'eau qui étoit dans les quatre Cuvettes. Le Pape & les Cardinaux mirent ensuite de grands tabliers blancs, & les Cardinaux s'affirent deux à deux sur des escabelles à chaque

R O M E.

Cuvette. Deux Cardinaux affisterent le Pape. Les *Camerieri d'honneur*, & les Prélats domestiques, portèrent dans des Cuves de bois argentée, des *Agnus-Dei*; & à mesure qu'ils en remplissoient les Cuvettes pleines d'Eau-bénite, le Pape & les Cardinaux les repêchoient avec de grandes écumoires d'argent, & les remettoient dans d'autres Cuves que les Prélats alloient remettre aux Sacristains. Ceci dura près de deux heures, jusqu'à ce que le Pape se trouvant fatigué, se leva, dit encore quelques Oraisons, & ensuite se retira. La même cérémonie se réitéra le lendemain, & on fit en ces deux jours soixante-mille *Agnus-Dei*, qu'on prétend coûter à la Chambre douze-mille écus.

Le Dimanche de la *Quasimodo*, le Pape distribua les *Agnus* avec beaucoup d'appareil, dans la Chapelle de *Monte-Cavallo*. Il se rendit en Procession, porté dans sa chaise *gestatoire*, de son Appartement dans la Chapelle; il s'y plaça sur son Trône, & en même tems la Musique chanta l'*Agnus-Dei*; lequel fini, un Sous-Diacre Apostolique portant des *Agnus* dans un bassin d'argent, précédé de la Croix & des Acolytes portant des cierges sur de grands chandeliers d'argent, & l'Encensoir, entra dans la Chapelle, & s'étant mis à genoux, dit à haute voix parlant au Pape: *Pater Sancte, isti sunt Agni novelli qui annunciarunt vobis Alleluja; modo venerunt ad fontes, repleti sunt charitate; Alleluja*. Le Chœur répondit, *Deo gratias, Alleluja*. Ensuite le Sous-Diacre se releva, & fut se mettre à genoux au milieu de la Chapelle, où il dit les

mê-

mêmes paroles. Il réitera la même chose au ROME.
 pied du Trône du Pape, à qui il présenta le
 bassin plein d'*Agnus-Dei*, en petits paquets
 envelopés dans du coton. Le Saint Pere les
 distribua aux Cardinaux & à tous les assistans:
 on les recevoit à genoux. J'en ai eu ma bon-
 ne part, & je n'attens qu'une occasion pour
 vous en envoyer.

Il y a ici une sorte de gens, qui portent
 leurs prétentions bien haut. Ce sont les *Prin-
 ces Romains*, qui la plupart ne doivent cette Di-
 gnité de Prince qu'au bonheur qu'ils ont eu
 d'avoir un Pape dans leur famille. Il y en a
 beaucoup qui sont à peine Gentilshommes. On
 les traite d'*Excellence*, mais ce Titre ne s'é-
 tend que sur le premier-né. Ils se font trai-
 ter avec beaucoup de respect par leurs Do-
 mestiques, & ont tous la marotte d'avoir dans
 leur Palais des Baldaquins & des chambres
 d'Audience. Ils prétendent qu'un Gentilhom-
 me doit venir chez eux sans se faire annoncer,
 & attendre dans leur Antichambre qu'il leur
 plaise de le voir. Vous jugez bien qu'il n'y
 a que des Gentilshommes très nécessaires, qui
 se soumettent à cette loi, & que les Anti-
 chambres de Leurs Excellences ne sont prati-
 quées que par leurs Domestiques. Lorsqu'ils
 se font visite entre eux en cérémonie, ils se
 placent sous un Dais, comme les Cardinaux;
 ils sortent alors *in Fiocchi*; & ont deux carosses
 de suite, sans compter celui du Corps, où Son
 Excellence occupe seule le fond, & ses Gen-
 tilshommes les portieres & le devant. Un La-
 quais porte un *Ombrello* devant eux, comme
 devant les Cardinaux; c'est un porte-respect,

ROME.

devant qui tous les carosses qui ne sont point à des Cardinaux ou à des Princes, doivent céder le pas, & même arrêter.

Les Princesses ne donnoient pas autrefois la main chez elles aux Dames; mais depuis que les honneurs attachés au *Népotisme* ont été abolis, elles ont été obligées de s'humilier, & de traiter les Dames d'égaies. Malgré cela, il y a fort peu de commerce entre elles. Du tems passé, les Nieces du Pape ne cedoient la main à personne, pas même aux Princesses, & toutes les Dames en général étoient obligées d'être en corps de robe lorsqu'elles leur rendoient visite; les Nieces n'alloient chez personne, & jouissoient de tous les honneurs de Souveraines. Mais tout cela n'est plus. Les Nieces du Pape regnant, non-seulement donnent la main à la moindre des Dames, mais elles leur rendent leurs visites. Il est vrai que Mesdames les Princesses *Corfini* font d'une attention & d'une politesse extraordinaire pour tout le monde, & jusqu'à présent, quoique le Pape ait déclaré leurs Maris Princes & Ducs, elles continuent à se faire annoncer sous le nom de Marquise, & n'ont point arboré de Baldaquin. La Noblesse applaudit fort à leurs manières d'agir; mais les Princes en sont très mal satisfaits, & croient qu'elles avilissent par-là leur Dignité.

Il y a quelques jours qu'un Anglois nommé *Thirems*, qui est depuis longtems au service du Grand-Duc, & attaché aux *Corfini*, disoit au Pape avec qui il est fort libre, que la conduite de Mesdames *Corfini* charmoit autant la

No-

Noblesse, qu'elle choquoit les Princes. „ Bon ! ROME
 „ répondit le Pape, est-ce que les Princes
 „ croient que mes Neveux & mes Nieces
 „ n'étoient pas autant de qualité lorsqu'ils por-
 „ toient le titre de Marquis, que maintenant
 „ qu'ils ont celui de Prince? Je veux bien
 „ qu'ils sachent que si j'ai déclaré mes Neveux
 „ Princes & Ducs, ç'a été plutôt pour me
 „ conformer à l'usage, que dans le dessein de
 „ les illustrer.”

Je pardonnerois la vanité aux Princes Ro-
 mains, s'ils jouissoient de quelques prérogati-
 ves solides; mais dans leurs Terres ils sont de
 simples Gentilshommes; & lorsqu'il plaît au
 Pape, il leur envoie des Sbirres comme au
 moindre de ses Sujets. Ce qui gonfle ain-
 si ces Messieurs, c'est que des Gentilshommes
 de bonne Maison ne font point difficulté de
 les servir, la pauvreté parmi la Noblesse étant
 assez grande, & les ressources pour les gens
 d'épée très médiocres, d'autant plus que la
 plupart des Gentilshommes Romains, fort dé-
 chus de leurs Ancêtres, n'ont point de goût
 pour les armes: leur amour pour Rome, &
 l'idée qu'ils ont qu'il n'y a point de Lieu si
 délicieux au monde, les empêche d'en for-
 tir, & les réduit à servir des gens qui très
 souvent leur sont inférieurs en naissance.

Au reste, les Princes Romains ne se distin-
 guent ni par leur air, ni par leur dépense.
 Contens d'avoir un grand nombre de Valets,
 car il y en a qui ont jusqu'à vingt-quatre La-
 quais, ils vivent très médiocrement; aucun
 d'eux ne tient table; on ne prend chez eux
 que des Glaces, & tout au plus une tasse de

ROME.

Chocolat. C'est le soir qu'on les pratique, car dès que l'*Angelus* a sonné, il n'y a plus de cérémonies à Rome, les Abbés & les Prêtres vont en habit court chez les Cardinaux, & l'on ne se salue plus lorsqu'on se rencontre.

Les gages que les Princes & les Cardinaux donnent à leurs Domestiques, sont peu considérables : cela fait que leurs gens de livrée gueusent toute l'année. La première fois qu'on entre dans une maison, les Domestiques viennent demander pour boire, ce qu'ils appellent *la bonne manche*; ils réiterent leur quête au commencement de l'année, au mois d'Août, ce qu'ils appellent *la ferra Gusta*, & lorsque leur Maitresse accouche d'un Fils; enfin ils trouvent tant d'occasions, qu'on en est sans cesse importuné.

Les Princesses ont le privilege d'arriver aux Spectacles en se faisant éclairer par huit flambeaux de cire blanche. J'en ai vu qui pour conserver les flambeaux, arrêtoient à quatre ou cinq-cens pas du Théâtre, pour donner le tems à leurs Laquais d'allumer les flambeaux, afin d'arriver en pompe à l'Opera. Lorsqu'elles fortoient, elles arrêtoient encore au même endroit, les Laquais éteignoient les flambeaux, & la Princesse n'étoit plus éclairée que par deux petites lanternes sourdes, dont on se sert communément ici. Cette maniere d'aller à huit flambeaux me fait souvenir d'une Duchesse Angloise, qui ayant été à Rome, avoit pris goût d'aller de la sorte. Elle voulut en introduire la mode à Paris; mais on lui défendit de marcher ainsi, parce que les deux

ou

ou trois foirs qu'elle fortit, tout le monde se ^{ROMA.} mettoit à genoux ; on croyoit que c'étoit le Saint Sacrement qu'on portoit à un malade.

La plupart des Dames & Princesses ont de très magnifiques carosses ; mais elles s'en servent rarement. Le Marquis *Sudarini*, qui vient de marier son Fils, a donné à sa Bru un carosse qui a couté sept-mille Ecus Romains, qui font environ dix-mille cinq-cens Ecus de notre monnoye. Il y en a plusieurs autres qui sont encore d'un plus grand prix. Ces carosses sont de terribles machines ; c'est tout ce que deux chevaux peuvent tirer. Quelque superbes que soient ces maisons ambulantes, tout ce qui les accompagne ne les assortit jamais. Elles sont ordinairement entourées de dix ou douze Laquais mal vêtus, & qui avec les épées qu'ils portent, paroissent plutôt des Archers que des Valets de pied. Généralement, les livrées sont effroyables ; je ne croi pas qu'il y en ait de plus bizarres au monde. Les Laquais sont la plupart vieux, sales & mal-bâtis : cela vient de ce qu'un pauvre misérable qui endosse une fois la livrée, ne la quitte jamais : il ne parvient pas même à être Valet de chambre. Lorsqu'il est hors d'état de servir, son Maître le *jubile*, c'est à dire, qu'il lui donne la moitié de ses gages, & il ne sert plus. On ne regarde ici ni à la figure, ni à la propreté des Domestiques ; pourvu que le nombre s'y trouve, qu'importe comme ils sont faits ?

Cette marotte d'avoir des Laquais s'étend jusqu'au Bourgeois : les moins à leur aise ne pouvant point en entretenir toute l'année, en

ROME. ont d'arrêtés pour les Fêtes & les Dimanches. C'est un garçon Cordonnier, ou un Ramonneur, qui vient endosser ce jour-là un méchant habit de livrée, souvent emprunté à la Juiverie, & qui avec des cheveux bien gras dertierè les oreilles, & une grande brette au côté, marchant d'un pas grave devant Madame ou Mademoiselle, la conduit à l'Eglise & la ramène au logis. Il seroit contre la bienfèance, qu'une Femme ou Fille sortît seule; les plus abandonnées sont toujours accompagnées d'une Matrone.

Les Pompes funebres se font ici avec beaucoup d'éclat, lorsque c'est quelque personne de qualité. Tous les morts sont portés en terre à visage découvert. J'ai vu les funeraillles du Cardinal *Buoncompagno* Archevêque de *Bologne*, & celles du Prince *Ruspoli*. Le premier fut porté de nuit dans un de ses carosses à l'Eglise de *S. André de Laval*, qui étoit toute tendue de noir. Le lendemain, le Corps fut mis sur un Lit de parade, au milieu de la Nef; il étoit revêtu des Habits Sacerdotaux, la tête tournée vers le Chœur; le Chapeau de Cardinal étoit à ses pieds. Quatre Valets de chambre étoient aux coins du Lit, & tenoient chacun une Baniere de taffetas noir aux Armes du défunt. Cent grands cierges ou torches de cire blanche, sur de grands chandeliers de fer, étoient autour du Lit. La grand' Messe fut chantée en Musique, & tout le Sacré College y assista. Les Cardinaux, en entrant dans l'Eglise, faisoient à genoux une courte priere au Saint Sacrement; ensuite ils alloient se mettre à genoux aux pieds du Mort;

ils y disoient un Pater, & l'Oraison *Absolve* *ROMÉ*, *Domine*, &c; puis prenant un *Asperges*, ils jettoient de l'Eau-bénite sur le Corps du défunt. Après la Messe, les Cardinaux se retirèrent. Le Mort demeura exposé jusqu'au soir, qu'on lui ôta les Habits Sacerdotaux, & on le mit dans une caisse de plomb, qui fut encore enfermée dans une autre caisse de bois de Cypres; après quoi on le descendit dans la fosse. Le Prince *Ruspoli* fut exposé dans l'Eglise de *S. Laurent Lucini*, qui avoit été sa Paroisse, de la même maniere que l'avoit été le Cardinal *Buoncompagno*; mais il n'assista à l'Office ni Cardinaux, ni Parens du Défunt. Les Italiens disent qu'il est barbare d'obliger les Parens d'assister aux funeraillles les uns des autres, comme cela se pratique parmi nous.

Mais s'ils n'assistent point aux funeraillles, ils portent le deuil beaucoup plus régulièrement & plus longtems que nous. Une Femme en deuil est noire depuis la tête jusqu'aux pieds, on ne lui voit pas le moindre linge; cela n'est pas fort avantageux aux brunes. Les Nieces du Pape ne portent jamais le deuil, pas même pour leurs plus proches: les Romains disent que le bonheur d'avoir un Pape dans sa Maison, est si grand, que rien ne doit affliger les Parens d'un Pontife.

On enterre ici les Morts vingt-quatre heures après qu'ils sont expirés, & quelquefois plus tôt. C'est une chose surprenante, que la diligence avec laquelle on pare les Eglises; & il faut convenir, que soit pour des funeraillles, ou pour des jours de Fête, c'est toujours avec une magnificence & un goût extraordinaire.

ROME. La plupart des Eglises ont leurs propres Tentures. Les jours de Fête solennelle, elles sont ordinairement tendues de damas cramoisi, avec une bordure de velours de la même couleur, le tout enrichi de galons & crépines d'or. Toutes ces Fêtes d'Eglise se célèbrent avec beaucoup de pompe & d'appareil: toutes les maisons des quartiers d'alentour sont illuminées la veille & le soir de la Fête même, qui est toujours terminée par un Feu d'artifice qu'on tire dans le lieu le plus spacieux du quartier, & qui se fait aux dépens des Paroissiens. Les Romains ont un goût singulier pour tout ce qui est Fête, & sont grands amateurs de Spectacles. Ils sont pour le moins aussi badauds que les Parisiens; la moindre nouveauté les fait accourir, comme s'ils n'avoient jamais rien vu; & tout ce qu'ils voyent est toujours la même chose. Un Feu d'artifice est élevé chez eux en moins de rien. Ce sont des machines fort hautes, faites de roseaux couverts de papier. Cela paroît beaucoup, & coute fort peu de chose. Il ne se passe presque point de semaine en Eté, qu'il n'y ait un ou deux de ces Feux.

Le Tribunal de la *Rote* est, après les Congrégations des Cardinaux, le premier Tribunal de Rome, & peut être du Monde, puisque son autorité s'étend sur tous les Royaumes & Etats qui reconnoissent le Saint Siège. Il est composé de douze Prélats portant le Titre d'*Auditeurs*, savoir, un *Allemand*, un *François*, deux *Espagnols*, un *Bolonois*, un *Ferrarois*, un *Venitien*, un *Toscan*, un *Milanois*, & trois *Romains*. Ils ont quatre Notaires

res sous eux. Le plus ancien Auditeur préfi-
de. Ils s'assemblent deux fois la semaine, dans
le Palais où le Pape fait sa résidence. C'est au
Tribunal de la *Rote* qu'on appelle dans tous
les Pais Catholiques, pour les Causes Bénéfi-
ciales.

Le Gouverneur de Rome est toujours Pré-
lat, & ordinairement Archevêque *in partibus*.
Sa Charge lui donne rang immédiatement a-
près les Cardinaux, * & il prétend le pas au-
dessus des Ambassadeurs des Couronnes. Je
ne saurois vous dire positivement, si ceux-ci
lui cèdent: je n'en ai point encore vu paroî-
tre dans une fonction publique. Le Gouver-
neur est le Juge souverain des Causes crimi-
nelles, & prend connoissance de toutes les
Causes civiles qui demandent une prompte exé-
cution. Il a sous lui un Lieutenant & un Au-
diteur Civils, un Lieutenant & deux Juges
Criminels, avec nombres d'Officiers subalter-
nes, le Prévôt nommé *Barrigello*, & trois-
cens Archers ou *Sbirri*. Lorsqu'il sort, il est
accompagné de ses Gardes; ce sont dix ou
douze vieux Hallebardiers, plus déguenillés
que tout ce que vous avez jamais vu. Il fait
porter des *fiocchi* noirs à ses chevaux; car vous
serez qu'il y quatre sortes de *fiocchi*: les Car-
dinaux nés Princes, ou Ambassadeurs, en ont
de rouge & or; ceux des Cardinaux qui ne
sont point Princes, sont rouge unis; les Prin-
ces en ont tout d'or; le Gouverneur de Ro-
me & d'autres Prélats, comme le Majordo-
me, en font porter de noirs. Le Gouverneur
sort

* [il est Vice-Camerlingue.]

ROME. fort toujours avec deux carosses; & il est précédé de l'*Ombrello*, comme les Cardinaux. Il va deux fois la semaine à l'Audience du Saint Pere, pour lui rendre compte de tout ce qui se passe, mais particulièrement des raisons qu'ont eu les Juges en condamnant quelqu'un à mort. Il ne peut jamais s'absenter de Rome. Une des plus belles prérogatives de sa Charge, est qu'il ne la quitte jamais que pour devenir Cardinal.

Un autre Magistrat de marque à Rome, est le Sénateur. Les Romains prétendent qu'il représente l'ancien Sénat de Rome: si cela est, c'est bien en raccourci. Il demeure au Capitole, & doit toujours être né hors de Rome. Il tient sa Charge par Bref du Pape, & la conserve pendant sa vie. Il a sous lui plusieurs Officiers subalternes, deux Lieutenans-Civils, portant le titre de *Collateraux*; un Juge nommé *Capitaine de l'Appellation*; un Lieutenant-Criminel, ou *Fiscal*, qui condamne à mort. Il a droit de prendre connoissance de toutes les Causes civiles & criminelles, qui peuvent naître entre les Bourgeois & Habitans de Rome. Pour cet effet il a encore sous lui trente Notaires ou Commissaires, & a la disposition des Prisons du Capitole. Lorsqu'il paroît dans une fonction publique, il est vêtu d'une longue robe de brocard d'or doublée de taffetas rouge, avec une toque de velours noir. Il a sa place marquée dans la Chapelle Papale, & il va, comme le Gouverneur de Rome, deux fois la semaine rendre compte au Pape & au Cardinal-Neveu, de ce qui s'est passé à son Barreau. Il est habillé alors d'une longue fi-

marre

marre ou robe de velours, ou de gros de Tours ROME 7
 noir. Lorsqu'il prend possession de sa Charge, il prête serment au Pape, & Sa Sainteté lui donne un bâton de Commandement, qui est un Sceptre d'yvoire. Il est conduit ensuite en grande cérémonie au Capitole, escorté par toute la Noblesse de Rome à cheval, & par toutes les Milices de la Ville.

C'est une chose assez singulière, que la manière dont les Criminels sont exécutés. On ne connoit ici que deux sortes de supplice; celui de la *Strappa-Corda*, & le Gibet. Le premier, quoiqu'il ne soit pas mortel, me paroît plus affreux que la mort. Un homme est attaché avec les deux mains croisées à une corde, on l'éleve ainsi d'environ quinze ou seize pieds, ensuite on le laisse tomber subitement, & il en est ordinairement estropié pour toute sa vie. Lorsqu'on doit pendre un homme, on en parle huit jours d'avance, comme de la plus belle fête du monde. La veille de l'exécution, plusieurs Prélats, Princes & autres personnes de qualité reçus dans la Confrérie des *Confortateurs*, se rendent sur le minuit à la Prison. Lorsqu'ils sont près des cachots, ils font grand bruit, & demandent à haute voix au Geolier, *Où est un tel?* en nommant le Criminel qui doit être condamné. *Il est ici*, répond cet homme, assez haut pour être entendu du Criminel. *Ouvrez-nous*, disent les Confortateurs; *il est mal là, nous voulons le transférer dans un endroit où il sera mieux.* Le Concierge ouvre le cachot, les Confortateurs y entrent, exhortent le Criminel à les suivre, & le prenant au milieu d'eux & d'une troupe de
Sbir-

ROME.

Sbirres, ils le conduisent par plusieurs galeries & détours vers la porte d'une Chapelle, fermée par une portiere de drap noir. Dans le moment que le Criminel est prêt d'y entrer, le Fiscal le nommant par son nom, lui dit, *Un tel, voilà ta Sentence.* Il lui jette en même tems un billet, où la Sentence est écrite. Le Criminel la lit, ou un des Confortateurs lui rend cet office. Dans ce moment, les Sbirres se retirent, & les Confortateurs demeurent seuls avec le Criminel. La portiere de la Chapelle s'ouvre, & le Patient apperçoit dans le fond un Autel, sur lequel il y a une Croix au milieu de six cierges allumés. On le conduit vers l'Autel, où on lui demande s'il veut se confesser. S'il dit qu'oui, comme peu d'Italiens meurent volontairement sans Confession, on lui donne un Confesseur qui l'exhorte de son mieux.

La plupart des Italiens meurent assez chrétiennement; mais ils ont de la peine à s'y résoudre. Il y a quelques années qu'un homme condamné à mort pour le péché qui attira le feu du Ciel sur Sodome, ne vouloit point entendre parler de Confession. Le Cardinal *Banchieri*, pour-lors Prélat, étoit un de ses Confortateurs, & l'exhortoit à demander pardon à Dieu de ses crimes. *Cocmmment !* lui dit le Criminel, *vous voulez que je meure pour un crime que vous autres Prêtres commettez tous ?* . . . *Je ne sai,* repondit le Cardinal, *s'il y a des Prêtres assez malheureux pour commettre un tel crime; mais si cela est, ils ne l'avouent pas en Justice.* Un autre Criminel ne pouvoit se résoudre à mourir; un Confortateur lui dit, qu'il

qu'il falloit bien que les Rois & les Papes mou- ROM¹
russent. *Il est vrai*, reprit le Patient: *mais ils*
ne sont pas pendus.

Après qu'un Criminel s'est confessé, il reçoit les Sacremens, & les Confortateurs ne l'abandonnent plus jusqu'au lendemain. A dix heures, qui est l'heure de l'exécution, on le conduit dans une charette au lieu du supplice: deux Prêtres & deux Confortateurs s'y placent auprès de lui; il est conduit de manière qu'il tourne le dos à la Potence. Arrivé au lieu du supplice, on le descend devant une Chapelle, où on lui fait faire une priere: ensuite on le fait aller à reculons jusqu'au pied de l'échelle, qu'il monte aussi à reculons. Le Bourreau l'attend en-haut, l'accroche, & puis lui marche sur les épaules pour le faire mourir plus tôt. Après qu'il est expiré, on dit des Messes dans toutes les Eglises, même dans la Chapelle du Pape, pour le repos de son Ame; on fait pour cela une Quête, à laquelle les plus pauvres contribuent. Enfin, après avoir demeuré exposé quatre ou cinq heures, il est enterré comme un autre homme.

Pardonnez moi, Monsieur, si je finis si lugubrement ma Lettre: le Courier est sur son départ; j'ai encore beaucoup d'autres Lettres à écrire: ainsi, ne trouvez pas mauvais que je n'ajoute plus rien à celle-ci. Je suis, &c.

A Rome ce 5 Septembre 1731.



L E T T R E X X X I V .

M O N S I E U R ,

R O M E .

VOici, suivant les apparences, la dernière Lettre que je vous écrirai de Rome ; ainsi je vais vous répondre de mon mieux sur les questions que vous me faites dans votre dernière Lettre. Vous souhaitez, Monsieur, que je vous fasse un portrait fidele du Saint Pere. Pensez-vous bien à ce que vous exigez ? Convient-il à un Particulier comme moi, qui ne vois le Pape qu'en perspective, dans toute sa gloire & sa grandeur, de le dépeindre ? Non, Monsieur, les Successeurs de *S. Pierre* ne sont point comme les autres Princes : il n'y a que leurs Domestiques les plus affidés qui puissent bien les connoître ; & ceux-ci, soit par zèle ou par politique, les dépeignent toujours, sinon comme ils sont, du moins comme ils devroient être. Vous me direz, que dans toutes les Cours il en est de même, & que malgré cela on peut juger des Princes par leurs actions. Il est vrai : mais cela ne nous donne jamais qu'une idée imparfaite des Princes, qui souvent font du bien ou du mal sans le vouloir faire.

A juger par l'extérieur, *Clement XII* peut être mis au rang des plus grands Pontifes qu'ait eu l'Eglise. Il a toujours, avant même que

que d'être Pape, passé pour homme de bien, ROME.
 & il borne toute sa gloire à mériter ce titre.
 Il est sec, & si je l'ose dire, quelquefois brusque dans ses réponses. L'envie qu'il a de rétablir les Finances, que les Ministres de *Benoit XIII* ont fort dérangées, le rend oeconome, peut-être plus qu'il ne convient à son Caractere. Il a les intérêts du Saint Siège fort à cœur; mais on l'accuse d'être plus touché de la perte qu'il fait du Duché de *Par-me*, (qu'on prétend ici être dévolu au S. Siège par la mort du Duc *François Farnese*,) qu'il ne l'est des troubles que causent les affaires de la Constitution en France. Il est assez ami des gens de qualité; mais il leur fait peu de bien. Son épargne s'étend jusques sur ses Neveux: il les a comblés d'honneurs & de titres, mais il leur a donné jusqu'à présent très peu d'argent. Lorsqu'il étoit Cardinal, sa maison étoit ouverte pour tout le monde, il vivoit avec magnificence, & on s'étoit attendu qu'il seroit plutôt un Pape prodigue, qu'oeconome; il étoit honnête & affable, mais peu serviable: content de bien recevoir ses Amis, il croyoit que cela suffisoit: les affaires l'occupoient peu; il pensoit plus à vivre noblement, qu'il ne pensoit à l'Etat. Aussi les Romains, qui n'étoient pas autrement satisfaits de son élection, disoient qu'il étoit parvenu au Pontificat en jouant au Piquet.

Depuis qu'il est Pape, il est entièrement changé: il veut être informé de tout, & affecte de vouloir être son propre Ministre. Malheureusement, la mémoire commence à lui manquer, & il a presque perdu la vue:
joint

ROME. joint à cela, que n'ayant jamais été employé dans des affaires de Politique, il a plus de théorie que de pratique. Malgré cela, il auroit été à souhaiter pour l'Etat Ecclésiastique, qu'il eût été élu Pape à la place de Benoît XIII: mais le malheur de ce Pais-ci est, qu'il est ordinairement à des Princes plus occupés de leurs infirmités, que du soin du Gouvernement. Il est dommage que le Pape soit si vieux, car il a les qualités qui forment un grand Prince. Malgré son grand âge, il a eu le bonheur de faire dix Cardinaux en quinze mois de Pontificat. Sa dernière Promotion de cinq Cardinaux n'a pas été généralement approuvée. Entre autres Pasquinades assez grossières qui ont été débitées à ce sujet, on avoit affiché à plusieurs portes du Palais Pontifical ces paroles: *Nostro Signore fa una bella promotione, quattro Matti ed un Minchione*. Les cinq Cardinaux ont été Mgr. Guadagno Neveu du Pape, ci-devant Carme déchauffé; Mgr. Doria, *Maestro di Camera*, Archevêque de Benevent; Mgr. Gentili, Dataire, à qui le Pape avoit fait quitter la Charge de *Secretario della Congregazione de Vescovi e Regolari*, dont on ne sort que pour être Cardinal, & lui avoit fait accepter la Charge de Dataire qui n'est qu'une simple Commission; Mgr. Ferrayo, & Mgr. Bichi, Nonces en Portugal.

Le dernier est célèbre pour les démêlés qu'il a occasionnés entre le Saint Siège & la Cour de Lisbonne. Le Roi de Portugal, mécontent de ce que ce Nonce faudoit les Droits d'entrée en faisant venir des marchandises pour son compte, qu'il vendoit ensuite

au

au préjudice des Marchands Portugais, & ROMA
 plus irrité encore de ce que ce Prélat s'attribuoit plus d'autorité que n'avoient fait ses Prédécesseurs, demanda son rappel à *Clément XI*. Il réitéra ses instances auprès d'*Innocent XIII*, qui enfin consentit à sa demande. Alors le Roi, par un changement dont j'ignore la cause, déclara qu'il ne vouloit point que *Bichi* partît de sa Cour avant que d'avoir achevé le tems de sa Nonciature. Et comme le Pape avoit nommé Mgr. *Ferrayo* pour relever *Bichi*, & qu'il s'obstinoit que ce dernier retournât à Rome, le Roi ordonna à son Ambassadeur de demander au Pape la raison pour laquelle il rappelloit *Bichi*; & lui enjoignit, qu'en cas que le Saint Pere déclarât que c'étoit pour punir son Nonce, il eût à dire que ce Ministre étoit entierement innocent de tout ce dont il avoit été accusé en Portugal: mais que si au contraire le Pape donnoit à entendre qu'il rappelloit *Bichi* pour lui conférer une Charge dans le Palais Apostolique, qui lui assurât le Chapeau de Cardinal, lui Ambassadeur eût à répondre, que Sa Maj. Portugaise croyoit que la Dignité de Nonce à sa Cour devoit procurer la Pourpre à tous ceux qui résidoient en cette qualité auprès d'Elle; qu'ainsi Sa Maj. ne souffriroit jamais que Mgr. *Bichi* partît de Lisbonne avant que d'être déclaré Cardinal.

Le Pape se recria contre la nouvelle prétention du Roi, il réitéra ses ordres à *Bichi* pour revenir à Rome, & fit partir Mgr. *Ferrayo* pour le Portugal. Mais le Roi défendit à *Bichi* de sortir du Royaume, & à
Fer-

ROME. *Ferrayo* d'y entrer. *Bichi* même refusa d'obéir au S. Pere ; celui-ci le menaça de l'excommunier ; mais le Prélat, assuré de la protection du Roi , ne fit pas grand cas des Censures Apostoliques. Le Roi , en effet , continua de solliciter vivement le Chapeau pour lui ; mais *Innocent XIII* n'en voulut point entendre parler ; sous prétexte qu'il ne lui convenoit pas d'élever *Bichi* à la Pourpre , après avoir été , comme Cardinal Protecteur de Portugal , son accusateur auprès du Saint Siège.

Benoit XIII , naturellement incliné à faire du bien , & porté à la paix , étant parvenu au Pontificat, écrivit de sa main au Roi de Portugal , & lui promit le Chapeau pour *Bichi*. Le Sacré College , informé de l'intention du Pape , lui fit de vives remontrances , & chaque Cardinal en particulier lui représenta combien peu *Bichi* étoit digne de la Pourpre. Le Cardinal *Corfini* , aujourd'hui Pape , fut celui qui se déclara le plus vivement contre le Prélat : il dit au Pape , que quelque respect qu'il eût pour Sa Sainteté , il ne consentiroit jamais que *Bichi* , cet homme sans honneur & sans foi , (c'étoient les épithetes dont il l'honoroit) devînt son Confrere. Enfin tout le Sacré College témoigna tant de mécontentement de cette Promotion , que le Pape fut obligé de retirer la parole qu'il avoit donnée au Roi de Portugal. Ce Monarque , irrité d'être le jouet des Prêtres , rappella l'Ambassadeur & l'Envoyé qu'il avoit à Rome , & ordonna à ses Sujets d'en sortir , & de n'avoir aucune liaison avec le Saint Siège.

Lo

Le Pape à son tour rappella *Ferrayo*, qui étoit ROME.
 toujours resté en Espagne sur la frontiere du
 Portugal: il cita *Bichi*, qui se résolut enfin à
 revenir.

Sur ces entrefaites, *Benoit XIII* mourut;
 & *Clément XII* lui ayant succédé, *Bichi* qui
 lui est Parent revint à *Sienna*, Lieu de sa nais-
 sance. C'est là qu'il apprit sa Promotion, qui
 s'est faite le 24 Septembre dernier, non sans
 de grandes contestations dans le Sacré Colle-
 ge. Un grand nombre de Cardinaux ont fait
 ressouvenir le Saint Pere, qu'il avoit été au-
 trefois le plus empressé à donner l'exclusion à
Bichi. Dans le Consistoire où le Pape le pro-
 posa, un Cardinal en opinant dit, que ce Pré-
 lat pouvoit être reçu dans le Sacré College en
 qualité de Pénitent. Le Pape ayant dit qu'il
 ne savoit point d'autre moyen de parvenir à
 un accommodement avec le Roi de Portugal,
 qu'en faisant *Bichi* Cardinal, un des Cardi-
 naux lui répondit: „ Je doute que la Promo-
 „ tion de *Bichi* nous remette bien avec le
 „ Portugal: mais en tout cas, ce ne sera
 „ toujours qu'un Chapeau mal donné de
 „ plus ”.

Les Romains languissent après cet accom-
 modement avec le Portugal. De tout tems
 les Ambassadeurs de cette Couronne ont fait
 ici une très grande dépense, mais particuliere-
 ment sous le Roi regnant, qui y a fait em-
 ployer de très grosses sommes en Statues, Ta-
 bleaux & autres choses de prix. On compte
 que l'absence des Portugais est une perte de
 plus d'un million d'Ecus Romains par an pour
 la Ville de Rome.

R O M E .

Les Neveux du Pape sont , comme leur Oncle , integres , pleins d'honneur & de probité : mais ils ne rendent service à personne , & ne connoissent point le plaisir de faire du bien ; soit que leur froideur naturelle les porte à n'être point serviables , ou que leur pouvoir auprès de leur Oncle ne soit pas bien grand. Le Cardinal , qui naturellement devoit avoir le plus de crédit , est celui qui en a le moins. Son panchant pour l'œconomie * est excessif. Avant qu'il fût Cardinal & Ministre , on en avoit une haute idée : on croyoit qu'un homme qui avoit beaucoup voyagé , & qui 'avoit été employé pendant plusieurs années par le Grand-Duc en France & au Congrès de Cambray , devoit être versé dans les Affaires : aujourd'hui on lui applique ce Vers :

Tel brille au second rang , qui s'éclipse au premier.

Tout le monde convient de sa droiture ; mais on ne le regarde point comme un Ministre. Il est d'une froideur rebutante : lorsqu'il accorde quelque grace , il le fait d'une si étrange maniere , que ceux qui les reçoivent sont fâchés de lui avoir obligation. Je doute qu'après la mort de son Oncle , il lui reste beaucoup de créatures.

Dans

* [Dans le tems qu'il étoit au Congrès de Cambray , il vouloit régler la maison de chaque Plénipotentiaire , & c'est tout ce qu'il y faisoit. Un jour il s'avis de donner ses avis œconomes chez Mylord Wiltshire , mais il trouva Mylady peu complaisante , Mr. le Marquis s'adressant à elle , nous nous servons des Italiens pour régler nos affaires ; mais pour la table , permettez-nous de consulter les Français.

Dans le même Consistoire où le Pape a fait ROME.
Bichi Cardinal, le Saint Pere parla beaucoup
sur la Succession de *Parme*. Il se plaignit en
termes généraux, de l'Empereur, de ce qu'il
s'attribuoit sur les Etats de *Parme*, des droits
qui n'étoient dûs qu'au Saint Siège. Il fit part
au Sacré-College, de tout ce qu'il avoit fait
pour maintenir les droits de l'Eglise: il dit que
dès qu'il avoit été informé que la Duchesse
de *Parme* n'étoit point enceinte, il avoit or-
donné à son Nonce à *Parme* de prendre pos-
session des Etats dévolus au Saint Siège par
l'extinction de la Ligne masculine de la Mai-
son *Farnese*; que son Nonce avoit exécuté ses
ordres; mais que *Stampa*, Général & Com-
missaire de l'Empereur, avoit fait publier un
Edit par lequel il défendoit au nom de l'Em-
pereur à tous les Sujets de *Parme*, de recon-
noître d'autre Souverain que celui à qui Sa
Maj. Impériale donneroit l'Investiture du Du-
ché. Le Pape dit qu'il avoit appris avec dou-
leur cet attentat de *Stampa*; mais qu'il espe-
roit de la justice & de la piété de l'Empereur,
qu'il n'approuveroit point la conduite de son
Général, & qu'il ne commettrait rien contre
les droits incontestables du Saint Siège sur les
Etats de la Maison *Farnese*. Les Cardinaux
répondirent fort modestement au Pape: ils le
remercièrent des soins qu'il s'étoit donnés pour
maintenir les droits de l'Eglise, & le prièrent
de continuer ces mêmes soins. Les Cardi-
naux *Cienfuegos* & *Bentivoglio* n'assistèrent
point à ce Consistoire, étant informés de tou-
tes les plaintes que le Pape y devoit faire. Ces
gens-ci sont extrêmement irrités contre l'Em-
pereur.

R O M E.

pereur. „ Quoi ! disent-ils , n'avoir pas plus
 „ de respect pour le Pape & le Saint Siège,
 „ envahir les biens de l'Eglise , en disposer à
 „ son gré, sont-ce là les actions d'un Empe-
 „ reur Protecteur de la Foi Catholique ? ” A
 les entendre, on croiroit que l'Empereur leur
 ôté réellement leur bien. Je suis persuadé,
 que pourvu qu'il leur donnât le Duché de
 Parme, ils consentiroient qu'il se fit Janse-
 niste.

Vous souhaitez, Monsieur, d'être informé
 de la reception qu'on fait ici aux Ambassa-
 sadeurs. Il y a longtems que j'aurois prévenu
 vos desirs, si j'avois vu aller à l'Audience du
 Pape tout autre Ambassadeur que celui de
Malte, dont la reception est inférieure ici à
 celle qu'on y fait aux Ambassadeurs des Cou-
 ronnes. Ce fut le second Dimanche de Ca-
 rême après dîner, que l'Ambassadeur de *Mal-*
te, qui résidoit ici depuis six ans en qualité
 d'Ambassadeur de l'Ordre, fit son Entrée
 comme Ambassadeur Extraordinaire d'Obé-
 dience. Ce Ministre s'étant rendu sans suite
 à la Vigne du Pape *Jules* hors de la Porte du
Peuple, il y fut complimenté de la part du Pa-
 pe par le *Majordome* & le plus ancien Prélat,
 & de la part des Cardinaux & de la principale
 Noblesse par leurs Gentilshommes. La mar-
 che se fit ensuite avec plus d'ordre qu'on n'en
 observe ordinairement ici dans les fonctions
 publiques. D'abord paroissoient les carosses
 à six chevaux des Cardinaux, Princes, & au-
 tres personnes de distinction, marchant sans
 faire attention au rang de leurs Maîtres. Puis
 venoient deux Palefreniers à cheval, de l'Am-
 bassadeur ;

bassadeur; ils étoient suivis de quatre Caïssons & de deux Chariots de campagne, couverts de tapis brodés aux Armes de Son Excellence. L'Ecuyer de l'Ambassadeur, suivi de six Chevaux de main, de deux Trompettes, des Valets de pied, Valets de chambre, Pages & Gentilshommes de l'Ambassadeur, tous à cheval. Ils étoient suivis des premiers Valets de pied des Cardinaux, montés sur des Mules, & portant le Chapeau rouge de leur Maître pendu sur les épaules. Ils précédoient les Gentilshommes des Cardinaux, qui étoient suivis d'un Détachement des Chevaux-légers. Suivoient les *Camerieri d'honneur*, montés sur des Mules. Les Chevaliers de *Malte* à cheval précédoient l'Ambassadeur, qui étoit entre le *Majordome* & Mgr. *Colonne* le plus ancien Prélat. Son Excellence étoit précédée de douze Coureurs de sa livrée, & marchoit au milieu de deux files de Cent-Suisses de la Garde du Pape. Trois carosses à six chevaux, de l'Ambassadeur, fermoient la marche. Tout ce Cortège passa par les principales rues de Rome, & accompagna l'Ambassadeur à son Hôtel, où Son Excellence fit servir des rafraichissemens à tout le monde.

Le jour de l'Audience, l'Ambassadeur se rendit dans ses équipages au Palais de *Monte-Cavallo*, accompagné des carosses des Cardinaux & de la Noblesse. Il fut reçu au haut de l'Escalier par le *Majordome*, qui le conduisit dans l'Appartement qu'on nomme l'*Appartement des Princes*. L'Ambassadeur y attendit quelque tems; enfin deux Maîtres des Cérémonies vinrent l'avertir que Sa Sainteté étoit

ROME. prête à l'admettre à l'Audience dans le Confistoire où elle étoit. L'Ambassadeur s'y rendit, conduit par les Maitres des Cérémonies. Mgr. *Aquaviva* Majordome le reçut à l'entrée de la Salle du Confistoire, & le conduisit à l'entrée du Parquet en face du Pape. L'Ambassadeur s'y mit à genoux, & fit une profonde inclination au S. Père, qui lui donna sa bénédiction. Il se remit encore à genoux au milieu du Parquet, & pour la troisième fois aux pieds du Pape, à qui il fit son discours à genoux. Il remit aussi dans cet état la Lettre du Grand-Maitre au Saint Père, qui la donna à un Prélat, lui ordonnant d'en faire la lecture. L'Ambassadeur se leva, & ayant traversé le Parquet en saluant à droite & à gauche les Cardinaux, il fut se mettre à genoux à l'entrée du même Parquet, en face du Saint Père. Il entendit ainsi faire la lecture de la Lettre du Grand-Maitre, & ensuite un assez long Discours Latin que fit à genoux un Abbé Chevalier de Malte, au nom de l'Ordre. Le Prélat qui avoit fait la lecture de la Lettre, répondit en Latin à ce Discours. L'Ambassadeur, qui étoit toujours demeuré à genoux, se leva après que le Prélat eut fini de parler : il retourna se mettre à genoux aux pieds du Pape qu'il baisa, & présenta ensuite à Sa Sainteté les Chevaliers de Malte qui l'avoient accompagné à l'Audience, & qui baisèrent tous les pieds au Saint Père. Le Pape s'étant levé, se retira dans son Appartement. L'Ambassadeur attendit dans la Salle du Confistoire, jusqu'à ce que tous les Cardinaux en fussent sortis. Il retourna ensuite à son Hôtel,

tel, où il donna un grand repas aux Chevaliers R. 0. 12. 11
de son Ordre. Le lendemain, & les jours
suivans, il fit ses visites de cérémonie aux
Cardinaux. Leurs Eminences ne donnent
point la main aux Ambassadeurs : mais à cela
près, ils les reçoivent assez comme leurs é-
gaux.

On m'a assuré que les Ambassadeurs Extra-
ordinaires des Rois sont logés trois jours au Pa-
lais Pontifical, pendant lesquels ils ont l'hon-
neur de dîner une fois avec le Saint Pere. Si
je suis encore ici à l'arrivée de Mr. le Duc de
S. Aignan Ambassadeur de France, qu'on at-
tend tous les jours, je vous marquerai la re-
ception qui lui sera faite ; car quoique ces Cé-
rémonies se trouvent ici imprimées, je veux
voir par mes yeux, avant que de vous rien
assurer.

De toutes les fonctions publiques qui se font
ici, il n'y en a point de plus auguste & de
plus sainte que la Procession du Saint Sacre-
ment, lorsque le Pape le porte. Le jour de
la Fête-Dieu, le Saint Pere étoit assis dans
une chaise à bras sans dossier : il avoit un Prié-
Dieu devant lui, sur lequel il reposoit le So-
leil qui renfermoit le Saint Sacrement. Sa
Chape, qui étoit fort longue & fort ample,
couvroit le Prié-Dieu & la chaise, de manie-
re que le Pape paroissoit être à genoux. Il
avoit la tête découverte, & étoit porté ainsi
par huit hommes. Je n'ai rien vu de plus
exemplaire en ma vie, que la contenance du
Pape pendant cette Cérémonie : on voyoit
la contrition & la dévotion peintes sur son vi-
sage. La Procession partit de l'Eglise de S. Pier-

ADME. *re.* Toutes les Confréries , les Ordres Religieux , la Noblesse Romaine , les Conservateurs Romains, le Gouverneur de Rome, le Chapitre de S. Pierre, tous les Prélats & Evêques, y comparurent. On portoit devant le Saint Pere trois Tiars & autant de Mitres, enrichies de perles & de diamans. Le Pape étoit entouré des Cent-Suisses de sa Garde, tous cuirassés, & des Officiers de sa Chambre. Les Chevaux-légers & les Cuirassiers à cheval fermoient la Procession. La Colonnade de S. Pierre & les rues étoient tendues de tapisseries, & couvertes de toiles pour empêcher l'ardeur du Soleil. Le Pape passant devant la maison où étoit la famille des *Stuarts*, donna la bénédiction du Saint Sacrement à ces Princes. Les Nieces du Saint Pere étoient dans une maison voisine; mais elles ne reçurent pas le même honneur, qui est réservé aux seuls Souverains.

Vous me paroissez , Monsieur, beaucoup trop prévenu contre le Saint Office ou l'Inquisition , pour que je ne tâche pas de vous desabuser de la prévention où j'ose dire que vous êtes. Ce Tribunal ne doit pas être plus redoutable aux honnêtes-gens, que toutes les autres Cours de Justice. On en fait mille contes dans nos Pais, & sur-tout parmi les Protestans, qui sont absolument faux. Vivez en homme de bien; parlez de Dieu & des Saints avec le respect que vous leur devez, ou du moins ne cherchez point à les insulter; ne donnez point de scandale public; & vous n'avez rien à craindre du Saint Office. De bonne-foi, dans tous les Pais Chrétiens, un
hom-

homme qui dira ou fera publiquement des impiétés, ne sera-t-il pas repris par les Consistors & par la Justice ? Je vous avoue que je ne conçois pas en quoi consiste cette barbarie & cette inhumanité qu'on attribue dans les Pais Protestans au Saint Office : il me paroît au contraire que c'est le Tribunal le plus doux qu'il y ait au monde. Que j'aye commis, dit, ou pensé les choses les plus injurieuses à Dieu & à la Religion, que j'aie m'en acoufer au Saint Office, & que je lui témoigne du repentir de mes fautes & de mes erreurs ; le Pere Commissaire me représentera l'horreur de mes péchés, il m'exhortera pour le salut de mon ame, à changer de mœurs & de sentimens, & enfin il m'absoudra. Quel est donc le Tribunal Protestant, qui se contente d'une confession volontaire ? Au-lieu d'absoudre le Pénitent, ne le condamnent-ils point à la prison & au supplice ?

Depuis seize mois que je suis dans Rome, je n'ai point oui dire que quelqu'un ait été arrêté par le Saint Office : j'ai vu au contraire des actes de clémence de ce Tribunal tant décrit, que n'auroit peut-être point fait le Consistoire de *Geneve*. Un certain *Pallas*, natif de *Toulon*, Capitaine de haut-bord en France, vint ici dans les commencemens que j'y fus arrivé. Il avoit avec lui une jeune personne, qu'il disoit avoir enlevée. Il demanda au Vicaire la permission de l'épouser, & elle lui fut accordée. Quelques mois après, arrive une Femme, qui se trouve être l'Epouse de *Pallas*, & Mere de la jeune Fille qu'il venoit d'épouser, & qui étoit prête d'accoucher.

R. O M E.

Pallas voyant son crime prêt à être découvert, va se déclarer au Saint Office; qui lui donne sureté pour sa personne & l'absout peu de jours après, lui enjoignant de reprendre sa première Femme. *Pallas* mourut peu de jours ensuite, & ses deux Femmes sont allé plaider pour leur Douaire. Je doute que cet Officier eût été absous devant un Parlement de France.

La Congrégation du Saint Office fut établie par le Pape *Paul III*, à la sollicitation du Cardinal *Jean-Pierre Caraffe*, qui depuis étant devenu Pape sous le nom de *Paul IV*, augmenta notablement l'autorité de ce Tribunal. Le saint Pontife *Pie V* la réduisit à l'état où elle est aujourd'hui. Cette Congrégation est composée de douze Cardinaux, de nombre de Prélats, & de quantité de Théologiens de différens Ordres, qu'on nomme les *Consultori & Qualificatori del Santo Officio*. Parmi ceux-ci sont compris un Conventuel, le Général des Dominicains, le Maître du Sacré Palais, le Commissaire du Saint Office, le Fiscal, & l'Assesseur; ce dernier doit toujours être un Prélat Séculier. Ce Tribunal prend connoissance des Causes d'Hérésie, & des nouvelles Opinions qui repugnent à l'intégrité de la Foi Catholique: comme aussi des matieres d'Apostasie, Sortilèges, abus des Sacremens, & autres Maléfices. Il connoît pareillement des Livres défendus. Il tient ses séances deux fois la semaine, savoir, le Mercredi dans le Couvent de la *Minerve*, & le Jeudi en présence du Pape qui en est le Chef. Le plus ancien Cardinal porte le Titre de Secrétaire du

du Saint Office, & en est le Garde des ^{Rome} Sceaux. Les seuls Cardinaux y ont voix délibérative, & ils n'admettent que les avis qui leur paroissent convenables.

Le Palais du Saint Office est joignant l'Eglise de *S. Pierre*: c'est là où demeurent l'Assesseur, le Pere Commissaire, le Fiscal, le Notaire & autres Officiers. C'est là aussi que sont détenus les Prisonniers, & qu'ils sont jugés suivant l'exigence du cas. Les Officiers du Saint Office ne reconnoissent en première instance d'autres Juges que l'Assesseur du Tribunal dont ils sont membres, & ils appellent en sentence définitive à Mrs. les Cardinaux membres de la Congrégation.

Je finirai ma longue Lettre, par une remarque que j'ai faite sur les *Romains*, & les *Italiens* en général: je veux dire, sur la haine réciproque des Habitans des divers Etats d'Italie. Les *Romains* haïssent les *Florentins*, je croi vous l'avoir dit plus d'une fois: mais ils n'en demeurent pas là, & ils haïssent aussi cordialement les *Napolitains* & les *Génois*. Ils disent communément, qu'il faut sept *Juifs* pour faire un *Génois*, & sept *Génois* pour faire un *Florentin*. C'est une chose étonnante, que cette haine qui anime les Peuples d'Italie les uns contre les autres. Je ne saurois concevoir comment ils n'ouvrent pas les yeux sur le préjudice qu'elle leur porte: car enfin, elle n'est pas simplement d'une Province à l'autre, elle répand son poison sur les Villes soumises au même Souverain. Ces gens-ci ne sauroient se mettre en tête qu'ils forment une même Nation, & que leur union feroit leur richesse & leur puissance. Ja-

R. O. M. D. Pour les uns des autres, ils ne cherchent qu'à se détruire, & se privent ainsi du soutien le plus solide de leur Liberté.

Il me paroît que nous sommes beaucoup plus raisonnables; car quoique notre Allemagne soit divisée en bien plus d'Etats que ne l'est l'Italie, nous formons du moins un Corps contre les Etrangers qui en veulent à nos Biens & à notre Liberté. Les petits Princes suivent la volonté de l'Empereur, & l'interêt unanime de l'Empire est le leur. Nos Princes se voyent, se visitent, & maintiennent une sorte de liaison commune. Les Princes Italiens, au contraire, ne se voyent jamais; & lorsque par un cas fortuit un Souverain de quatre ou cinquante lieues de Pais vient à avoir une entrevue avec un autre, il faut autant de négociations qu'il en a fallu pour ajuster l'entrevue de *Philippe IV* & de *Louis XIV*. N'est-il pas ridicule que de si petits Etats en agissent avec autant de finesse & de politique les uns envers les autres, que les Royaumes les plus puissans? C'est cette défiance & cette haine mutuelle des Etats & des Villes d'Italie, qui les a rendus depuis longtems le jouet des Etrangers. Si cependant ces gens vouloient s'entendre, ils les chasseroient bien-tôt. La Nature leur a donné des fossés & des murailles; il ne tiendrait qu'à eux de les défendre: mais c'est apparemment ce que la Providence, qui règle le sort des Etats, ne veut point.

Adieu, Monsieur. Je ne sais pas trop quand je pourrai vous écrire, encore moins quand j'aurai le plaisir de vous embrasser. Il ne se passe point de jour que je ne le fasse en idée.

Ren.

Rendez-moi la pareille , & foyez assuré que personne au monde n'est plus particulièrement que moi , &c.

A. Rome , ce 10. Octobre 1731.



LETTRE XXXV.

MONSIEUR,

LA route de Rome à LORETTE a été tant décrite, que je croi devoir la passer sous silence. Je ne vous en dirai pas davantage de la *Santa-Casa* : vous savez comme quoi les Anges l'ont portée au lieu où elle est aujourd'hui. Si vous voulez savoir en quoi consiste le Trésor de cette Maison, lisez les Voyages de *Misson* ; il a amplement détaillé toutes choses. Depuis ce tems-là, ce Trésor ne s'est pas autrement augmenté ; les Princes n'y envoient presque plus d'offrandes. La Reine de France vient d'y faire une fondation à perpétuité, de quatre Messes par jour, en action de grâces de la naissance du Dauphin.

De Lorette à BOLOGNE, le chemin est bon, & le Pais beau & fertile. Jè me suis encore arrêté trois jours dans cette Ville, pour y voir Mr. le Cardinal *Grimani*, qui y est Légat du Saint-Siège. C'est un Prélat d'une haute vertu, dont les mœurs sont saintes, & les manieres simples & polies. Il a été Inter-

BOLO-
GNE.

nonce à Bruxelles, Nonce à Cologne, puis en Pologne; & il résidoit à Vienne en cette qualité lorsqu'il fut élevé à la Pourpre. Je l'ai connu dans toutes ces différentes Nonciatures, je l'ai vu à Rome lorsqu'il y est venu recevoir le Chapeau, & je viens de le voir à *Bologne*: je l'ai trouvé, Cardinal & Légat, tel qu'il étoit n'étant qu'Internonce *. Les honneurs ne changent que les Ames ordinaires.

FLOREN-
CE.

Quelque répugnance que j'aye eu de repasser une seconde fois l'*Apennin*, il a falu pourtant m'y résoudre, ou renoncer à me trouver à *Livourne* à l'arrivée des Flottes Espagnole & Angloise. J'ai été à FLORENCE, & j'ai eu l'honneur de saluer le Grand-Duc, & Madame l'Electrice Palatine Douairiere. J'avois fait autrefois ma cour à cette Princesse, à *Dusseldorff* & ici; elle a bien voulu s'en rappeler la mémoire, & m'a comblé d'honneurs & de grâces. Son Altesse Sérénissime Electorale vit dans une grande retraite, & est presque continuellement en oraison. Elle a ses Dames du Palais; mais au reste elle est servie par les Officiers du Grand-Duc. Elle se sert aussi des Equipages de ce Prince:

Je ne comptois point de pouvoir rendre mes respects au Grand-Duc, parce qu'on m'avoit dit qu'il étoit très difficile d'en avoir Audience.

* [Le Cardinal *Grimani* avoit succédé dans la Légation de *Bologne* au Cardinal *Bentivoglio*, aussi tôt qu'il avoit été créé Cardinal par le Pape regnant. Il est mort dans cette Légation, & S. S. a conféré sa place au Cardinal *Gio. Bat. Spinola* qu'il venoit d'élever à la Pourpre.]

dience. Cependant je suis parvenu à cet hon- FLORENCE
 neur , dans le tems que j'y pensois le moins. OR.
 Au sortir de chez Madame l'Electrice, je ren-
 contrai un Valet de chambre du Grand-Duc,
 qui me dit que S. A. R. me demandoit. Ce
 message me surprit ; je croyois qu'il se mé-
 prenoit : mais il me dit que c'étoit bien à moi
 qu'il avoit ordre de parler. Il salut obeir.
 Le Valet de chambre m'introduisit à l'Audien-
 ce. Je trouvai le Grand-Duc au lit, ayant
 plusieurs Chiens à l'entour de lui. Il étoit
 assis, en chemise, sans manchettes ni cami-
 sole, avec une longue cravate de grosse mous-
 seline. Son bonnet étoit fort barbouillé de ta-
 bac, & véritablement tous les atours n'é-
 toient ni propres ni magnifiques. A côté du
 lit étoit une table en forme de buffet, sur la-
 quelle il y avoit des seaux d'argent remplis de
 bouteilles de liqueurs, & des verres. S. A.
 R. me reçut avec de grandes marques de bon-
 té. Elle me fit des reproches de ce que je
 n'avois pas encore demandé à la voir, & me
 dit le plus gracieusement du monde, qu'il étoit
 fort mal à moi de témoigner tant de froideur
 pour mes anciens Amis. Ce Prince se sou-
 vint d'avoir connu mon Pere, & se rappella
 que lorsqu'il avoit été à *Berlin*, mes Parens
 lui avoient rendu tous les respects qu'ils lui de-
 voient. Il me demanda des nouvelles de la
 Cour de Prusse, & voulut savoir tous les
 changemens qui s'y étoient faits depuis qu'il
 n'y avoit été. Il me parla de la Cour de Ro-
 me, & particulièrement du Pape. Il me dit
 en riant, que de son Sujet qu'avoit été le
 Saint Pere, il étoit devenu son égal, ensuite
 son

FLOREN-
SE

son Maître & celui de tous les Princes Catholiques. La conversation devint ensuite plus gaye; elle roula sur les plaisirs, la bonne-cher & le vin. Le Grand-Duc me dit qu'il étoit de trop bonne heure pour boire du vin, (il étoit deux heures après midi); mais qu'il vouloit me faire goûter une liqueur excellente. Il eut la bonté de m'en verser d'une bouteille qui étoit à côté de son lit. J'eus beau protester que je ne buvois jamais de liqueurs, il falut boire ce verre, après celui-là un autre, & enfin un troisieme. Le Grand-Duc ne se prévaloit point de son rang, il me traitoit d'égal & buvoit autant que moi. J'étois sur le point d'embrasser ses genoux & de lui demander quartier, lorsqu'heureusement pour moi, le Sieur *Joannino*, son Valet de chambre favori, vint lui dire quelque chose à l'oreille. Le Grand-Duc prit un air sérieux, & peu de tems après me congedia, en m'ordonnant de ne point partir de Florence sans recevoir ses commandemens. *Divertissez-vous le plus que vous pourrez*, me dit ce Prince; *mais ne partez point sans me dire adieu*. Deux heures après que je fus arrivé à mon Auberge, S. A. R. m'envoya un présent, consistant en Volailles, Saucissons de Bologne, Fromages, Confitures, & autres bonnes choses, comme plusieurs douzaines de bouteilles de très excellent Vin. Il y en avoit assurément assez pour me nourrir trois mois.

Je demurai quatre jours à attendre les ordres du Grand-Duc; mais voyant que je n'en recevois point, je lui fis demander par *Joannino* son Favori, s'il n'avoit rien à me commander. Il

me

me fit dire qu'il me prioit d'attendre encore ^{FLOREN-}
 deux jours, & qu'en suite il me verroit. J'ap- ^{CE.}
 pris qu'il étoit arrivé un Courier de Livour-
 ne, qui avoit apporté la nouvelle qu'on y
 avoit vu la Flotte d'Espagne en mer. Je crus
 que le Grand-Duc seroit fort occupé avec ses
 Ministres; mais je fus bien-tôt informé qu'il
 s'en remettoit entierement à ce que feroient
 le Commandeur *D'Elbene* & le Marquis *Ri-*
nuccini, ses Ministres, qui régloient tout à
 leur gré, avec le Pere *Ascanio* Ministre d'Es-
 pagne.

Le Grand-Duc étoit tranquille dans son lit :
 ce n'est pas qu'il fût malade, mais il s'y plai-
 soit. Il y a vingt-deux mois qu'il n'est point
 sorti de son Palais, & plus de sept qu'il ne
 s'est point habillé. Il fait jour chez lui à mi-
 di. Il fait venir devant son lit, ceux à qui il
 veut parler. Les Florentins ne parviennent pas
 aisément à cet honneur. Il paroît que notre
 Nation est celle qu'il estime le plus; il parle
 bien notre Langue, & se pique même d'en
 savoir les divers Dialectes. Il passe peu de
 Pélerins allant à Rome, ou en revenant, qu'il
 ne fasse venir chez lui : il s'entretient des heu-
 res entieres avec eux, leur fait boire des li-
 queurs, & les renvoye en leur donnant un écu.
 Il dîne à cinq heures du soir, & soupe à deux
 heures après minuit. Il mange toujours seul,
 souvent dans son lit, & reste des deux & trois
 heures à table, pendant lesquelles il s'entre-
 tient avec *Joannino* & quelques Jeunes-gens.
 qu'on appelle *Ruspanti*, parce qu'étant pen-
 sionnaires du Grand-Duc, ils sont payés en
Ruspes qui sont autant que des *Sequins*. Il y
 en a

FLOREN-
CE.

en a qui ont deux, trois & même cinq Ruspes par semaine : *Joannino* les paye les Mecedris & les Samedis. Leur fonction n'est autre que de paroître au dîner ou au souper du Grand-Duc, toutes les fois que ce Prince les fait demander. On dit qu'ils sont plus de trois-cens, & qu'ils coutent quatre-vingt-mille écus par an à Son Altesse Royale. Leur Corps est composé de toutes les Nations, mais il y a plus d'Allemands que d'autres. Ils n'ont ni Livrée, ni Uniforme; on ne les connoit que parce qu'ils sont toujours fort frisés & poudrés.

Les deux jours que le Grand-Duc m'avoit fait ordonner d'attendre, étant expirés, je lui fis encore demander la permission de partir. Il me fit venir, & me reçut tout aussi gracieusement que la première fois. Il me retint près de trois heures, pendant lesquelles il me fit l'honneur de me parler de mille choses différentes. Il me congédia ensuite, en me disant : *Adieu, allez à Livourne voir débarquer mes nouveaux Hôtes.*

Avant que de quitter *Florence*, je croi devoir vous nommer les personnes de marque que j'ai connues dans cette Cour.

Le Commandeur *D'Elbene* est Grand-Maitre de la Maison du Grand-Duc, & Chef de son Conseil. C'est un homme respectable par son âge & par son mérite.

Mr. le Marquis *Rinuccini* est le second Ministre; mais il est proprement l'ame du Conseil. Il y a longtems qu'il est employé dans les affaires. En 1711 il étoit Envoyé du Grand-Duc à *La Haye*, & il accompagna dans ce tems-

tems-là le feu Electeur Palatin à l'élection d'un Empereur à Francfort. Il fut depuis Envoyé du Grand-Duc au Congrès d'*Utrecht*, & de là il passa en *Angleterre*. Au retour de ses Ambassades, le feu Grand-Duc l'admit dans son Conseil, & lui donna le département des Affaires étrangères, qu'il dirige encore. C'est lui qui a disposé le Grand-Duc & l'Electrice à se soumettre aux conjonctures du tems, & à reconnoître l'Infant d'Espagne *Don Carlos* pour Successeur. C'est lui enfin, qui règle toutes choses pour l'arrivée de ce Prince, qu'on attend ici avec beaucoup d'impatience.

Quoique la Noblesse de Florence soit généralement très polie envers les Etrangers, il est certain néanmoins que le Marquis *Richardi* est un des Cavaliers qui leur fait le plus d'honneur. Comme il est un des plus riches Gentilshommes de la Toscane, il est aussi un de ceux qui font le plus de dépense. Il a trois Fils. L'un est Prélat. L'ainé nommé *Don Vincenzo*, qui sera un jour le Chef de la Maison, a beaucoup voyagé, & a certainement beaucoup d'acquis & de mérite.

Il y a ici grand nombre de belles Dames, qui se mettent très mal, & qui ont beaucoup moins de liberté qu'à Rome. Une nommée *Madame Suarès* brille beaucoup : sa maison est ouverte pour tout le monde, elle fait grand accueil aux Etrangers, particulièrement aux Anglois. Sa maison seroit fort bonne, si on y jouoit moins.

Avant que de quitter *Florence*, il me paroît qu'il n'est pas hors de propos de vous dire quelques particularités de la Maison de *Medi-*

FLOREN-
SE.

cis, qui est prête à finir en la personne du Grand-Duc *Jean-Gaston*.

Cette Maison a donné sept Souverains à la Toscane. *Cosme*, premier de ce nom, fut aussi le premier Grand-Duc; il obtint ce Titre environ l'an 1568, de l'Empereur *Maximilien II*, à qui il avoit demandé le Titre de *Roi d'Etrurie*; mais ce Prince lui répondit, qu'il ne connoissoit qu'un Roi en Italie, qui étoit lui-même. Cependant, pour satisfaire la vanité de *Cosme*, *Maximilien* inventa le Titre de *Grand-Duc*, celui d'*Archiduc* étant déjà l'appanage de la Maison d'*Autriche*. Voici les noms & les alliances des sept Grands-Ducs.

Cosme I. eut pour Femme *Eleonore de Tolède*.

Ferdinand I. épousa *Jeanne d'Autriche*.

François I. *Marie-Madeleine d'Autriche*.

Cosme II. *Claude de Lorraine*.

Ferdinand II. *Marie de la Rovere* Duchesse d'*Urbino*.

Cosme III. *Marguerite-Louise d'Orléans*.

Jean-Gaston, *Anne-Marie-Françoise de Saxe-Lauenbourg*.

La Maison de *Medicis* m'a rappelé l'idée de la Maison des *Kettlers* Ducs de *Courlande*, & me fait concevoir un parallèle à faire entre ces deux Maisons. Les *Medicis*, avant que d'être Souverains de Toscane, étoient *Gonfalonniers* de Florence: Les *Kettlers* étoient Gentilshommes & Grands-Maitres de l'Ordre Teutonique en *Courlande*. L'Empereur *Maximilien II.* fit *Medicis* Grand-Duc: *Sigismond-Auguste* Roi de Pologne fit *Kettler* Duc. Les deux Maisons

Ils ont donné sept Souverains à l'Europe. ^{FLORENCE}
Elles se sont alliées également aux plus grandes ^{CE.}
Maisons. Le dernier des *Medicis*, & le der-
nier des *Kettlers*, ont pour Femmes des Prin-
cesses de la Maison de *Saxe*. Tous deux voyent
de leur vivant, des Puissances étrangères dispo-
ser de leur Succession *. Les deux Maisons
ont presque commencé à fleurir en même tems
dans les deux extrémités de l'Europe ; & sui-
vant les apparences, elles finiront de même.

Je n'ai pu rester que six jours, ce voyage-
ci, à Florence, parce que j'ai voulu voir ar-
river les Espagnols à LIVOURNE. Je n'ai ^{LIVOURNE}
point eu de tems à perdre : ils sont entrés dans ^{NE.}
la Rade la veille que je suis arrivé, & ils ont
débarqué deux ou trois jours après. La Flotte
consistoit en deux Escadres, dont l'une de
treize Vaisseaux étoit *Angloise* : elle étoit com-
mandée par l'Admiral *Wager*. Les deux Esca-
dres étoient parties en même tems ; mais elles
avoient été dispersées par une tempête dans le
Golfe de *Lion*. Les Anglois sont tous arrivés
en même tems ; mais les *Espagnols* ne sont ar-
rivés

* [Il se rencontre pourtant une différence entre ces deux
Maisons. Celle de *Kettler* n'a plus effectivement que le
Duc *Ferdinand* ; mais celle de *Medicis* a encore des Prin-
ces, qui ont un droit incontestable à la Succession : car il
est prouvé que *Bernard de Medicis*, Frère aîné du Pape
Leon XI, descend de *Juvenode Medicis*, Frère de *Silvestre-
Clarissime*, Chef de la Branche regnante ; ce *Bernard de
Medicis* étoit fils d'*Ottaviano*, dernier Gonfalonier de Flo-
rence en 1538. *Bernard* acheta la Baronie d'*Ottajano* près
du *Mont-Vesuvius* dans le Royaume de Naples, où il trans-
porta cette Branche des *Medicis*, & il est Trisayeur
d'*Ottaviano de Medicis*, présentement Prince d'*Ottajano* &
Duc de *Sarno*, qui a épousé *Thérèse* Fille de *Charles* Prin-
ce d'*Acquaviva*.

LIVOUR-
NE.

rivés que les uns après les autres, & ils ont perdu quelques Vaisseaux de transport. Enfin les Troupes ont été débarquées le 2 de Novembre, jour des Morts, par une pluie horrible; ce qui a donné lieu aux Superstitieux d'en tirer de mauvaises conjectures. Mr. le Marquis de Charni *, qui commande les Troupes Espagnoles, étoit venu la veille à terre ajuster toutes choses avec le Marquis Rinuccini, que le Grand-Duc avoit envoyé pour cet effet à Livourne. Le Général Espagnol a été obligé de prêter serment de fidélité au Grand-Duc, ce qu'il a fait entre les mains du Marquis Rinuccini: moyennant cela, les Troupes Espagnoles entrèrent dans la Ville, elles furent mêlées avec celles du Grand-Duc, & elles monterent la garde le même jour de leur débarquement. On est convenu qu'il y aura toujours deux tiers d'Espagnols, avec un tiers de Soldats du Grand-Duc. L'Armée d'Espagne n'est que de six-mille hommes, mais il y a des armes & des équipages pour plus de vingt-mille. C'est l'élite de leurs Troupes. Il y a un Régiment Suisse, & un Régiment Wal-lon.

J'ai été voir les deux Vaisseaux Amiraux. L'Anglois étoit à trois ponts, & avoit quatre-vingt-six pièces de canon. L'Espagnol, monté par l'Amiral Mari, étoit de quatre-vingt-dix

* [Le Comte de Charni ligne N. d'Orléans C. de Charni. Il est bâtard de la Maison d'Orléans, mais on ne sait de qui. Il s'est avancé à la Cour d'Espagne. Il est à présent Commandant de Naples, & Lieutenant-Général du Royaume.]

dix pièces; il étoit à trois ponts, & beaucoup ^{LIVOUR-}
plus grand que le Vaisseau Anglois. Il avoit ^{NR.}
été préparé pour le transport de l'Infant *Don*
Carlos, & on n'avoit rien épargné pour le
rendre magnifique. La chambre de l'Amiral
étoit tendue d'un glacé bleu-céleste & argent;
les tables, les chaises & les bordures des mi-
roirs étoient de Laque des Indes, rouge & or.
Malgré cette magnificence, le Vaisseau An-
glois l'emportoit pour la propreté; on y étoit
beaucoup plus civilement reçu que chez l'Espa-
gnol. Les Officiers de Marine Anglois sont
presque tous gens de condition: ils s'efforçoient
à faire politesse à ceux qui venoient à leur
bord, & parloient avec beaucoup de modestie
de leurs Vaisseaux & de leur manœuvre,
au-lieu que les Espagnols se vantoient beau-
coup. Ceux-ci prétendoient que leurs Vais-
seaux qui n'avoient que deux ponts, étoient
bien plus aisés à manœuvrer que ceux des An-
glois qui étoient tous à trois ponts: ils soute-
tenoient, que comme leurs Navires étoient
plus larges & plus longs, & leurs ponts plus
élevés, ils étoient beaucoup plus à craindre
que les Anglois, & qu'ils étoient moins in-
commodés par la fumée dans un Combat. Un
Officier Anglois au contraire m'a dit en me
parlant des prétentions des Espagnols, qu'un
Vaisseau à trois ponts étoit à préférer à un
Bâtiment qui n'en avoit que deux; parce que
quand la Mer est haute & qu'il faut fermer le
pont d'en-bas, il reste toujours deux batteries;
au-lieu qu'un Vaisseau à deux ponts se trou-
vant dans le même cas, n'en conserve plus
qu'une. D'ailleurs, un Vaisseau à trois ponts,
di-

LIVOUR-
NE.

disoit cet Officier, étant plus élevé que le Vaisseau à deux ponts, a un grand avantage sur l'autre lorsqu'il vient à l'abordage. Comme je n'entens rien à la Marine, je ne sai si mon Anglois a eu raison. Mais quoi qu'il en soit, je suis de l'opinion presque généralement reçue; c'est que lorsque Dieu laissera agir les Causes secondes, il y aura toujours plutôt à parier pour les Anglois que pour les Espagnols.

Le jour de *S. Charles*, qui étoit la Fête de l'Infant *Don Carlos*, le Marquis *Mari* nous a donné une grande Fête: je dis *nous*, parce que j'en étois, avec tout *Livourne*, *Florence*, *Siennese*, *Lucques*, & *Pise*. Vous voyez que la compagnie étoit nombreuse. Je vous assure de plus qu'elle étoit belle. Mrs. les *Florentins*, qui s'étoient attendus que l'Infant arriveroit avec la Flotte, s'étoient tous fait faire des habits neufs; & comme ils sont naturellement assez magnifiques, ils n'avoient rien épargné dans cette occasion. Mrs. les *Lucquois* ne leur cèdoient pas, & on peut dire de ceux-ci, qu'avec les *Milanois*, & les *Gènois*, ils sont de tous les Italiens les plus polis, & qui ont le plus l'air de gens de condition. Il y avoit outre les Italiens un si grand concours d'Anglois & d'Etrangers à *Livourne*, qu'on ne trouvoit pas à s'y loger. Cependant, les vivres n'y étoient point rencheris, & s'y trouvoient en abondance.

Les Anglois sont retournés chez eux. On dit que l'Infant * arrivera incessamment par

* Ce Prince a passé par la France, & est arrivé à Florence au commencement de l'année 1732.

terre. Les Toscans languissent de le voir, & ^{LIVOUR-}
s'en promettent des merveilles ; car outre le ^{NE.}
bien qu'on leur en a dit, ils se fondent sur une
prédiction de *Nostradamus*, qui dit dans un de
ses Quatrains :

*Du plus profond de l'Occident d'Europe,
De doubles nopces un enfant naitra,
Qui vers le Po menera grande troupe:
Son bruit au Regne d'Orient plus croîtra.*

Cet Enfant né de doubles nopces est l'Enfant,
qui est né de la seconde Femme de *Philip-*
pe V.

J'aurois fort souhaité de pouvoir rester à
Florence jusqu'à l'arrivée de ce Prince ; mais
j'ai pris mes arrangemens pour être avant Noël
à *Paris*, & je dois m'y conformer. Néan-
moins, avant que de quitter *Livourne*, il faut
bien vous dire quelque chose de cette Ville,
plus fameuse par le grand Commerce qui s'y
fait, que par son ancienneté. C'est une des
plus jolies Villes de l'Italie, & c'est bien celle
où il y a le plus grand abord de Marchands
Etrangers, que le Commerce y attire, ou qui
s'y établissent parce qu'on ne peut point y être
arrêté pour dettes. La Ville est bien bâtie ;
les rues sont larges, droites & bien percées ;
plusieurs ont des Canaux à la Hollandoise.
La grande Place est belle, & le Port magni-
fique. On le divise en grand & petit Port ;
le premier a été rendu commode par la dépen-
se qu'on a faite d'un beau Mole, & de quel-
ques Tours, qui servent de Fanaux ; l'autre,
dont l'entrée est fort étroite, sert pour les Ga-

LIVOUR-
NEE

leres. On y voit une admirable Statue de marbre de *Cosme I. de Medicis* ; elle est élevée sur un piédestal d'un pareil marbre blanc. Le Grand-Duc est représenté en cuirasse, avec un Manteau Ducal ; il a un turban & un cimeterre à ses pieds. Les accompagnemens de cette belle Statue méritent d'être soigneusement observés. Sur les quatre corps du sou-bassement, qui sert d'empatement au piédestal, on a placé autant d'Esclaves de bronze, représentant des *Turcs*, dans des attitudes admirables : ils paroissent comme enchaînés au piédestal. Les Connoisseurs les regardent comme des chefs-d'œuvres. Leur proportion, qui est de douze pieds, fait croire au vulgaire qu'ils représentent quatre Géans ; mais la Tradition rapporte qu'ils représentent quatre *Turcs*, le Bis-Ayeul, l'Ayeul, le Pere & le Fils. Ils étoient sur un Bâtiment Turc ; le plus jeune étoit Astrologue ; il prédit à ses Compagnons en s'embarquant, qu'ils seroient faits, un tel jour, Esclaves des Chrétiens. La prédiction, pour leur malheur, ne fut que trop vraie : ils furent pris par les Galeres du Grand-Duc ; & ce Prince, pour faire passer cet événement à la postérité, a fait faire leurs Statues.

P I S E.

Il s'en faut de beaucoup, que **Pise**, quoi-
que bien plus considérable & par son ancien-
neté & par la beauté de ses Edifices, soit aussi
agréable que **Livourne**. Cette Ville est gran-
de, belle & bien bâtie ; mais extrêmement
dépeuplée. La Rivière d'**Arno**, qui vient de
Florence, la sépare en deux, & qui forme
deux superbes Quais. La Cathédrale est un
grand & superbe Edifice, d'une Architecture

Gothique. On y entre par trois grandes Portes dont les battans sont de bronze, & représentent des Histoires du Nouveau Testament; ce qui doit confondre ceux qui disent que ce sont les Portes du Temple de Salomon. Il s'en faut de beaucoup, qu'elles soient de la beauté de celles du Baptistère de Florence. L'intérieur de l'Eglise répond à la magnificence des dehors: la voûte est soutenue par soixante colonnes de marbre.

Je ne vous dis rien de la Tour qui panche, & qui est à six ou sept étages ou rangs de colonnes l'un sur l'autre; ni du superbe Baptistère; encore moins du Cimetière dit *il Campa Santo*. Voyez *Misson*, il vous dira les mesures de toutes choses. Cet homme ne marchoit pas sans Instrumens de Mathématique dans ses poches; il a tout mesuré & tout pesé.

Pise est une Ville qu'il faut voir, mais où il ne faut pas s'arrêter: on y meurt d'ennui. Les Pisans sont encore tout fiers de l'honneur que leurs Ancêtres ont eu d'avoir soumis *Carthage*.

Je n'ai séjourné qu'un jour à *Pise*, & j'ai continué ma route vers *Genes*. J'ai traversé la forêt de *VIAREGGIO*. Si j'avois eu beaucoup d'argent avec moi, & que j'eusse voulu croire mon Guide, j'aurois eu grand peur: il m'a assuré qu'il ne se passoit point de semaine qu'il n'y eût des passans volés & assassinés. Etant arrivé à *Viareggio*, Bourg au milieu de la forêt, j'appris que tout ce que mon Guide m'avoit dit étoit faux, & que depuis dix-huit ans que le Courier de *Lucca* avoit été volé,

VIA-
REGGIO.

on n'entendoit pas parler de Voleurs. Cela m'a fort rassuré, car franchement je n'aime point à ferrailer avec des Voleurs de grand-chemin; mais cela ne suffit pas pour tranquilliser un Laquais Italien que j'ai à mon service. Comme il me restoit encore trois lieues de forêt à passer, il me conjura de prendre une Escorte. Je me moquai de lui, & je continuai ma route. Mon Laquais étoit à cheval, disant son Chapelet. A peine avois-je fait une demi-lieue, que je vis venir cinq hommes armés. Mon Laquais fut le premier à les appercevoir. Il se mit à crier comme un perdu : *Jesus Maria, morire senza Confessione! Misericordia, misericordia!* Je mis la tête hors de ma Chaise, & je vis ceux qui causoient involontairement tant de peur à mon Laquais. A leur uniforme, je les reconnus pour Soldats de *Lucques*: ils étoient là pour la sûreté de la forêt. La frayeur de mon Laquais me fit d'abord beaucoup rire; mais je changeai bien-tôt de note, lors qu'étant arrivé à **PIETRA-SANTA** petit Bourg de l'Etat de Lucques, il n'eut pas la force de descendre de cheval: la peur l'avoit tellement saisi, qu'il étoit presque mort. Il demanda un Confesseur. Je jugeai qu'un Chirurgien lui étoit aussi nécessaire: j'en envoyai chercher un, & je fis saigner mon malade, qui deux heures après se trouva mieux. Je le mis dans ma Chaise, & fus coucher à **MASSA DI CARRARA**, Capitale d'une très petite Souveraineté féodale de l'Empire, appartenant au Cardinal *Cibo*, dernier de sa Maison. Après sa mort, cette Principauté passera à sa Niece, qu'on

PIETRA
SANTA.

MASSA DI
CARRA-
RA.

DU BARON DE PÖLLNITZ. 101

qu'on dit être destinée au jeune Prince *Eugene de Savoye*, Neveu du Grand *Eugene*, & Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur. MASSA D'Y
CARRA
RA.

Alberic Cibo, Fils-naturel d'*Innocent VIII*, est le Fondateur de cette Maison. Ce fut en sa faveur que l'Empereur *Maximilien II.* érigea *Massa* en Principauté féodale de l'Empire. Cette Ville n'a rien de remarquable, que le Palais du Prince, qui a quelque apparence. L'Empereur y tient Garnison. * Le sang à *Massa* est très beau, & le Pais est célèbre pour ses Carrieres de Marbre, & pour les Huiles qu'il fournit en abondance.

De *Massa* à *SERSANE*, ou *SARZANA*; SERSANE
Ville de l'Etat de Gènes, le Pais est extrêmement cultivé, planté d'Oliviers & de Vignes. Les Gènois entretiennent une assez mauvaise Garnison, & un Gouverneur ou *Podestat*, dans cette Ville. Si la République n'a point d'autres Troupes à opposer aux *Corfes*, qu'on appelle les *Démons de l'Italie*, je doute qu'elle appaise si tôt la Rebellion. Le Sergent de garde à la Porte m'a demandé fort civilement la charité, m'assurant que c'étoit un petit tribut que lui devoient les Etrangers.

De *Sersane* je suis venu à *LERICI*, petite LERICI
Ville sur les bords de la Mer. J'y ai fait mettre ma Chaïse dans une Felouque, & me suis rendu en moins de vingt-quatre heures à *Gè-*

* [Les Espagnols s'en sont emparés au commencement de cette Guerre; c'est la première de leurs Operations.]

GENES. Gènes, m'étant encore arrêté quelques heures à **SESTRI**, Ville Episcopale de l'Etat de Gènes. Elle est petite, mais riante, & fort agréablement située sur un Rocher formant un Cap qui entre fort avant dans la Mer. Cette Ville est défendue par un Fort, qui m'a paru être bien pourvu de canon; mais la Garnison n'est pas mieux composée que celle de *Serfane*.

GENES. GÈNES, du côté du Port, offre un des plus grands & des plus beaux points de vue du monde; & quoique la plupart des rues y soient étroites, sombres & mal percées, elle est nommée avec justice *la Superbe* entre les Villes d'Italie. Il n'y en a pas en Europe où il y ait plus de grands & magnifiques Palais, & où les maisons soient communément mieux bâties. Cette riche & superbe Ville a été sujette à plusieurs révolutions; mais elle n'a jamais effuyé une plus grande disgrâce qu'en 1684, que *Louis XIV* la fit bombarder. Le Marquis de *Seignelai* fut le ministre de sa vengeance, & s'acquitta si bien de sa commission, qu'il y jeta depuis le 18 de Mai jusqu'au 28 du même mois, treize-mille bombes. Les Gènois furent réduits à s'humilier. Le Roi leur accorda la Paix, à condition qu'ils enverroient quatre Sénateurs en France, lui faire leurs soumissions, le *Doge* portant la parole; & que ce Titre lui seroit conservé, quoiqu'il selon les Loix de la République, il le perde aussi-tôt qu'il met le pied hors de la Capitale. *François-Marie Imperiali Lercari* étoit pour-lors *Doge*. Il fut à *Versailles*, & y eut son Audience le 15 de Mai de l'année 1685.

1685. Il affecta d'y paroître avec des équipages superbes; par où il donna moins de lustre à sa Dignité, que d'éclat à la réparation.

Les François se glorifient beaucoup de cet événement; ils en ont frappé des Médailles; il l'ont représenté dans des Bas-reliefs de bronze, en Tapisseries & en Tableaux; tous leurs Historiens en parlent comme d'une des Epoque les plus glorieuses du Regne de Louis XIV. Je ne prétens nullement diminuer la gloire d'un Regne que tout l'Univers admire & respecte encore; mais je ne puis m'empêcher de dire que je doute que les François pardonnassent aisément aux autres Nations de faire une pareille montre de leurs exploits. Les *Espagnols*, qui ont la réputation d'être vains, me le paroissent, si j'ose le dire, moins que les François. Ils ont un événement encore plus glorieux dans leur Histoire; c'est les excuses que *Philibert* Prince de Piémont, Fils de *Charles-Emanuel* Duc de Savoye, fit en personne en 1610 à *Philippe IV* Roi d'Espagne. Ce Monarque étoit mécontent de la conduite du Duc, parce que ce Prince avoit fait un Traité avec la France; il pensa à s'en venger, & il en trouva l'occasion. *Henri IV* Roi de France ayant été assassiné, *Maria de Medicis* Régente de France n'étoit pas en état de se brouiller avec l'Espagne & de secourir *Charles-Emanuel*. *Philippe IV* profita de ces conjonctures; il fit marcher des Troupes du Milanez vers le Piémont. Le Duc, pour détourner cet orage, envoya son Fils à *Madrid*. Le jeune Prince y fut d'abord assez bien reçu;

GÈNES. mais il eut la mortification d'être obligé de faire la Harangue la plus humiliante qui pût être faite par un Prince Souverain. *Sire*, dit-il en s'adressant au Roi, le Duc mon Seigneur & Pere, arrêté lui-même par son âge & ses affaires, m'a envoyé supplier Votre Majesté à genoux, d'agréer la satisfaction que je lui fais ici. Je n'ai point de termes assez forts, pour lui marquer la sensible douleur que la perte de ses bonnes grâces cause au Duc mon Pere. Je me jette encore une fois aux pieds de Votre Majesté, résolu de ne me pas relever quand j'y devrois mourir, qu'elle ne m'ait accordé la grâce que je lui demande; c'est de prendre le Duc mon Pere, & toute notre Maison, sous sa protection royale. Vous donnerez, *Sire*, une marque de votre facilité à pardonner les plus grandes fautes, & de la bonté que vous avez toujours eue pour une Maison qui vous est dévouée, & qui vous honore comme son Seigneur & son Pere. C'est la protestation qu'en fait à vos genoux un Prince de votre sang; & je la signerai du mien, s'il est nécessaire. Le Duc mon Pere compte absolument sur les bontés de Votre Majesté, & nous nous abandonnons à elle sans réserve. Si elle daigne m'accorder la grâce que je lui demande humblement, ce sera un nouveau lien qui nous attachera éternellement à ses intérêts.

Cet humiliant discours n'est-il pas plus flatteur pour le Roi d'Espagne, que toutes les excuses du Doge de Gènes pour Louis XIV? & le Prince de Piémont à Madrid, ne vaut-il pas plus que le Doge à Versailles? Cependant, les Espagnols n'ont ni frappé des Médail-

daïles, ni élevé des Monumens pour trans- G E N E S.
mettre cet événement à la Posterité. Pardon,
Monsieur, de cette digression: la Harangue
du Prince de *Piémont* n'est pas dans tous les
Historiens; j'ai cru qu'elle vous feroit plaisir,
& j'ai pensé que la reparation de ce Prince
mise en parallele avec celle du *Doge*, n'étoit
pas tout à fait hors de mon sujet: je reprends
le fil de ma narration.

La rue *Balbi* & la rue *Neuve* sont plutôt
des Galeries que des rues. La première est
auprès de la belle Eglise de l'*Annonciade*. Le
premier Edifice considerable qui s'y présente,
est le Collège des *Jésuites*. *Jaques Balbi* No-
ble Gènois fit don, en mourant, de cette
Maison à la Société, à condition que ses Ar-
mes demeureroient toujours sur le grand Por-
tail. Elles y sont encore, quoique les R. R.
P. P. *Jésuites* aient fait beaucoup d'efforts pour
détruire ce foible souvenir de leur Bienfaiteur.
Ils ont eu à ce sujet de grands procès avec la
Maison *Balbi*, mais enfin ils ont été condamnés
par Arrêt du Sénat à maintenir les Armes du
Fondateur.

Les deux Palais *Durazzi*, qui sont dans la
même rue, sont d'une grande magnificence,
& très richement meublés. Dans l'un de ces
Palais est un Théâtre nommé le *Théâtre du*
Faucon: il est extrêmement bien distribué;
chaque spectateur peut voir & entendre aisé-
ment, & sans incommoder son voisin; les lo-
ges sont grandes & commodes, & les or-
nemens distribués par-tout avec entendement.

La rue *Neuve* ne le cede point en magnifi-
cence à la rue *Balbi*. On y distingue les deux

GENES. Palais *Brignole*, & véritablement ils sont tous deux superbes; ils sont embellis de tout ce que l'on a pu imaginer de plus gracieux & de plus nouveau; les meubles en sont extrêmement riches, & on y voit d'excellens Tableaux des plus grands Maitres; des tremeaux de glaces d'une grandeur extraordinaire, & placés avec avantage; des tables de marbres rares, sur des pieds d'un excellent dessein & très richement dorés; enfin tout ce que l'on peut souhaiter de plus beau & de plus parfait. Mrs. *Brignole* sont quatre Freres, dont il n'y en a qu'un seul qui ait un Fils; ils ont sept magnifiques Palais dans Gènes, & possèdent des biens immenses.

Le Palais du Duc *Doria* est dans la même rue. Il a de la grandeur & de la magnificence, mais ne renferme pas tant de richesses que le Palais du Prince *Doria* hors la Porte *S. Thomas*, qui doit sa fondation au célèbre *Doria* Général de l'Empereur *Charles V.* Ce Palais est d'une grande étendue, il porte sa vue sur la Mer; mais les Apartemens ont peu d'élévation, & ne sont point dans le goût moderne.

Le Fauxbourg de *S. Pierre d'Arena* est d'une très grande étendue, & contient quelques magnifiques Palais. Les connoisseurs en Architecture y estiment le Palais *Imperiali*, dans lequel l'Empereur & l'Imperatrice ont logé à leur retour d'Espagne.

Il y a plus de société à Gènes qu'à Venise, & les Nobles y sont bien plus accessibles. Je ne croi pas que ceux qui accusent les Italiens d'être jaloux, y comprennent les Gênois: il y a peu

à peu de Pais au Monde où les Femmes aient plus de liberté, & où elles péchent plus en apparence. Il faut qu'une Femme ait bien peu de charmes, pour n'avoir pas deux ou trois Amans déclarés: on les appelle *Ciaisbei*. Ceux-ci ne quittent jamais leurs Dames, & sont très incommodément l'amour, étant obligés de trotter à côté de la Chaise à porteur de leur Maitresse; si bien que c'est à la sueur de leur corps qu'ils gagnent une ceillade de leurs Belles. Il y a ici des Dames qui ont jusqu'à cinq ou six de ces Adorateurs, qui les accompagnent par-tout. Ce qu'il y a d'heureux, est que tous ces Rivaux vivent en fort bonne intelligence. Il est vrai que s'ils prenoient querelle, ils seroient obligés de se battre à coups de poing, car les Nobles ne portent point d'épée. Ils sont habillés comme les gens de Robe en France; mais ils portent toujours des manteaux courts de soye, que je voudrois que Mrs. les Conseillers au Parlement en France portassent aussi, pour les distinguer des Tailleurs & des Courtauds de boutique.

Les personnes de qualité se mettent fort bien ici, & les Gènois, de l'un & de l'autre Sexe, ont beaucoup meilleur air que les Florentins & les Romains. Le séjour que Madame la Princesse de *Modene* a fait parmi eux, ne leur a pas été desavantageux: ils ont pris un air de Cour, qui n'est pas fort connu en Italie. Généralement, les Gènois savent vivre, & ils ne péchent jamais par ignorance. Quoiqu'on les dise méchans, je me plaindrois beaucoup dans leur Ville. J'ai été à deux Assemblées, qui se sont données à l'occasion du Ma-

GENES. riage d'un Noble: je n'ai rien vu de plus magnifique, un Roi n'auroit pas pu donner une Fête plus brillante. J'y ai été introduit par Mr. le Comte *Guiciardi*, Envoyé Extraordinaire de l'Empereur; on m'y a fait beaucoup de politesses. L'Envoyé dont je vous parle, étoit autrefois au service du Duc de *Modene*, dont il est Sujet. Il étoit Ministre de ce Prince à *Vienne*, lorsqu'il passa au service de Sa Majesté Impériale. Il a épousé la Comtesse *Sinzendorff*, qui étoit Fille du Grand-Maréchal *Hawvitz*, à *Dresde*. Cette Dame étoit Lutherienne: étant à *Vienne*, elle eut la curiosité d'affister au Service Divin dans la Métropole de *S. Etienne*. Pendant qu'elle observoit un Tableau de la Sainte Vierge, la foudre tomba dans la Chapelle où elle étoit, & la brula à un endroit que je croi qu'elle ne montreroit pas pour tout l'or du Perou. Elle n'eut point d'autre mal, & elle crut voir la Sainte Vierge qui la protegeoit; ce qui fit qu'elle embrassa notre Religion, qu'elle professa d'une maniere exemplaire.

Vous savez que les Génois sont actuellement en guerre avec les *Corfes* leurs Sujets. Ceux-ci viennent de publier un Manifeste, dans lequel ils exposent les raisons qu'ils ont eu de prendre les armes. Si tout ce qu'ils disent est vrai, il est certain qu'ils ont été très-mal-menés, & que si une Rebellion pouvoit être excusée, ce pourroit être la leur. Cette guerre coûte déjà des sommes immenses à la République; & au train que prennent les choses, il est à présumer qu'il lui en coutera encore beaucoup plus. Les *Corfes* ont élu un
nom

DU BARON DE PÖLLNITZ. 109

nommé *Giasseri* pour Chef. * C'est un homme de courage, & de tête: on prétend qu'il a juré de procurer la liberté à sa Patrie; & il pourroit bien y réussir, si les Gènois ne sont pas assistés par quelque Puissance. Letems nous apprendra toutes choses. Je suis, &c.

A Gènes, ce 2. Novembre 1731.

* [*Giasseri* a fait ce qu'il a pu; mais il a fallu céder à la force, la République étant secourue par les Troupes que l'Empereur avoit assemblées en Lombardie pour s'opposer aux entreprises qu'on craignoit alors de la part de l'Espagne. *Giasseri* a été arrêté, & ce n'est qu'à force d'artifices & de feintes qu'il a obtenu la liberté, après que les Gènois ont cru les Corles desarmés, sans Chefs & soumis. Il s'est retiré en Toscane. Les Corles n'étant pas mieux traités qu'avant leur accommodement, ont repris les armes; *Giasseri* leur a procuré toutes sortes de secours, & il est actuellement rentré dans l'Île, où il est à la tête des Mécontents, qui ont beau jeu, & qui espèrent se mettre enfin en liberté.]



LETTRE XXXVI.

MONSIEUR,

LE chemin de *Gènes* ici est fort mauvais dans cette Saison. Dans l'espace des deux premières Postes, j'ai traversé trente-deux fois la même Riviere, & j'ai vu beaucoup de belles maisons; car quoique les environs de *Gènes* soient fort montagneux, ils ne laissent pas d'être très agréables, tous ces côteaux étant couverts de Chataigniers & d'arbres fruitiers. Après avoir fait environ quatre Postes, je suis entré dans la Plaine, & je n'en suis plus sorti jusqu'à *Turin*. Ce Pais est assurément un des plus beaux de l'Univers; il ne lui manque que des Chaussées.

ALEXANDRIE.

La Ville la plus considérable que j'ai trouvée sur ma route, est ALEXANDRIE DE LA PAILLE qui est située sur la Riviere de *Tanaro*. Cette Ville est assez grande, mais peu peuplée. Elle étoit autrefois dépendante du Milanez: l'Empereur l'a cédée au Roi de Sardaigne. Ce Prince y entretient une bonne Garnison, & fait travailler à reparer les fortifications, qui véritablement avoient été fort négligées. Cette Ville est encore célèbre par ses Foires, qui sont des plus considérables d'Italie.

J'ai

J'ai passé ensuite à ASTI, où je n'ai trou- Armé 7
 vé de bon que l'Auberge, une des meilleures
 d'Italie. De là je suis venu coucher à *Quiri*
 Ville du Piémont, grande, mal bâtie, mais
 remplie de gens de condition, & située dans
 une parfaitement belle Plaine. L'empresse-
 ment que j'ai eu de me rendre à Turin, m'a
 empêché d'y séjourner. J'ai passé au pied d'u-
 ne colline sur laquelle est le Château de MONT- MONT-
 CALLIER, Maison Royale bâtie par ~~seu~~ CALLIER.
 A. R. Mere du Roi *Victor-Amédée*. Les Apar-
 temens sont grands & magnifiques, & jouis-
 sent d'une des plus belles vues du monde. Les
 Jardins qui accompagnent le Château, ne mé-
 ritent pas plus l'attention d'un Voyageur, que
 le Bourg de *Montcallier* même.

A quelque distance de ce Lieu, j'ai passé le
 Po sur un Pont de bois, & je suis arrivé par
 une belle avenue à TURIN, Capitale du Pié- TURIN.
 mont & le séjour ordinaire des Ducs de Sa-
 voye. Ces Princes ont voulu qu'elle fût la
 Résidence de la Chambre des Comptes, & du
 Sénat qui est ce qu'on appelle en France le
 Parlement; & l'ont rendue, indépendamment
 de son heureuse situation, une des plus belles
 & des plus fortes Villes d'Italie. Elle est dou-
 ble, *Vieille* & *Nouvelle*, avec des Bastions &
 des Dehors bien revêtus, & une Citadelle
 très régulièrement fortifiée. Son assiette est à
 dix-huit milles des Alpes, dans une Plaine,
 ayant le Po d'un côté, & la Doire de l'autre.

Cette Ville sera toujours célèbre par le Siè-
 ge qu'elle soutint en 1704. Le Comte Ma-
 téchal *Darm* Gouverneur de Milan y comman-
 doit.

FUR doit alors, le Duc de Savoye l'ayant demandé à l'Empereur. Il défendit la Place contre le Duc d'Orléans Petit-fils de France, & donna le tems au Prince *Eugene de Savoye* de venir à son secours & de faire lever le Siège. Les François prétendent que tout ceci s'est fait par ordre de la Cour, & que Madame la Duchesse de *Bourgogne*, Fille du Roi *Victor-Amedée*, avoit obtenu de *Louis XIV* que le Siège de *Turin* seroit levé. Comme je n'ai aucune connoissance de ce qui s'est passé alors dans le Cabinet du Roi de France, je ne puis nier ni assurer ce fait; mais comme ce n'est point un Article de foi que de croire ce que les François débitent là-dessus, ils me permettront, s'il leur plait, de ne point ajouter foi à des discours si contraires à la gloire du plus grand Roi qu'il y ait eu. Car comment s'imaginer, que si *Louis XIV* avoit bien eu envie de faire décamper son Armée de devant *Turin*, il eût voulu mettre cette même Armée au hazard d'être obligée de combattre contre sa volonté & ses ordres, & commettre ainsi l'honneur de son Neveu, la gloire de ses Armes, & la vie de quantité de braves gens qui furent tués à cette déroute? Une retraite méditée dans le Cabinet, se pouvoit faire en meilleur ordre, & n'auroit pas eu l'air d'une fuite. Mais telle est l'opinion des François: ils n'ont jamais été battus que parce qu'il a plu à la Cour qu'ils le fussent, ou par la jalousie qui régnoit parmi leurs Chefs. Ils ont perdu la Bataille de *Hochstedt*, par le peu d'intelligence qu'il y avoit entre l'Eleveur de *Baviere* & le Maréchal de *Tallard*; celle de *Ramelies*, parce que le Ma-

Maréchal de *Villeroi* ne vouloit pas que l'E-^{TURIN}lecteur de *Baviere* eût la gloire de nous battre; celle d'*Oudenarde*, parce que Mr. le Duc de *Bourgogne*, l'Héritier présomptif du Trône, étoit bien aisé que Mr. le Duc de *Vendôme* reçût cet échec. Mr. de la *Motte* s'est laissé battre près de *Wynendal*, uniquement pour complaire à Mr. le Duc de *Bourgogne*, qui appréhendoit de ne pouvoir porter le Roi son Ayeul à la Paix qu'il desiroit beaucoup, si *Lille* n'étoit point pris par les Alliés; & cette Ville ne pouvoit être prise qu'en laissant passer le Convoi que Mr. de la *Motte* avoit attaqué. Le Passage de l'*Escant*, le Siège de *Bruxelles* levé, *Gand* rendu sans coup férir, tout cela s'est encore fait par ordre de Mr. le Duc de *Bourgogne*, qui vouloit la Paix à quelque prix que ce fût, & qui ne pouvoit l'obtenir qu'en sacrifiant l'Armée & la gloire du Roi son Ayeul. En vérité, quand tous les Maréchaux de France me diroient la même chose, ils me trouveroient aussi incrédule que *S. Thomas*, & ils ne me porteroient jamais à faire cette insulte à la mémoire de Mr. le Duc de *Bourgogne*, le Prince le plus sage de son tems, que de penser qu'il eût eu si peu à cœur l'honneur de sa Nation & les intérêts de sa Maison.

Le quartier de *Turin* appelé la *Ville-Neuve*, est tout ce qu'on peut voir de plus régulier. Les maisons sont de brique, & élevées de trois étages. Les rues sont larges, droites & bien pavées. On y voit de belles Eglises, mais particulièrement la Métropole ou la Chapelle du *S. Suaire*, qui est aussi la Chapelle Royale. On peut la considérer comme un chef-

TURIN, chef-d'œuvre d'Architecture. Elle est en manière de Dôme octogone, toute revêtue, & même la voûte, de marbre noir. L'Autel est au milieu du Dôme. On y garde la précieuse Relique du S. Suaire de Notre-Seigneur, dont le pareil est à Rome dans l'Eglise de S. Pierre, & à Besançon. On m'avoit dit que j'y remarquerois distinctement empreints le visage & une partie du corps de notre Sauveur, mais je n'ai pas été assez heureux pour rien découvrir.

Le Palais du Roi n'est pas de grande apparence, & de plus il n'est point achevé; cependant les Apartemens sont bien ménagés. Les meubles sont riches, & l'on y voit d'excellens Tableaux, & des plafonds magnifiques. Ce Palais est accompagné de Jardins ménagés dans les fortifications avec art, sur de beaux plans; mais au reste ils sont très-peu ornés.

Tout ce qu'il y a de plus beau & de plus parfait en Architecture moderne à Turin, & peut-être en Europe, est la façade du Palais de feu Madame Royale, Ayeule du Roi. Ce Palais est attenant le Palais du Roi, auquel il communique par une Galerie. C'étoit un fort ancien bâtiment de peu d'apparence, dont Madame Royale fit ajuster les dedans; elle n'y épargna ni dorure ni peinture. Lorsque cela fut en état, il se trouva que l'Escalier étoit peu commode: S. A. R. magnifique en tout, entreprit d'en bâtir un; & c'est ce qui a donné lieu à la superbe façade dont je fais mention ici. Cette Princesse consulta tous les habiles Architectes.

telles d'Italie, & elle s'arrêta à ce qui lui parut **TURIN** le plus grand & le plus beau. Avant que cet Escalier fût bâti, on disoit que le Palais de Madame Royale étoit une Maison sans Escalier; aujourd'hui l'on dit que c'est un Escalier sans Maison. Il est vrai que cet Escalier seroit digne du Louvre, & qu'il est beaucoup trop grand pour l'Édifice dont il fait partie.

Je n'ai pu voir le Château de la *Venerie*, à trois lieues de Turin; le Roi *Victor* y étant gardé, il n'est permis à personne d'en approcher. Vous aurez sans doute appris la détention de ce Prince; mais je doute que vous soyez informé de ce qui a occasionné cet événement, & de la manière dont ce Prince fut arrêté. Voici ce que j'ai appris de gens dignes de foi.

Le Roi *Victor-Amédée*, depuis le décès de la Reine sa Femme, Fille de feu Monsieur, *Philippe* de France Duc d'*Orléans*, & de Madame *Henriette* d'*Angleterre*, étoit devenu amoureux * de Madame la Marquise de *S. Sébastien*, Dame du Palais de la Princesse de *Piémont* aujourd'hui Reine de Sardaigne. La vertu

* [Le Prince avoit aimé Mlle. de *Cumiane* avant qu'elle fût Épouse du Comte de *S. Sébastien*; elle étoit alors Demoiselle d'honneur de Madame Royale. elle fut ensuite Dame d'honneur de la Duchesse de *Savoie*, & enfin Dame d'atour de la Princesse de *Piémont* à présent Reine de Sardaigne. Elle est Veuve depuis 1723. Quoique mariée au Comte de *S. Sébastien*, elle avoit conservé l'amitié & l'estime du Roi, & avoit toujours sur lui assez de crédit. Lorsqu'elle devint veuve, les anciens seux se rallumèrent, le Roi lui donna au Palais un appartement où il pouvoit la voir sans être vu, & il prit soin de sa famille.]

BERNARDIN. vertu de Madame de *S. Sebastien*, & la dévotion du Roi, portèrent ce Prince à épouser sa Favorite. Mais il crut qu'il n'étoit point glorieux à un Roi d'élever sur le Trône sa Sujette; il conçut le dessein d'abdiquer, avant que de contracter cette alliance inégale *. Il en fit la proposition à Madame de *S. Sebastien*, qui fit tous ses efforts pour porter *Victor* à demeurer sur le Trône; mais voyant qu'il étoit résolu de ne la point faire Reine, elle consentit à l'abdication, toujours trop honorée de devenir la Femme d'un Prince qui auroit porté la Couronne. Le Roi *Victor* consulta ses plus confidens sur son abdication; tous lui conseillèrent de ne point descendre du Trône. Son Fils, le Roi *Charles*, le conjura de demeurer Roi. *Je proteste à Votre Majesté*, lui dit ce Prince, *que le desir de regner ne m'a jamais tenté un moment, & que je me trouve trop heureux d'être son premier Sujet.* Toutes ses remontrances furent inutiles, le jour de l'abdication fut fixé au 5. de Septembre de l'année 1730. Ce jour-là, tous les Notables de l'Etat, & le Sénat, s'assemblerent dans la grande Salle du Palais †. Le Roi y parut sans aucune mar-

* [On prétend que le véritable motif de cette Abdication étoit l'embaras où ce Prince se trouvoit à l'occasion de la Succession de *Parma* & de *Tisane*, & de l'introduction de l'Infant *Don Carlos* en Italie. Il avoit pris, dit-on, des engagements au sujet de cette affaire, premièrement avec la Cour de Vienne, & ensuite avec l'Espagne; & comme il ne pouvoit contenter l'une des deux Cours sans s'exposer au ressentiment de l'autre, il prit le parti d'abdiquer, du moins pour un tems, ne voyant pas d'autre moyen de se tirer d'affaire.]

† L'Abdication s'est faite le 3 de Septembre, au Château de

marque de Royauté, accompagné du Prince *TURIN*, de *Piémont*. Il déclara aux assistans, qu'il étoit résolu de céder le Trône à son Fils; que dès ce moment il les exemptoit, comme tous ses Sujets, du Serment de fidélité qu'ils lui avoient fait; qu'il les exhortoit à reconnoître son Fils *Charles* Prince de *Piémont*, pour Roi; & qu'il les prioit d'être aussi fideles au Maitre qu'il leur donnoit, qu'ils lui avoient été attachés. L'Acte d'Abdication fut ensuite lu à haute voix par [le Marquis *Del Borgo*,] Secrétaire d'Etat, & *Charles* fut reconnu pour Roi.

Après cette cérémonie, le Roi *Victor*, qui avoit épousé † Madame de *S. Sebastien* à condition qu'elle ne porteroit point d'autre nom, partit avec elle pour *Chamberi*, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa retraite. Il n'y avoit pas un mois qu'il étoit dans cette Ville, qu'il se repentit de n'être plus le Maitre. Le Roi son Fils avoit cependant des déférences si respectueuses pour lui, qu'il sembloit qu'il ne fût encore que Sujet. Le Roi *Victor* en abdiquant avoit conseillé à son Fils de faire mesurer les Terres de la Noblesse, & de faire ensuite payer ses Gentilshommes à proportion des Terres qu'ils

de *Rivoli*. Les motifs exprimés étoient, les fatigues d'un Règne de 30 ans; les infirmités d'un âge assez avancé; & la nécessité de mettre quelque intervalle entre le Trône & le Tombeau.]

† [Le Roi n'a épousé la Comtesse de *S. Sebastien* qu'à *Chamberi*, où elle alla le joindre: car il étoit parti de *Turin* sans elle. Lorsqu'il l'épousa, il lui donna 100 mille écus, dont elle acheta le Marquisat de *Spigo* pour ses Enfans; elle en prit le nom, & quitta celui de *S. Sebastien*.]

FOURN. qu'ils posséderoient. Ce plan exécuté augmentoit véritablement les revenus du Roi, mais ruinoit la Noblesse. *Charles* parvenu à la Couronne, ne jugea pas convenable de le mettre à exécution. *Victor* en fut irrité; il écrivit à ce sujet à son Fils, plutôt en Maître qu'en Père; mais voyant que *Charles* ne suivoit pas ses avis, il conçut l'idée de remonter sur le Trône. * Il fonda secrètement tous les esprits, mais il ne trouva par-tout que des Sujets fidèles à *Charles*. Tout cela ne le découragea point: il comptoit sur les Troupes, il savoit qu'il avoit leur estime, il croyoit avoir aussi leur amitié; la plupart des Officiers étoient ses créatures, il ne doutoit pas qu'ils ne lui fussent toujours attachés; il se flattoit qu'ils concouroient à ses desseins. Il écrivit au Maréchal *Rebinder* en termes généraux, mais flatteurs & séduisans. Ce Général, qui commande les Troupes en Chef, sentit de quelle conséquence il étoit d'ôter au Roi *Victor* tout espoir de regner; il lui répondit, qu'il reconnoissoit lui devoir toutes choses, biens, honneurs & dignités. *Votre Majesté*, disoit le Maréchal dans la Lettre, *m'a fait tout ce que je suis, je n'ai*

* [*Victor Amédée* pensa à remonter sur le Trône, dès qu'il apprit la conclusion du Traité de *Piémé*, où l'Empereur consentoit à l'introduction des Espagnols. C'est alors qu'il découvrit à la Marquise *Del Spigo* les vrais motifs de son Abdicacion, & les moyens qu'il vouloit employer pour remonter sur le Trône. Cette Femme ambitieuse l'encouragea; & comme elle a beaucoup d'esprit & est fort intrigante, elle remua ciel & terre pour faire réussir ce projet qui la mettoit sur le Trône, & elle intéressa dans cette affaire tous ses Parents & ses Amis, dont quelques-uns la trahirent.]

aucune obligation au Roi Charles, j'en ai d'in-
 exprimables à Votre Majesté ; mais entre les
 biens dont Elle m'a comblé, l'honneur de son
 estime m'a toujours été le plus précieux. Per-
 mettez-moi donc, Sire, de conserver cette esti-
 me, que j'ose dire avoir acquis par mon sang
 répandu pour votre service : je la perdrois, Si-
 re, si j'étois assez malheureux pour devenir
 parjure au Roi que vous m'avez donné, & au-
 quel vous m'avez ordonné d'obéir. Je lui serai
 fidèle autant que je l'ai été à Votre Majesté,
 & je verserai tout mon sang pour le maintenir
 sur le Trône. Je suis pourtant toujours prêt de
 donner à Votre Majesté les marques les plus
 réelles de mon respectueux attachement pour sa
 Personne ; très persuadé, Sire, que Vous ne m'or-
 donnerez rien que ne soit conforme à la Justice
 qui a toujours accompagné toutes vos actions,
 &c.

Cette Lettre ne fut point encore capable
 d'arrêter l'inquiétude du Roi Victor. Il écrivit
 une seconde fois au Maréchal de Reinder, &
 à d'autres Généraux. Il parla en Maître, &
 marqua qu'il sauroit punir ceux qui refuseroient
 de lui obéir. Toutes ces Lettres furent por-
 tées au Roi Charles. Ce Prince parut touché
 du chagrin que témoignoit son Pere ; il dit à
 ceux qui les lui portoient : *Que voulez-vous que
 je fasse ? c'est mon Pere. Je compte sur votre
 fidélité, & je m'abandonne à la Providence.*

Le Roi se flata cependant de pouvoir cal-
 mer les inquiétudes de Victor : il voulut avoir
 une entrevue avec lui. Il partit pour cet ef-
 fet avec la Reine pour Evinn. Leurs Ma-
 jestés

TURIN. jestés passèrent à *Chamberi* : *Charles* y vit son Pere, qui lui témoigna beaucoup de mauvaise humeur. Ce Prince écouta tout avec le respect d'un Fils; mais au sortir de chez *Victor*, il passa chez Madame de *S. Sebastien*, avec qui il eut un long entretien. Il exhorta cette Dame à calmer l'esprit du Roi *Victor*, & à lui persuader de ne se plus mêler des affaires. *Il m'a fait Roi*, dit *Charles*; *ainsi je veux l'être. Vous pouvez tout sur son esprit : faites qu'il se tranquillise. S'il ne se plaît point ici, qu'il choisisse tel Château ou tel Lieu de mes Etats qui lui plaira le plus; il y sera le Maître.* On dit que *Charles* s'avança même dans cette conversation, jusqu'à céder une Province en Souveraineté à son Pere; il promit de grands avantages à Madame de *S. Sebastien*, tant pour elle, que pour le Fils qu'elle avoit eu de son premier Mariage, & pour ses Freres. Cette Dame promit tout ce que voulut le Roi; mais elle tint mal ses promesses. Le desir & l'espoir d'être Reine, la porterent à augmenter chaque jour les inquiétudes du Roi *Victor*.

Ce Prince n'observoit plus aucune mesure, & disoit publiquement, qu'il vouloit remonter sur le Trône. Pour mieux réussir dans ses desseins, il crut devoir s'approcher de *Turin*. Il écrivit pour cet effet au Roi son Fils & lui marqua, que l'air de *Chamberi* étant contraire à sa santé, il le prioit de trouver bon qu'il allât occuper le Château de *Montcallier*. *Charles* étoit de retour à *Turin*, lorsqu'il reçut cette Lettre. Il n'eut pas le tems d'y répondre, & il apprit que le Roi son Pe-

re & Madame de *S. Sebastien* étoient déjà arrivés à *Montcallier*. Il n'en fut point fâché : sachant les menées du Roi *Victor*, il étoit bien aisé de le voir dans son voisinage, où il lui étoit aisé de le faire observer ; & le Roi *Victor* à son tour étoit charmé d'être à *Montcallier*, dans l'espoir que la proximité de *Turin* lui faciliteroit les moyens de gagner la Garnison & le Commandant de la Place. Il fit tous ses efforts pour y réussir, & témoigna si ouvertement * vouloir remonter sur le Trône, que les Ministres † de *Charles* appréhendant qu'il n'appellât les Etrangers à son secours, conseillèrent tous au Roi de le faire arrêter. Ce jeune Prince se recria plusieurs fois sur cette proposition. *Quoi, faire arrêter mon Père ? non*, dit-il, *je ne puis m'y résoudre*. Il fut très longtemps à pouvoir s'y déterminer, & ne le fit enfin que sur les fortes instances de son Conseil. Lorsqu'il signa l'Ordre, la main lui trembla au point que le Secrétaire d'Etat fut obligé de la lui soutenir.

Le Comte de *la Perouse*, Lieutenant-Général des Armées, fut chargé de la commission d'arrêter le Roi *Victor*. On lui donna un Détachement de trois-mille hommes, pour le

* [En faisant venir à *Montcallier* le Marquis *del Borgo*, à qui il demanda son Acte d'Abdication, ne lui donnant que 12 heures pour le lui rapporter ; & en se présentant devant la Citadelle de *Turin*, pour y entrer, & animer la garnison à l'aider dans son entreprise.]

† [Ce furent tous les Conseillers d'Etat & les Grands, qui assemblés par ordre du Roi, & consultés sur le danger pressant, furent tous d'avis de faire arrêter *Victor*, *Amélie* & son Eponse.]

TURIN. soutenir dans cette entreprise. Ces Troupes furent tirées de *Turin*, & des Places voisines. Elles sortirent toutes à la même heure de leur Garnison ; & sans savoir où on les conduisoit, elles se trouverent à deux heures après minuit à *Montcallier*, au poste qui leur étoit assigné. Le Comte de la *Perouse*, accompagné du Chevalier de *Solare* Lieutenant-Colonel aux Gardes, à la tête d'un Détachement de Grenadiers la bayonnette au bout du fusil, monta le grand Escalier, qui conduisoit à l'Appartement où étoit le Roi *Victor*. Le Marquis d'*Ormea* Secrétaire d'Etat, qui portoit l'Ordre signé du Roi *Charles*, se saisit avec un autre Détachement de Grenadiers, de l'Escalier dérobé. Mr. de la *Perouse* trouvant l'Appartement fermé, en fit enfoncer la porte. On se saisit d'un Garçon de la chambre, qui étant de service dormoit dans la première antichambre. On poussa ensuite plus loin, & on enfonça toutes les portes jusques à la chambre de lit, où le Roi étoit couché avec Madame de *S. Sebastien*. Cette Dame entendant du bruit se leva promptement, & n'ayant eu que le tems de prendre une robe, elle courut à la porte. Lorsqu'elle vit tant de gens armés, elle s'écria, *Ab Sire ! nous sommes trahis*. On ne lui donna pas le tems d'en dire davantage : deux Officiers la porterent dans une chambre voisine, où on la fit habiller, & on la conduisit ensuite à *Ceve*, Forteresse du Piémont.

Les cris de Madame de *S. Sebastien*, ni le bruit qu'on avoit fait, n'avoient point éveillé le Roi *Victor*, qui a toujours dormi d'un sommeil fort profond. Le Chevalier de *Solare*

se saisit de l'épée du Roi, qu'il apperçut sur TURIN
 une table; & Mr. de la Perouse, s'approcha
 du lit, & ouvrit les rideaux. Le Roi s'éveil-
 la alors en sursaut, & demanda de quoi il
 s'agissoit. Le Comte de la Perouse lui dit,
 qu'il avoit ordre du Roi de l'arrêter. *Qu'est-
 ce que le Roi, répondit Victor? C'est moi qui
 suis votre Roi & votre Maître, vous n'en de-
 vez point reconnoître d'autre.... Votre Ma-
 jesté l'a été, répondit le Comte; mais Elle ne
 l'est plus: & comme il lui a plu de nous donner
 le Roi Charles pour Maître & de nous comman-
 der de lui obeir, j'espère qu'Elle voudra bien
 nous donner l'exemple de l'obeissance.* Le Roi
 s'emporta beaucoup, il menaça les Officiers,
 & ne voulut point se lever. Le Chevalier
 de Solare s'étant approché trop près du lit, le
 Roi lui donna du coude dans le ventre, & lui
 dit en colere de se retirer. Comme il s'obsti-
 noit à ne pas vouloir se lever, des Officiers le
 souleverent & l'habillerent. Le Roi dit qu'il
 ne souhaiteroit d'occuper le Trône que deux
 heures, pour pouvoir faire pendre les Coquins
 qui avoient séduit son Fils; il nomma les pré-
 miers de la Cour.

Après qu'il fut habillé, des Officiers l'envi-
 ronnerent & le conduisirent par le grand Esca-
 lier vers son carosse qui l'attendoit dans la
 Cour. Le Roi voyant l'antichambre pleine
 de Grenadiers, parut étonné; & les Soldats,
 qui ne savoient point encore de quoi il s'agis-
 soit, le parurent aussi, voyant que c'étoit leur
 vieux Roi qu'ils conduisoient prisonnier. *Quoi,
 c'est notre Roi! se disoient-ils tout bas: qu'a-t-
 il fait? de quoi s'agit-il?* Le Comte de la Pe-
 rouse

TURIN. *rouse* appréhendant une émeute, leur cria, *De la part du Roi, silence, sous peine de la vie.* Le Roi trouva dans la Cour un Régiment de Dragons, qu'il avoit toujours le plus distingué parmi ses Troupes. Leur présence parut le toucher: il voulut leur parler; mais on ne lui en donna pas le loisir, & on le fit monter en carrosse. Le Comte de *la Perouse* & le Chevalier de *Solare* lui demanderent la permission de s'y placer; mais le Roi leur répondit, qu'il ne les y souffriroit pas. Ils monterent à cheval, & occuperent les deux portières; les Troupes environnoient le carrosse, & le Roi fut conduit ainsi à *Rivoli*. J'oubliois de vous dire, qu'en partant de *Montcalier* il demanda trois choses, sa Femme, ses Papiers, & sa Tabatiere: il obtint la dernière.

Le lendemain de son arrivée à *Rivoli*, on mit des grilles de fer & des doubles chassiss devant les fenêtres de son Appartement. Le Roi demanda au Vitrier ce qu'il vouloit faire? *Je veux vous mettre des doubles chassiss, pour que vous n'ayez point froid cet Hiver,* répondit cet homme. *Hé quoi! maraud,* dit le Roi, *crois-tu que je passerai ici tout l'Hiver?* . . . *Ah ma foi,* repliqua le Vitrier, *vous y passerez cela-ci & bien d'autres.*

Ce Prince est servi avec soin, & avec tout le respect dû à sa personne. On dit qu'il commence à se tranquilliser *. Le Chevalier de *Solare*, & deux Capitaines aux Gardes, sont chargés de le garder. Il joue quelquefois avec eux au Billard. Ils ont ordre de le traiter

avec

* Il est le mort le 31 Octobre 1732.

avec toute sorte de respect, & de ne jamais répondre aux plaintes qu'il pourroit leur adresser.

Ce qu'il y a d'heureux dans tout ceci pour le Roi *Charles*, c'est que pas un de ses Sujets ne lui a manqué de fidélité : il n'a point été obligé d'ensanglanter son Regne par quelque exécution; il n'a même fait arrêter que trois personnes, parmi lesquelles étoient les deux Médecins du Roi *Victor*, qui avoient porté ses Lettres: mais ils viennent d'être remis en liberté, & il y a apparence que la bonne intelligence sera bien-tôt rétablie entre le Père & le Fils.

On dit que Madame de *S. Sebastien* est dans un grand abattement, & qu'elle ne prend que du bouillon qu'elle fait elle-même. Après sa disgrâce, son Fils qui étoit Enseigne aux Gardes, ne parut plus à la Cour. Le jeune Roi s'aperçut de son absence; il ordonna au Marquis d'*Ormea*, Ministre & Secrétaire d'Etat, de lui dire de sa part, qu'il pouvoit paroître à la Cour & exercer son Emploi, Sa Maj. l'assurant que quelque coupable que pût être Madame de *S. Sebastien*, Elle ne lui en feroit pas porter la peine, & qu'Elle auroit soin de sa fortune.

Les Piémontois sont charmés de leur nouveau Roi; & en effet, c'est un Prince qui a les qualités d'un bon Monarque: il est humain, compatissant, généreux & bienfaisant. Il est d'une taille au dessous de la médiocre, mais très bien prise; il danse bien; il aime les plaisirs, mais particulièrement la Chasse. On peut dire sans le flater, qu'il a beaucoup de

TURIN. vertus; & que s'il a des défauts, ce n'est que parce que l'entiere perfection est incompatible avec la Nature humaine.

La Reine est de la Maison de *Hesse-Rhinfelds*. Elle est d'une taille élevée & fine; son air est majestueux & modeste; elle est blonde, fort blanche, & a le tient très beau. Elle est d'une piété solide, charitable envers les pauvres, & portée à faire du bien à tout le monde, mais particulièrement à sa famille. Elle est Mere de deux aimables Princes, & d'une Princesse *. Sa Majesté paroît fort attentive à leur donner une éducation conforme à leur naissance.

Le Cérémonial de cette Cour est assez celui que l'on observe à la Cour de *France*. Le Roi & la Reine mangent toujours ensemble, sans qu'il soit permis à d'autres qu'aux Officiers de leur Maison, de les voir manger. Les Dames ne peuvent paroître au Palais, sans être en habit de Cour; la Reine seule est en manteau. Sa Majesté a six Dames du Palais & six Filles d'honneur: les premières doivent toutes être Femmes. Elle tient Cercle tous les soirs: la Reine est assise alors dans un fauteuil; la jeune Princesse de *Carignan* & la Sœur cadette de la Reine, sont assises sur des plians, sur deux files avancées, à côté du fauteuil de la Reine; les Dames se tiennent debout, & les Hommes se placent derriere les Dames. Ce Cercle dure environ une heure: la Reine en se levant salue les Princeses & les Dames, &

* [Elle n'a à présent qu'un Prince, le second étant mort; & trois Princeses.]

& se retire. Toute la Noblessé se rend en-TURIN : suite dans quelque maison où est l'Assemblée. Le plus beau monde est chez Madame la Marquise de *Prié*, dont le Mari a été Vice-Gouverneur des *Pais-Bas*. Elle donne souvent le Bal, auquel le Roi assiste quelquefois.

On respire dans cette Ville un air d'aisance & de liberté, dont on ne jouit point en Italie : aussi les Piémontois ne se croient-ils pas Italiens. On me demande souvent si je viens d'Italie, ou bien si j'y vais. Je me plairois plus dans cette Ville, que dans aucune autre : ce mélange des manieres Françoises avec les Italiennes me paroît convenir parfaitement, & rencontrer le vrai. On mange ici : il y a plusieurs Seigneurs qui tiennent très bonne table, & qui font honneur aux Etrangers. Mr. le Maréchal de *Rebinder* se distingue particulièrement par-là. Ce Général est natif de *Livonie* : il commandoit les Troupes de l'Electeur *Palatin* en Italie, lorsqu'il passa au service du Duc de *Savoie* en qualité de Lieutenant-Général & de Colonel d'un Régiment Etranger d'Infanterie. Le Roi *Victor* l'a fait Feldt-Maréchal, & il commande actuellement en Chef les Troupes du Roi de *Sardaigne*.

Mr. le Marquis *d'Ormea* est le Chef du Conseil, Premier Secrétaire d'Etat, & Principal Ministre. Il étoit ci-devant l'homme de confiance du Roi *Victor* : ce Prince l'avoit envoyé à Rome, où Mr. le Marquis *d'Ormea* obtint du Pape *Benoit XIII* de grands avantages pour le Roi son Maître, entre autres, la nomination à tous les Bénéfices. Ce Ministre fut rappelé la première année du Pon-

TURIN. tificat de *Clément XII*, lorsque Sa Sainteté fit l'action peu clémente de revokeur tout ce que son Prédécesseur avoit accordé. Il revint à Turin peu de tems avant l'Abdication du Roi *Victor*. Le Roi *Charles* se repose entierement sur lui pour les affaires. C'est un homme d'un caractere doux, qui est ennemi des détours, & dont la parole est sacrée. Je l'ai connu à Rome, & j'ai l'honneur de le voir ici aussi souvent que les affaires dont il est accablé lui permettent de me recevoir. Tout le monde ici s'en loue & en dit du bien : on ne parle pas toujours de même ailleurs, de ceux qui sont en place. Ce Ministre a un Frere * Cardinal; & un Fils unique qui est un jeune Cavalier fort aimable, & né avec toutes les dispositions pour marcher un jour sur les traces de Mr. son Pere.

Les jeunes-gens me paroissent moins évaporés ici, qu'ailleurs : je ne sai s'ils sont en effet plus sages, mais ils paroissent du moins tels en public. Si j'avois à donner un avis à un Pere de famille, ce seroit de mettre ici ses Enfans à l'Académie ; je doute qu'il y en ait une meilleure en Europe, tant par rapport aux Maitres d'Exercices, que par rapport à la maniere dont les jeunes-gens y sont tenus. Ils sont logés, nourris & instruits en toutes sortes de Sciences & d'Exercices. Ils sont divisés en deux Classes, dont l'une étudie simplement le Droit; ceux-ci payent moins : mais tous doivent être Gentilshommes. Ils ne peuvent sortir qu'à certains jours de la semaine; mais alors.

* Mr. le Cardinal *Ferrero* [Evêque de *Verceil*.]

alors ils peuvent paroître à la Cour, & aller Turin
par-tout où ils veulent, excepté dans les mai-
son de Jeu.

Les dehors de *Turin* ont des agrémens in-
finis. La Campagne est ornée d'un grand
nombre de belles *Cassines*, qui ne sont séparées
que par des Prairies, que quantité de petits
Ruisseaux ne cessent d'arroser. Je me pro-
mène tous les jours sur l'Esplanade entre la
Ville & la Citadelle, où il y a de très belles
Allées, & où l'on rencontre souvent de très
jolies personnes. Le sang est ici parfaitement
beau, & routes les Piémontoises ont beaucoup
de vivacité & sont nées avec de l'esprit. Je
suis très fâché de les quitter; mais c'est un
mal nécessaire, il faut partir quand l'ordre
presse. Je compte d'être en dix ou douze
jours à *Lyon*, si je ne m'arrête pas à *Cham-
beri*. C'est ce que vous apprendrez par la pré-
miere Lettre que je vous écrirai. Ne man-
quez pas de m'écrire à Paris, & croyez moi,
&c.

A Turin, ce 28 Novembre 1731.

F S

LET-



L E T T R E XXXVII.

N S I E U R ,

Q Uoique j'eusse déjà passé deux fois le *Mont Cenis* & traversé la *Savoie*, ce passage des *Alpes* ne m'a paru moins desagréable; & franchement, je suis très aise d'être arrivé dans cette Ville, qui vaut mieux que toute la *Savoie* ensemble.

De *Turin* j'ai été coucher à la *Novalaise*. J'ai passé au pied du Château de *Rivoli*, qui est situé sur une hauteur: on s'y rend de *Turin* par une Avenue en droite ligne, de trois lieues de longueur. Ensuite j'ai traversé *Suse*, qui, par parenthèse, est une très vilaine Ville, sur les bords d'une Riviere que forment les Torrens des Montagnes voisines, qui tiennent *Suse* comme ensevelie. Cette Ville, & la Vallée où elle est bâtie, sont commandées par le Fort de LA BRUNETTE, Place d'importance, que le Roi *Victor-Amedée* a fait élever pour la défense du Piémont. La Nature & l'Art ont également contribué à la fortifier. Elle est pourvue d'une bonne Garnison, & de toutes les choses nécessaires pour soutenir un Siège. Si cette Place eût été bâtie du tems de *Louis XIII*, je doute que ce Roi, & le Cardinal de *Richelieu* son Ministre, eussent si facilement passé les Monts.

LA BRUNETTE.

LA NO-
VALAISE.LA NOVALAISE est un mauvais Bourg,
avec

avec une exécration Hôtellerie, ce qui est d'autant plus désagréable, que les Etrangers sont contraints de s'y arrêter pour faire démonter leurs voitures, qu'il faut charger sur des mulets, pour les porter au-delà de la Montagne. J'ai passé le Mont en me faisant porter dans un fauteuil de paille, par quatre hommes, qui se relevoient de distance en distance, & qui souvent me portoient sur les épaules. Pour peu que j'eusse été enclin à la chimere, je me serois cru Pape.

Au sommet de la Montagne il y a un Lac, & un Hôpital qui m'a paru avoir un air très pauvre. On y reçoit les Pelerins & autres gens à pied, & on les y garde trois jours. Il y a deux Prêtres qui sont chargés de recevoir les passans, & de desservir l'Eglise. Cette fondation est très louable, dans un Pais pauvre & misérable, & où malgré cela il ne laisse pas de périr encore souvent du monde dans les neiges. Ces pauvres Prêtres peuvent se vanter d'habiter un des plus tristes lieux du Monde; voir neiger, & souffler dans les doigts, neuf mois de l'année, est leur plus grand amusement. La descente du *Mont Cenis* du côté de la Savoye est beaucoup moins rude: en Hiver, on a le plaisir de pouvoir faire cette descente en traîneau, ce que les gens du Pais appellent *se faire ramasser*. Cette maniere d'aller est très commode, & fort divertissante; il n'y a point de trait d'arbalète qui aille plus vite. Je connois un Gentilhomme Anglois qui a demeuré huit jours à *Lanebourg*, & qui ne cessoit de remonter la Montagne après

qu'il l'avoit descendue, & le tout pour avoir le plaisir de se faire *ramasser*.

LANE-
BOURG.

LANEBOURG & son Auberge ne valent pas mieux que *La Novalaise*: on est encore obligé d'y attendre que les voitures soient remontées. Ceux qui ne vont point en Poste, & qui se servent de Voituriers de *Turin* ou de *Chamberi*, ne sont point ordinairement dans cette obligation, parce que la plupart de ces gens ont des voitures des deux côtés de la Montagne, & ne font que faire transporter les bagages, qui sont bien vite chargés. Depuis *Lanebourg* à *Chamberi*, l'on est toujours enseveli dans les Montagnes & les Rochers, & l'on voit souvent des précipices qui font frayeur. On y a véritablement des barrières, mais elles sont si foibles, qu'elles ne peuvent point arrêter une voiture. J'ai vu tomber une charette attelée de quatre chevaux, dans un de ces précipices: les chevaux se tuerent, la voiture & toute sa charge, qui consistoit en porcelaines & en glaces appartenant à Mr. le Prince de *Carignan*, furent brisées en mille pieces. Le Voiturier, qui ne perdoit cependant pas sa voiture par sa faute, voulut se tuer; il tira son couteau & s'en feroit poignardé, si mon Postillon & d'autres gens ne l'eussent empêché.

S. JEAN
DE MAU-
RIENNE.

J'ai passé par plusieurs petites Villes, qui ne méritent pas d'être nommées. S. JEAN DE MAURIENNE est la principale, parce qu'elle est le Siège d'un Evêque, & la Capitale de la Province de *Maurienne*. C'est un très ancien Comté, & le premier héritage des Princes de *Savoie*. Cette Vallée s'étend depuis

puis les Alpes, jufques à la Riviere d'*Ifere* d'un côté, & depuis la *Tarentaife* jufqu'au *Dauphiné*. CHAMBERI, Capitale de la *Savoie*, n'est pas une Ville où on doit chercher de fompueux édifices; les maifons y font de peu d'apparence. Mais le féjour n'en eft pas moins agréable. Elle eft fituée fur la Riviere d'*Orbaine*, dans une fort petite Plaine entourée de Collines. Les promenades y font gracieufes, & on y a très bonne compagnie. Il y a une nombreufe Nobleffe, qui à la vérité n'est pas des plus pécunieufes, mais qui ne laiffe pas de faire bonne chere & de fe beaucoup voir. Les Dames y font belles, & les hommes bien faits; le Peuple eft doux & civil; & en général, les *Savoyards* font de très bonnes gens. On les accufe d'être trop économes; mais ils le font peut-être plus par néceffité, que par inclination. Lorfqu'avec peu de bien on eft obligé de foutenir Nobleffe, il faut ufer de ménage malgré qu'on en ait.

A cinq lieues de *Chamberi* j'ai defcendu une haute Montagne, qu'on a percée pendant une demi-lieue de chemin. Une Infcription Latine qui fe trouve au pied de la Montagne, & que je n'ai pas eu le tems de copier, m'a appris que les Romains avoient entrepris autrefois de faire ce chemin; mais qu'ayant jugé l'entreprise impoffible, ils y avoient renoncé: que *Charles - Emmanuel II.* avoit, pour le bien de fes Peuples & du Public, entrepris cet ouvrage, & eu la gloire de le conduire à fa fin. Ce Prince a fait en ceci, tout ce qu'un grand Souverain pouvoit faire de plus utile & de plus magnifique. Je doute qu'il en

fût venu à bout, si, comme les Romains, il n'avoit pas eu l'usage des Poudres. Il a falu faire sauter des Rochers d'une hauteur prodigieuse, pour établir le lit de la Chaussée, qui est bordée, des deux côtés, par des Rochers taillés en maniere de murailles, dont la hauteur s'élève jusqu'à la cime. Ce chemin creux est sujet à de grands brouillards. Lorsque je l'ai passé, il faisoit le plus beau tems du monde dans la Plaine: en entrant dans le Défilé, j'ai trouvé un brouillard épais, qui m'empêchoit de voir mon Postillon.

L'E-
CHELLE.

PONT DE
BONVOI-
SIN.

Ce brouillard m'a conduit jusqu'au Bourg de L'ÉCHELLE, qui est au pied de la Montagne, à l'entrée d'une Plaine qui conduit jusqu'à *Lyon*. J'ai passé encore au PONT DE BONVOISIN, petite Ville partagée entre les Rois de France & de Sardaigne. Les deux Princes y ont leurs Bureaux d'entrée & de sortie, dont les Commis son peu traitables. Le Roi de France tient un Commandant & deux Compagnies franches dans la part de *Bonvoisin* qui lui appartient. C'est la première Ville de *Dauphiné*, qui n'est pas une des moindres Provinces du Royaume. Elle fut donnée à *Philippe de Valois* par *Humbert de la Tour*, dernier Prince Souverain de *Dauphiné*, qui portoit le Titre de *Dauphin de Viennois*. L'Histoire rapporte, qu'*Humbert* se voyant sans Enfans, fit une donation de sa Principauté au Roi de France, & qu'il embrassa à *Lyon* la Vie Monastique sous la Règle de S. *Dominique*, dans laquelle il vécut fort estimé des gens de bien. Il fut ensuite choisi pour être Prieur de ce Couvent, & nommé Patriarche

triarche d'*Alexandrie*. On raconte qu'il avoit causé innocemment la mort de son Fils unique, & qu'il en fut si vivement touché, que de desespoir il se résolut d'embrasser la Vie Religieuse. Mais d'autres disent, qu'ayant une secrete haine contre le Duc de *Savoie*, à qui il ne pouvoit tenir tête, il s'accommoda avec le Roi de France, pour donner au Duc un voisin puissant, très capable de lui résister & de le mettre à la raison. Il faut avouer que si cela est vrai, c'est une triste maniere de se venger, que de se dépouiller d'une Souveraineté pour faire du mal à son voisin. Peu de Princes seroient d'humeur, je pense, de se venger de la sorte. Le même *Humbert* exigea, que le Fils aîné de France porteroit le titre de *Dauphin*. C'est ce qui lui fut accordé, & qui s'est toujours observé depuis. Le Duc d'*Orléans*, Premier Prince du Sang de France, est Gouverneur du *Dauphiné*. Cette Province a un Parlement, qui se tient à *Grenoble*. Les anciens *Dauphins* résidoient à *Vienne*, qui est un Archevêché. Ce fut aux environs de cette Ville, que furent relégués *Herode* & *Pilate*, les Juges du Sauveur.

PONT DE
BONVOL-
SIN.

LYON est une Ville si considérable, que LYON. les François disent communément, *Après Paris, Lyon* *. Cette Ville est traversée par la *Saone*,

* [Ce ne sont pas les seuls François, qui vantent la grandeur & les autres avantages de *Lyon*; comme il paroît par cette Epigramme de *Scaliger* :

*Flumineis Rhodanus, qua se fugat incitus, undis,
Quaque pigro dubitat flumine mitis Arar,*

Lug-

Exon. *Saone*, & le *Rhône* baigne ses murailles. Elle est grande, & opulente. Ses Habitans sont industrieux, laborieux, & adonnés au Commerce. C'est la Ville de France, & peut-être du Monde, où il se fabrique les plus belles Etoffes. On tâche de les imiter à *Turin*, en *Hollande*, & ailleurs; mais on ne sauroit parvenir à les égaler. La Ville de *Lyon* est le Siège d'un Archevêque. C'est Mr. de *Rochebonne* qui occupe cette place : il a succédé à feu Mr. de *Villeroi*, Fils du feu Maréchal de ce nom, Gouverneur de *Louis XV.* La Maison de *Villeroi* est en possession depuis long-tems du Gouvernement de *Lyon*, & des premières Dignités de la Province. Le feu Maréchal obtint le Gouvernement de *Lyon* & du *Lyonnois* du Roi *Louis XIV.* Ce Monarque lui accorda aussi la survivance de ce Gouvernement pour son Fils aîné, l'Archevêché pour son second Fils, & l'Abbaye de *S. Pierre* dans *Lyon* pour sa Fille. Le Duc d'*Orléans*, Régent du Royaume, lui conféra de plus la survivance du Gouvernement de *Lyon* pour ses Petits-fils le Duc de *Retz* & le Marquis d'*Alincourt*, & nomma ce dernier Lieutenant-Général de la Province. L'autorité, qui fait ordinairement haïr ceux qui en sont pourvus, n'a point attiré cette fatalité à Mrs. de *Villeroi*; il est vrai qu'ils ont toujours agi avec beaucoup de

Lugdunum jacet, antiquo novus orbis in orbe;

Lugdunumque vetus orbis in orbe novo.

Quod noli alibi quaras, hic quere quod optas.

Aut hic, aut nunquam, vincere vela poteris.

de moderation. Ces Seigneurs sont bienfaisans, honnêtes, civils, & magnifiques. Ils sont fort aimés dans *Lyon*. Le feu Maréchal y étoit respecté comme le Roi même. Il a procuré de grands avantages à la Province, & particulièrement à la Capitale.

[On raconte un trait fort joli, touchant l'admission du premier *Villeroi* à la Dignité Archiépiscopale de cette Ville. Le Chapitre de *Lyon* est un des plus fiers de toute la Chrétienté, & ce n'est pas sans raison; il est fondé sur le sang de plus de 20 mille Martyrs, & il a toujours passé pour le Seminaire des Papes, des Cardinaux, des Evêques, qui en ont été tirés pour gouverner l'Eglise. La Noblesse y est inséparable du Sacerdoce; & divers Auteurs remarquent, que dans le troisieme Siècle, le Chapitre étoit composé de 74 Chanoines, dont l'un étoit Fils d'Empereur, 9 Fils de Rois, 14 Fils de Ducs, 30 Fils de Comtes, & 20 Barons. On ne sera donc pas étonné que Mrs. les Comtes de *Lyon*, car on ne les nomme pas Chanoines, aient fait difficulté d'admettre comme Archevêque *Camille de la Neuville*, qui n'étoit pas de leur Corps, & que le Roi *Louis XIV* avoit nommé à cet Archevêché. *Neuville*, comme on fait, est le nom de la famille de *Villeroi*. Le Bisayeul de ce Prélat étoit le premier de cette Famille qui se fût fait connoître; il avoit été Trésorier de l'Ordinaire des Guerres, & Prévôt des Marchands de la Ville de *Paris*; son Ayeul *Nicolas de la Neuville* avoit été Secrétaire d'Etat; & son Pere *Charles de la Neuville* étoit le premier de la famille qui eût été titré, ayant pris le

LYON. le nom de *Marquis d'Alincourt*, Sieur de *Villeroi*, Terre que *Pierre le Gendre* Trésorier de France avoit donnée à son Ayeul. Le Marquis d'*Alincourt* étoit Gouverneur de *Lyon* & du *Lyonnois*; & étant mort en servant le Roi Ambassadeur à Rome, Sa Maj. donna à son Fils l'Archevêché de *Lyon*, lorsqu'il vint à vaquer. Le Chapitre refusa de l'admettre, parce qu'il n'étoit pas d'un rang convenable, & qu'il n'étoit pas de son Corps: mais le Roi trouva moyen de se faire obeïr; & lorsque l'Archevêque harangua le Chapitre, il prit pour Texte ces paroles du Psalmiste: *Lapidem quem reprobarerunt ædificantes hic factus est in caput, anguli.* (La pierre que ceux qui bâtissoient avoient rejetée, a été placée à la tête de l'angle.) Le discours fut, dit-on, aussi insultant pour le Chapitre, que le promettoit le choix du Texte. Le Doyen, par une présence d'esprit qui fut applaudie, ne répondit à Mr. l'Archevêque qu'en récitant la suite du verset, dont le Prélat avoit seulement pris le commencement, & dit: *Hoc factum est à Domino, & est mirabile in oculis nostris.* C'est à dire: C'est le Seigneur (le Roi) qui a fait cela, & c'est ce qui paroît à nos yeux digne d'admiration. Cela n'a pas empêché que le nouvel Archevêque n'ait trouvé le moyen de devenir Gouverneur spirituel & temporel de cette Ville, car il fut fait Lieutenant-Général au Gouvernement du *Lyonnois*, jusqu'en 1693, qu'il eut pour Successeur le Fils du Maréchal de *Villeroi* son Neveu, auquel Mr. de *Rochebonne* a succédé.]

En l'absence du Duc de *Villeroi* Gouverneur de la Ville, c'est le *Prévôt des Marchands* qui

qui commande; & ce n'est pas ce qu'il y a LYON.
de plus gracieux pour un Etranger qui arrive
en poste. On est conduit chez lui, & exami-
né comme si on étoit sur la sellette. J'ai
été obligé de me conformer à l'usage. Il m'a
fait attendre longtems dans une Antichambre
remplie de toutes sortes de gens; il a paru en-
fin avec un air d'importance, pour lequel il
n'étoit point né. Les questions qu'il m'a fait,
& mes réponses, ont été des plus laconiques:
je m'imagine qu'il n'est pas plus satisfait de
moi, que je le suis de lui.

Le *Prévôt des Marchands* doit être changé
tous les trois ans; mais lorsqu'il est agréable à
la Cour, il est ordinairement confirmé. La
grandeur passagère de ces Messieurs devoit
naturellement les rendre moins fiers. Dépouil-
lés de leur Emploi, ils sont ce qu'est un Co-
médien qui vient de quitter son habit à la Ro-
maine, dans lequel il a représenté *Mithridate*
ou *Pyrrhus*.

J'ai lieu d'être aussi content de Mr. *Poultier*
Intendant, que je le suis peu de Mr. *Perichon*
Prévôt des Marchands. J'ai été lui faire visi-
te, il est venu chez moi; & depuis quatre
jours que je suis ici, je vais tous les soirs chez
lui, & j'y vois ce qu'il y a de meilleur dans
cette Ville, où il y a bonne compagnie, mais
peu de Noblesse. Les Négocians du premier
ordre vivent en petits Seigneurs, & ont de
belles maisons à la Ville & à la Campagne.
Pour peu qu'un Etranger soit connu, il trou-
ve à s'amuser: les Lyonnais sont prévenans &
honnêtes, & ne sont point assez attachés au
Commerce pour négliger les bonnes manie-
res.

Lyon.

res. Ils me font force politesses, & excellente chere. Ils aiment le Jeu, ils ne sont pas indifferens pour le beau Sexe, & encore moins pour le Vin.

La Comédie est passable, & autant suivie que si elle étoit bien bonne. Les Comédiennes font presque toutes fortune en cette Ville, & si elles n'y amassent point des richesses, elles s'y forment du moins une belle Garderobe. A la Toilette de ces Demoiselles, un Capitaine est obligé de céder le pas à un Courtaud de boutique. Il y a ici une vieille Comédienne, qui depuis quarante ans fait les délices du gros de *Lyon*. Les gens de bon goût voudroient la faire bannir du Théâtre; mais il n'y a pas moyen de porter cette Beauté surannée à ne plus étaler ses antiques appas. Elle a la direction de la Comédie, ce qui lui vaut vingt-mille livres de rente. On a voulu lui retrancher cette pension, qui véritablement pourroit être mieux employée; mais *Mdlle Marez*, c'est le nom de la Matrone, a représenté qu'elle ne pouvoit pas vivre à moins de trente-cinq-mille livres de rente, que son Amant n'étoit pas en état de lui en fournir plus de quinze-mille, qu'elle n'avoit point de bien, & qu'elle étoit une fille perdue si on touchoit à sa pension. De si justes raisons ont prévalu, & on n'a point jugé devoir pousser à bout la pauvre *Mdlle Marez*. Une Dame de Province qui étoit ici, entendant dire que l'Amant de la *Marez* lui faisoit quinze-mille livres de rente, s'écria plaisamment: *Ab la coquine! il faudroit la bruler: elle ôte le pain à plus de quinze honnêtes femmes.*

Je

Je me promène beaucoup ici à la Place de *LYON*, *Belle-Cour*, ou de *Louis le Grand*. J'y rencontre toujours bonne compagnie, beaucoup de Femmes très aimables, bien mises, & qui contrefont assez bien les femmes de qualité. Mais je vous parle de la promenade de *Belle-Cour*, sans vous avoir dit ce que c'est que cette Place. Elle est beaucoup plus longue que large. Les maisons des deux extrémités sont d'une égale Architecture, & d'une belle décoration: il seroit à souhaiter que celles des deux côtés fussent de la même symétrie. Cette Place n'est point pavée, & est bordée d'un côté par une Allée d'arbres. Au milieu est la Statue équestre de *Louis XIV*. Ce Monarque y est représenté à cheval, sur un piédestal de marbre blanc, où pour toute Inscription il y a le nom de *LOUIS XIV*; qui après tout renferme bien des éloges, & que feu le Maréchal de *Villeroi*, qui a engagé Mrs. de *Lyon* à faire cette dépense, a regardé comme tout ce qu'il pouvoit nommer de plus grand & de plus respectable.

Une seconde Place, qu'on nomme *les Terreaux*, mérite d'être considérée. L'Hôtel de Ville y fait face: c'est un Édifice de pierre, qui a de la grandeur & de la magnificence. *Louis XIV* à cheval est représenté en bas-relief au dessus de la porte. A la gauche de la Maison de Ville, sur la Place des *Terreaux*, est l'Abbaye de *S. Pierre*. C'est un grand bâtiment, qui auroit de la magnificence s'il étoit achevé. Je suis, &c.

A *Lyon* le 2 Mars 1732.

L E T



L E T T R E XXXVIII.

M O N S I E U R ,

L'Envie de boire de bon Vin m'a fait préférer la route de *Dijon*, à la grande route de *Lyon* par *Tarare* à *Paris*. Il m'est arrivé ce que ma friandise méritoit; j'ai été pris pour dupe, & je n'ai pas bu un verre de bon Vin dans aucun Cabaret de ma route, que j'ai trouvée d'ailleurs assez agréable. J'ai envoyé ma Chaise à *Châlons sur Saone*, où je me suis rendu par eau dans le bateau qui porte les passagers qui vont avec la Diligence à *Paris*. Le hazard a fait que j'ai rencontré dans cette Voiture, d'ailleurs peu amusante, deux Officiers de ma connoissance, fort aimables

TREVoux. Cavaliers. Nous avons passé par devant TREVoux, Capitale de la Principauté de *Dombes*, dont le Duc du *Maine* est Souverain. Il l'hérita de feu Mademoiselle de *Montpensier*, Fille de *Gaston de France Duc d'Orléans*, Princesse qui s'étoit rendue célèbre dans les Guerres Civiles, en s'emparant d'*Orléans*, & en faisant tirer le canon de la *Bastille* sur l'Armée de *Louis XIV*, qui ne lui pardonna jamais entièrement ce manque de respect [ensorte que pour la punir, il ne voulut jamais lui permettre de se marier. Ses amours avec Mr. de *Lauzun* ont fait beaucoup de bruit.] Ce fut pour

pour se remettre bien avec le Roi, que *Mademoiselle* institua le Duc du *Maine* son héritier. *Dombes* a un Parlement; & *Trevoux* est célèbre par le Journal Littéraire qui s'y imprime, & qui cause souvent des disputes parmi les Savans.

Après avoir passé *Trevoux*, nous avons vu encore differens Bourgs, Villages & Châteaux, dans un des plus beaux païsages qu'il est possible de se représenter. Nous avons dîné fort à la hâte dans un Village, & nous sommes venus coucher à *MACON*, Ville Episcopale. Les Chanoines de la Cathédrale y portent le Titre de Comtes, comme font les Chanoines de l'Eglise de *S. Jean de Lyon*. Cette Ville ne ma pas paru avoir rien de remarquable, & je ne me suis point assez arrêté pour savoir s'il y a bonne compagnie.

CHALONS SUR SAONE est encore le Siège d'un Evêque, & ne m'a pas paru plus considérable que *Macon*. J'ai été voir le Château, qui répond fort à la Ville. On m'y a montré l'Apartment où la Duchesse du *Maine* a été détenue prisonnière pendant la Régence du Duc d'*Orléans*. Il faut avoir toute la supériorité d'esprit qu'a cette Princesse, pour n'avoir pas succombé à une disgrâce pareille à la sienne. Elle avoit vu peu de tems auparavant, toute la France empressée à lui faire la cour; sa magnificence n'étoit égalée par aucune Princesse du Sang; elle étoit superbement logée; & tout d'un coup elle s'est vu déchuë de toutes ses grandeurs, & réduite à vivre dans un vilain Château, sans autre compagnie que les Femmes quilui étoient nécessaires pour
la

la servir. * Je vous parlerai dans la suite plus particulièrement de cette Princesse ; maintenant, je continue ma route.

DIJON. De *Châlons* je suis venu à **DIJON**, après avoir passé par *Beaune*, & côtoyé les meilleurs vignobles qui soient dans la *Bourgogne*. A vous parler avec franchise, je m'étois fait tout une autre idée de *Dijon*, que je ne l'ai trouvée en effet. Cette Ville est ancienne, & la plupart des maisons sont vieilles & de peu d'apparence, quoique très commodes & très logeables. Il y a la rue de *Condé*, qui est nouvellement bâtie ; les maisons y sont d'égale symétrie : le bas forme des boutiques, & au dessus sont les logemens des Marchands ; les fenêtres ont des balcons de fer, ce qui feroit un bel effet, si les maisons étoient plus élevées. Cette rue conduit à la Place Royale, où l'on voit la Statue équestre du feu Roi *Louis XIV* : elle est placée sur un piédestal si élevé, que la Statue est plus exhaussée que les maisons qui environnent la Place. Cette Place, d'ailleurs, est beaucoup trop petite pour contenir un si grand Monument. Actuellement,

* [Ce revers n'arriva au Duc du Maine & à son Epouse, que sur un soupçon qu'eut Mr. le Régent, que ce Prince avoit part à la prétendue Conspiration du Prince de *Collins* Ambassadeur d'Espagne, dont le but étoit, disoit-on, d'être la Régence au Duc d'Orléans pour la donner au Roi d'Espagne, qui auroit mis le Duc du Maine en la place, suivant la dernière volonté de *Louis XIV*. Ce soupçon suffit pour rendre ce Prince coupable, & tout ce qui lui appartenoit. Il seroit à souhaiter, que quelque témoin oculaire de tout ce qui se passa alors à la Cour & au Parlement, en donnât une fidèle relation au Public.]

ment, les maisons sont trop basses; & si on leur donne de l'élevation, la Statue paroitra être dans une cage. Cette masse de bronze a été jettée à *Paris*; on l'a transportée par eau à *Auxerre*, où elle est demeurée très long-tems, son excessive pesanteur & sa grandeur la rendant immuable. Elle a été enfin transportée par charroi à *Dijon*, non sans beaucoup de peine & une très grande dépense. Il me paroît que c'est une des moindres Statues du Royaume.

Elle fait face à la *Maison du Roi*, où loge Mr. le Duc de *Bourbon* Gouverneur de la Province. C'est un assez grand bâtiment, avec deux ailes avancées; mais qui ne sauroit passer que pour un Edifice très irrégulier. Je n'ai point été voir les Apartemens, parce qu'on m'a dit qu'ils étoient démeublés, & qu'ils ne valoient pas la peine d'être vus.

Le Palais où s'assemble le Parlement, est très ancien, & un des plus vilains du Royaume. Je ne sai si c'étoit là que résidoient anciennement les Ducs de *Bourgogne*: en tout cas, ils n'étoient pas magnifiquement logés.

Dijon vient d'être érigé depuis peu d'années en Evêché, par le feu Pape *Benoit XIII*, à la requisition de Mr. le Duc de *Bourbon*, qui a été bien aisé de procurer cet honneur à la Capitale de son Gouvernement.

Le Cours de *Dijon* est tout ce qu'il y a de plus beau autour de cette Ville, qui sincèrement parlant, n'est ni belle ni agréable. Le Peuple y est peu civil, & les personnes de qualité sont fort entêtées de leur Noblesse.

DIJON. Lisez, je vous prie, les Lettres de *Bussi-Rabutin*, & vous connoîtrez tous les Gentilshommes Bourguignons; ils sont tous, comme lui, gonflés de leur naissance. Le Parlement de cette Province est presque tout composé de personnes de qualité.

Mr. le Duc de *Bourbon* est le quatrième Gouverneur de Bourgogne, de la Maison de *Condé*: c'est comme un appanage de cette Maison. Ce Prince ne vient à Dijon que pour y tenir les Etats. Mr. le Comte de *Tavannes*, qui est Lieutenant-Général de la Province, y commande en l'absence de S. A. S. Il y a un Intendant, & toutes les Cours Souveraines. Malgré tout ce monde, Dijon m'a paru triste, & j'ai vu beaucoup de Villes moins considérables en France, qui m'ont paru être plus gayer & plus agréables. Il y a un Concert public, où on m'a fait aller malgré moi: j'avois un pressentiment qu'il ne seroit pas des meilleurs, & cela ne s'est trouvé que trop véritable. La Salle étoit magnifique, l'Assemblée belle & nombreuse; & le Concert auroit été fort beau, s'il y avoit eu des Musiciens. On pouvoit dire que c'étoit un *Charivari* noté.

AUXER-
RE.
SENS.

De *Dijon* j'ai été à AUXERRE & à SENS. Cette dernière Ville est un Archevêché. C'est tout ce que je puis vous en dire; je ne m'y suis arrêté que pour changer de relais. En arrivant à *Auxerre*, j'ai trouvé toute la rue dans laquelle est la maison de la Poste, remplie de Populace, & entre autres d'un grand nombre de Femmes, qui paroissent toutes fort animées. Cela venoit de ce que, la nuit pré-

précédente, la Femme d'un Boulanger avoit ^{SENS} mis son Mari dans un état qui le rendoit propre à occuper une des premières Charges dans le *Serrail*. La jalousie lui avoit fait commettre cette action barbare. Son Mari qui avoit vingt ans, & qui étoit de très bonne mine, voyoit un peu particulièrement (du moins ainsi le disoit la Chronique scandaleuse d'*Auxerre*) une Pâtissière jeune & jolie. Madame la Boulangere, qui étoit vieille & laide, ne pouvant supporter l'infidélité de son Mari, eut soin de mettre un rasoir sous le chevet de son lit, & dans le tems que son Mari lui donnoit des marques de sa tendresse, elle en avoit fait un second *Abailard*. Cette Tragédie venoit de se passer lorsque je suis arrivé à *Auxerre*, dont les Habitans étoient tous fort animés contre la Boulangere. On venoit de conduire cette malheureuse en prison. Les Femmes sur-tout la maudissoient, & faisoient contre elle des imprécations qui, quoique dites très sérieusement, avoient quelque chose de tout à fait comique. Si elles l'avoient eue à leur disposition, elles l'auroient mise en hachis.

FONTAINEBLEAU, Maison Royale par FONTAINEBLEAU. où j'ai passé, est éloigné de quatorze lieues de Paris. Le Château est accompagné d'un gros Bourg, au milieu d'une grande Forêt coupée par quantité de longues Routes, pour la commodité de la Chasse. Il est sans régularité, parce que tous les Rois, depuis François I. jusqu'à Louis XIV, y ont fait des augmentations très considérables. Cependant les Apartemens ont de la grandeur & de la

FONTAINEBLEAU. magnificence. On y voit quantité de plafonds peints par des Maitres renommés, que *François I.* fit venir exprès d'Italie. La Galerie des Cerfs est célèbre par l'action cruelle que *Christine* Reine de Suede y commit, en faisant assassiner en sa présence *Monaldeschi* son Grand-Ecuyer & son Favori, après lui avoir montré quelques Lettres qu'il avoit eu l'imprudence d'écrire, & lui avoir reproché son infidélité en présence du Ministre * de l'Ordre de la Sainte Trinité, qu'elle avoit fait appeler pour confesser ce malheureux, dont il sollicita inutilement la grace. *Louis XIV* fut extrêmement indigné de cette exécution, faite dans son Palais, & presque à ses yeux: il garda néanmoins un profond silence, pour n'être pas obligé de faire éclater son mécontentement; mais il ne dissimula pas si bien, que *Christine* ne s'aperçût qu'elle étoit de trop à sa Cour. Elle prit le parti de se retirer à Rome, où elle est morte en 1689.

Un spectacle plus riant, plus grand, & plus glorieux pour *Fontainebleau*, est la cérémonie du Mariage du Roi *Louis XV.* Le Duc d'Orléans avoit épousé par Procuration la Reine à *Strasbourg.* Cette Princesse étant venue à petites journées jusqu'à une lieue de *Moret*, le Roi, accompagné des Princesses du Sang, alla jusques-là au-devant d'elle. J'ai été témoin de cette entrevue. Les deux carrosses du Roi & de la Reine étant à vue l'un de

* [C'est ainsi qu'on nomme dans cet Ordre, mieux connu en France sous le nom de *Mathurins*, le Religieux qui tient la place de *Prieur* dans les autres Ordres.]

de l'autre, avancerent au trot quelques pas, FONTAINEBLEAU puis arrêterent. Leurs Majestés mirent pied à terre, & s'avancerent l'un vers l'autre, marchant sur des tapis dont la terre étoit couverte. La Reine étant près du Roi, se mit à genoux sur un carreau de velours bleu, parsemé de fleurs-de-lys d'or. Le Duc d'Orléans & le Duc de Bourbon la releverent. Le Roi la salua, mais ne lui dit rien. Les Princes & les Princesses la saluerent aussi, & en furent reçus avec un air de douceur, de bonté & de modestie, qui prévint toute la Cour en sa faveur. Le Roi monta ensuite dans son carrosse; la Reine s'y plaça à sa gauche, les Princes & les Princesses s'y placerent selon leur rang, & l'on fut ainsi à Moret. J'ai ouï dire à feu Madame la Duchesse d'Orléans, qu'on avoit d'abord observé un très grand silence dans le carrosse: tous ceux qui y étoient, par respect pour le Roi, attendoient qu'il parlât le premier; mais comme il ne dit rien, Madame la Duchesse d'Orléans, qui avoit vu la Reine en Allemagne & à Metz, fut la première à parler. Insensiblement, la conversation devint générale. On arriva à Moret. Le Roi & la Reine, suivis des Princes & Princesses, passerent dans le Cabinet de la Reine. Le Roi y parla, & y demeura une heure. Il s'en retourna ensuite à Fontainebleau, accompagné du même cortège avec lequel il en étoit parti.

Le lendemain, la Reine arriva à huit heures du matin à Fontainebleau. Elle n'avoit d'autre escorte que celle qu'elle avoit eue pendant tout son voyage. Comme elle étoit en desha-

FONTAINE billé, elle alla droit à son Appartement, elle
DE L'EAU s'y mit à la Toilette, & lorsqu'elle fut habillée, on lui annonça le Roi. Ce Prince parut quelques momens après: il avoit un habit à manteau de brocard d'or, garni de point d'Espagne d'or; le tout étoit enrichi de diamans. Sa Majesté salua la Reine, & en même tems commença à marcher vers la Chapelle. La Reine marchoit immédiatement après le Roi; elle étoit appuyée sur Mr. le Duc d'Orléans & Mr. le Duc; elle avoit un habit de velours bleu parsemé de fleurs-de-lys d'or, la jupe & la queue de sa robe étoient rebordées d'hermine, & garnies de diamans; sa Mante Royale étoit pareille à l'habit, elle étoit portée par les Princesses du Sang. Sa Majesté avoit la Couronne Royale. Il est certain que tout ce qui environnoit la Reine étoit d'une grande magnificence, & formoit un très grand spectacle. La Chapelle étoit tendue de riches tentures de velours bleu, en broderie d'or. L'Electeur de *Cologne*, le Prince Electoral de *Bavière* aujourd'hui Electeur, le Duc *Ferdinand*, & l'Evêque de *Freisingue & Ratisbonne*, assistèrent incognito à la cérémonie. Ce fut le Cardinal de *Roban* qui donna la bénédiction nuptiale à Leurs Majestés. La Reine se trouva mal, pendant la Messe. Mr. le Duc, qui s'en aperçut, lui donna de l'Eau de Mélisse, & la Reine se trouva d'abord soulagée.

Après la Messe, on retourna en grande cérémonie dans l'Appartement de la Reine, & bien-tôt après se fit le Festin Royal. Les Princes & Princesses du Sang mangerent avec
Leurs

DU BARON DE PÖLLNITZ. 151

Leurs Majestés. Tout cela étoit fort beau : FONTAINEBLEAU, mais la salle étoit trop petite, on y étouffoit, & les trois quarts des personnes ne purent entrer.

Après le Festin, Leurs Majestés changèrent d'habits, & firent un tour de promenade autour du grand Canal. Tous les Seigneurs de la Cour, & la Maison du Roi, précédoient la caleche où étoient Leurs Majestés & la Famille Royale, & les Dames suivoient dans des carosses à six chevaux. Il est certain que ce qu'il y avoit de plus magnifique en ceci, étoit le nombre des personnes, & les habits; car quant aux Equipages ils étoient très ordinaires, pas un seul carosse neuf, des livrées vieilles, & les Seigneurs assez mal montés.

Le Roi & la Reine étant retournés au Palais, il y eut Appartement. Leurs Majestés souperent ensuite avec les Princesses du Sang, & il y eut Concert pendant le souper. Leurs Majestés étant levées de table, s'approchèrent des fenêtres, & virent le Feu d'artifice & l'Illumination du Parc, qu'on admira beaucoup, mais qui véritablement parurent peu de chose à nos Allemands, accoutumés à voir des Feux d'artifice qui coûtent des sommes immenses, & dont l'exécution surpasse tout ce qu'on fait ailleurs dans ce genre. Voilà à quoi se terminèrent toutes les réjouissances à l'occasion du Mariage du Roi. On dit qu'il y eut de grandes Illuminations & de grands Feux de joye à Paris; comme j'étois à Fontainebleau, je ne les ai pas vus. Ce qu'il y a de certain, c'est que quelque satisfaction qu'eussent les François

FONTAINEBLEAU. du mariage de leur Roi, ils n'avoient pas trop envie de rire; la livre de pain coûtoit onze sols, & peu de gens en mangeoient tout leur faoul. On ne rit guere, lorsque les boyaux crient. Mais je laisse là cette longue digression, & je reprends le fil de ma narration touchant la description de *Fontainebleau*.

Cette Maison Royale est accompagnée d'un beau Parc, qui bien que beaucoup moins orné que celui de *Versailles*, ne laisse pas d'avoir des beautés remarquables qu'on ne trouve pas dans celui-ci. Le grand Canal est superbe; & généralement parlant, le Château de *Fontainebleau*, avec tout ce qui l'environne, a bien plus l'air d'une Maison Royale, que *Versailles* & que *Marly*. Le Bourg ou la Ville de *Fontainebleau*, car je ne sais comme il faut l'appeller, * est assez bien bâti. La plupart des Seigneurs y ont des Hôtels, où ils mettent leurs Equipages & leurs Domestiques; car l'usage de la Cour de France est, que tout ce qui est Seigneur attaché à la Cour, doit être logé dans le Palais du Roi; & les François sont tellement infatués de cet usage, qu'un Seigneur préfere d'être logé dans une Ratiere au Palais, à un Appartement commode & magnifique qu'il aura dans son Hôtel à *Versailles* ou à *Fontainebleau*.

PETIT-BOURG.

Le chemin de *Fontainebleau* à *Paris* est entièrement pavé. On passe auprès de quantité de belles Maisons, entre autres, devant la Grille de **PETIT-BOURG** appartenant au Duc d'*Antin*, par succession de la Marquise de *Montespan* sa Mere. Il y a élevé, depuis peu d'an-

* [C'est un Bourg.]

d'années, de très grands édifices, où il paroît PETIT-BOURG. de la magnificence & de la grandeur, sans parler des riches meubles, des agrémens du Parc, & de plusieurs autres choses qui satisfont infiniment par le choix ingénieux & par leur bel arrangement.

CHOISY.

CHOISY, qui appartient à Madame la Princesse de *Conty* première Douairiere, Fille de *Louis XIV* & de Mlle. de la *Valiere*, est selon moi une des plus belles Maisons du Royaume. Elle est toute bâtie à la moderne, & située sur le bord de la Riviere. Les Apartemens sont fort ornés. Le Jardin qui l'accompagne est spacieux, & coupé par diverses Allées qui fournissent de très belles promenades, & rendent *Choisy* un Lieu enchanté. Je ne finirois pas, si je vous nommois toutes les autres belles Maisons qui sont sur cette route. Si vous en voulez savoir le nom & la situation, lisez les *Délices de la France*, vous trouverez toutes ces Maisons amplement décrites. Pour moi, je me trouve un si grand mal de tête, qu'il m'est impossible de vous en dire davantage pour cette fois. Dans peu de jours, vous aurez encore de mes nouvelles; je vous parlerai alors de Paris. En attendant, croyez moi toujours entierement à vous.

A Paris, ce 20 Mars 1732.



L E T T R E X X X I X .

M O N S I E U R ,

P A R I S .

N E pensez pas que j'aïlle vous donner une description exacte de la Ville de P A R I S : ce seroit une entreprise aussi inutile , qu'elle seroit au-dessus de mes forces. *Paris* a été tant décrit , & on en entend tant parler , que la plupart des gens savent comme est faite cette Ville , sans l'avoir jamais vue.

Plusieurs Auteurs se sont disputés sur l'antiquité de *Paris* , mais ils n'ont pu convenir des faits ; ainsi je n'ai rien de positif à vous dire sur ce sujet. *Cesar* en parle assez avantageusement dans ses Commentaires , & dit que de son tems cette Ville s'appelloit *Lutetia*. Les Savans sont encore très peu d'accord sur l'origine de ce nom * : je les laisse disputer tant qu'ils

* [Le nom Latin *Lutetia* , vient selon toutes les apparences , de *Leucothecia* , qui signifie *Ville blanche* , nom que *Strabon* donne à cette Ville , dont les maisons étoient revêtues de plâtre ; par abbréviation , on en a fait *Lutetia*. Quant au nom *Paris* , il est certain qu'il vient de *Para-Isis* , c'est-à-dire *près d'Isis* , Déesse assez connue , & qui avoit plusieurs Temples dans ce Canton , où elle étoit si particulièrement adorée , que les Peuples en étoient appelés de son nom *Para-Isiens* , voisins d'*Isis*. Ceux qui ont examiné avec attention le Portail de l'Eglise des Carmelites , & la construction de cette Chapelle , avoueront que c'étoit le Temple de cette Déesse , dont la statue tenant une poignée d'Epis , de fer , est encore au dessus de la façade de ce bâtiment.]

qu'ils voudront , & je vous assure que je ne ~~ne~~ ^{PARIS} prends point parti dans leur querelle.

Selon le Pere *Daniel* , la Ville de Paris est devenue Capitale sous le Règne de *Clovis* , vers l'an 507. Mais alors Paris étoit encore très peu de chose , & à le bien considérer , on ne peut mettre cette Ville au rang des grandes Villes , que depuis le Règne de *Philippe-Auguste*. Ce Prince prit à tâche de l'embellir , & y fit des Ouvrages qui passaient alors pour très magnifiques. Depuis ce tems-là , Paris a toujours été la demeure des Rois , & n'a cessé d'augmenter en grandeur & en beauté. Mais aucun Roi n'a tant contribué à la magnificence de Paris , que celui qui y a le moins demeuré , je veux dire *Louis XIV.* Ce Prince y a fait faire des travaux dignes du plus grand Monarque du Monde. Je pourrai vous parler plus particulièrement de quelques-uns de ces Ouvrages.

Les François prétendent que Paris est la Ville de l'Europe qui contient le plus grand nombre d'Habitans , & les Anglois disent que c'est *Londres*. Je ne balance point à décider pour la dernière de ces deux Rivaux. Voici ma raison. A Paris il meurt dix-huit à vingt-mille personnes tous les ans ; & à *Londres* il en meurt vingt-trois à vingt-quatre-mille. Je ne dispute pas pourtant que Paris ne paroisse plus peuplé. Tout le monde y va à pied , ou en carrosse , tout est dans les rues : à *Londres* au contraire l'on descend & l'on remonte la *Tamise* , & cette Rivière est rarement sans porter quarante ou cinquante-mille personnes , qui répandus dans les rues les rendroient plus

PARIS.

peuplées que celles de Paris. D'ailleurs ; ce qui fait que la Capitale de la France paroît encore plus peuplée , c'est qu'il y a plus de carosses & plus de charettes : à Londres, tout descend ou remonte la Riviere , de sorte que les charettes y sont moins en usage , & la plupart des Dames , au-lieu de carosse , se servent de chaise à porteur. Mais , me dira un François , à Paris vous voyez cinq & six familles dans une maison ; au-lieu qu'à Londres on en voit rarement deux. A cela je répondrai , qu'il est vrai qu'à Paris on est plus les uns sur les autres ; mais cela ne dit rien , & ne fait que prouver qu'il y a plus de maisons à Londres. *Paris* a nombre d'Hôtels , de Couvents , de grands Jardins , des Places publiques , des Quais & une Riviere qui passe au milieu : tout cela emporte bien du terrain. Dans plusieurs Fauxbourgs même , qui après tout font la grandeur de Paris , il y a des *Mara*is entiers. Tout cela ne se trouve pas à *Londres*. Les Hôtels y sont rares , & très-peu de maisons y ont des cours. Toutes sont fort resserrées , & souvent une maison à *Londres* n'est pas de la grandeur de bien des salons que l'on voit dans beaucoup d'Hôtels à *Paris*.

Mais qu'importe que *Londres* soit plus ou moins grand que *Paris* ? parlons de cette dernière Ville , non comme de la plus grande , mais comme de la plus belle Ville de l'Europe. On compte dans *Paris* plus de vingt-mille maisons , parmi lesquelles il y en a 4000 à porte cochere , formant en tout neuf-cens rues. Le nombre des habitans monte à plus de

de 800000 , entre lesquels on doit mettre **PARIS** cent-cinquante mille Domestiques. Il y a vingt-mille carrosses au moins ; près de cent-vingt-mille chevaux pour toutes sortes de voitures , & dont il en périt dix-mille par an. Enfin la seule dépense des Lanternes qui sont allumées neuf mois de l'année , va au moins à deux-cens-mille écus. On fait état que les Revenus ordinaires que la Ville de *Paris* produit , montent du moins à vingt-huit millions de livres. Il y a , je pense , plus d'un Royaume qui n'en produit pas tant.

Paris jouit de toutes les Prérogatives dont peut jouir la Capitale d'un puissant Royaume. Cette Ville est réputée être la demeure des Rois. Elle a un *Archevêque* , un *Parlement* , [une *Université* ,] un *Intendant* , un *Gouverneur* , & toutes les Cours Souveraines qui se trouvent dans l'Etat. Sa Métropole est dédiée à *Notre-Dame*. Cette Eglise n'étoit autrefois qu'un simple Evêché , suffragant de l'Archevêque de *Sens*. *S. Denys* , qui vivoit dans les premiers siècles du Christianisme , en est reconnu pour Fondateur , ou du moins pour premier Evêque. *François de Gondy* en fut le premier Archevêque ; il obtint cette Dignité par une Bulle du Pape *Gregoire XV* en 1622 ; & depuis cette érection il y a eu sept Archevêques. L'Archevêque porte le Titre de Duc de *S. Cloud* , & en cette qualité il est Duc & Pair. L'Archevêque d'à présent se nomme *N. N. de Vintimille* , des Comtes du *Luc*. Il a succédé à *Louis-Antoine* Cardinal de *Noailles* , & comme lui , il trouve son Diocèse peu soumis à ses Mandemens.

PARIS.

Le bon Prélat fait tout ce qu'il peut pour ramener * ses Ouailles , mais il paroît que la plupart des Parisiens ne savent ce qu'ils veulent ; & en vérité , le plus grand nombre dispute sur des matieres qu'il n'entend pas. Je trouve tout Paris occupé de deux grandes choses , s'entend grandes pour les Parisiens , & si je l'ose dire , pour les François en général : car franchement , l'oisiveté d'une longue Paix fait qu'ils s'occupent très sérieusement de choses , que dans d'autres tems ils regarderoient comme indignes de leur attention. L'une est l'affaire du P. Girard & de la Cadiere , l'autre les prétendus Miracles de l'Abbé Paris. Il s'est dit & écrit sur ces sujets tout ce que la fourbe & la fureur peuvent inspirer de noir à un Parti. Les Ennemis des *Jésuites* ont inven-

* [L'Auteur ne dit pas où ; ni d'où ces Ouailles se sont écartées. Toutes ces Ouailles sont dans les mêmes pâturages , ou du moins il n'y en a que très peu , qui soient dans ceux où Mr. de Vintimille pourroit vouloir ramener les autres. Quelques médifans prétendent que ce bon Prélat s'inquiete plus de la bonté des mets de sa table , que de celle des pâturages de ses Ouailles : on l'a vu traiter également bien les Jésuites & les Peres de l'Oratoire , les Capucins & les Bénédictins &c. Voici une Epigramme qui fut faite sur le Mandement de ce Prélat en faveur de la Constitution.

*Le Public est un Sot , d'être scandalisé
Du Mandement que Vintimille
Vient de réandre dans la Ville,
Me disoit ce matin un Docteur avisé :
Il est , dit-il , d'usage indispensable ,
Pour qu'un Saint soit canonisé ,
D'entendre l'Avocat du Diable.]*

venté *, que le P. *Jean-Baptiste Girard*, na- PARIS
tif de *Dole* en *Franche-Comté*, a séduit la
Cadiere sa Pénitente : ils ont porté cette Fille
à l'accuser de crimes dont l'idée seule fait hor-
reur, & que le scélérat le plus déterminé
n'oseroit peut-être point mettre en pratique,
à plus forte raison le P. *Girard*, qui jusqu'à
cette accusation avoit toujours passé pour
homme de bien, & dont la conduite & les
bonnes mœurs avoient servi d'exemple aux
endroits où il avoit été & particulièrement à
Toulon, où cependant on lui fait commettre
toutes les horreurs les plus énormes. La *Ca-
diere* s'est dédite ; le Parlement d'*Aix*, devant
qui cette Cause a été plaidée, a déclaré le P.
Girard innocent. Les *Jansénistes* crient, &
veulent que le Roi fasse pendre le Parlement
de *Provence*, parce qu'il n'a pu trouver le P.
Girard coupable. Voici une Epigramme,
qu'on vient de publier contre ce Parlement.

*Pour avoir immolé le Fils du Tout-Puissant,
Pilate moins que vous nous parut détestable ;
Il ne reçut point d'or pour punir l'innocent,
Mais vous en recevez pour sauver le coupable.*

[J'ajouterai à cette Epigramme une *Calotte*,
& une *Fable*, qui viennent de me tomber en-
tre les mains.

LE

* [C'est ce qui est en question, & dont la négative
paroît assez prouvée par les opinions des Conseillers du
Parlement, gens irréprochables, qui votèrent pour con-
damner le R. P. à mort.]

L'Épique

L E D O S A D O S

du Parlement de Provence.

*De par le Dieu des Turlupins ,
Frondeurs de mauvaises manœuvres ,
Nous Général des Calotins ,
Aux gens curieux de nos Oeuvres ,
Salut. Nos bien-amés Sujets ,
Et suppôts du Parlement d'Aix ,
N'ignorant pas que notre Empire
Ne fleurit qu'à proportion
Que la malice ou le délire ,
Empiète sur la Raison ,
Viennent en ce genre d'escrime
A tel point de se signaler ,
Que d'un de nos plats , par estime ,
Il est bon de les régaler.
Quel jugement ! l'Aréopage
Qui faisoit si fort l'entendu ,
Retrouvoit-il un Pucelage
A fille qui l'avoit perdu ?
Non , rien n'égale ce Chef-d'œuvre ;
Salomon même n'y fit œuvre.
Chez eux l'impossible est aisé :
L'accusateur & l'accusé
Y sont traités de même sorte ,
Et sortent par la même porte.*

Le vieux Bontems juge d'abord
 Que l'un des deux doit avoir tort ;
 (C'est ainsi que pensent les autres.)
 Mais admirez l'esprit des nôtres !
 L'expédient seul à propos ,
 Pour ne laisser aucune prise
 A les accuser de sottise ,
 Est de les mettre dos à dos !
 Oui : mais que devient l'ancien crime ?
 Ce qu'il devient ? il sert de rime .

Pour suivez donc , Couples Béats :
 Le grand intérêt de la Bulle ,
 Du Bucher , comme du scrupule ,
 Affranchit vos joyeux ébats .
 Livrez-vous , Filles , laissez faire ;
 Lorsque c'est avec votre Pere ,
 Le mal n'est qu'un mal-entendu :
 Sans porter ailleurs votre offrande ,
 Tout est permis , & tout est dû ,
 Quand c'est le Papa qui demande .
 C'est être simple , c'est niaiser ,
 De trouver du mal à baiser :
 Car où peut être la débauche ,
 Lorsque ce n'est qu'au teton gauche ;
 Et qu'aux curieux & jaloux ,
 On oppose un doigt de verroux ?
 Sur ces points dans l'erreur plongée ,
 Par un étrange aveuglement ,
 La France pensoit autrement :

Mais

PARIS.

Mais c'est une chose jugée,
 Et par Jugement sans appel;
 (Car pour la Bulle il le faut tel.)
 Il seroit par trop ridicule,
 Qu'un des Archiboutans de la Bulle
 Fût vu, conduit avec éclat
 Au bucher, comme un Scélérat;
 Et qu'on eût donné pour contraste,
 Au corps qui git à S. Medard*
 Les cendres du Pere Girard.
 Quel cancan dans un tel desastre!
 Quel nouveau relief c'eût été
 Pour ceux de la vieille Morale,
 Dont le Ciel paroît entêté
 Au point d'entrer dans leur cabale,
 Sans voir combien il se ravale,
 Par cette partialité!
 Partant VOULONS pour notre gloire,
 Qu'aux Archives du Régiment,
 Un si burlesque Jugement
 Soit mis à côté du Grimoire;
 Et qu'on y grave sur l'airain,
 Ce naïf & petit Quatrain.

Girard, dans l'ardeur de sa flamme,
 D'une fille a fait une femme:
 Le Parlement d'Aix plus habile,
 D'une femme a fait une fille.

L A

* Le Bienheureux Paris.

LA COLOMBE ET LE CORBEAU,

F A B L E.

*On raconte que par le monde
Est un País, où des corbeaux
L'engeance cruelle & féconde
Insulte impunément au reste des Oiseaux;
Que dans l'excès de leur haine,
L'Aigle même leur Souveraine
Se voit parfois en butte aux traits
De ses redoutables Sujets.
C'est dans cette contrée indigne,
Qu'une jeune Colombe aussi blanche qu'un cigne,
D'un de ces Oiseaux dangereux,
Fort âgé, mais plus cauteleux,
A ses avis trompeurs s'étant abandonnée,
Devint la proie infortunée;
Et de ses jeunes ans oubliant la candeur,
Bientôt du vieil Oiseau prit toute la noirceur.
La blancheur de votre plumage
Ma Fille, disoit-il, est un signe certain
Que la faveur du Ciel, dans votre premier âge,
Vous prépare un heureux destin.
Ces rares qualités dont vous êtes comblée,
Font voir à quel bonheur vous êtes appelée.
Voulez-vous cultiver ces beaux commencemens?*

Ayez

BARTH.

*Ayez soin de répondre à mes empressemens.**Une Colombe jeune & belle**A besoin d'un Ami fidelle,**Qui toujours l'encourage, & borne ses desirs**Aux soins de modérer ses timides soupirs.**Gardez-vous d'écouter le funeste ramage**Dés hôtes séduisans du plus prochain bocage;**Leurs accens dangereux, dans votre jeune cœur,**Fetteroient sûrement le poison de l'erreur.**Libre de tout souci, tranquille & solitaire,**Écoutez seulement la voix de votre Pere;**A sa tendre amitié, ma Fille, livrez-vous.**Vous l'aimez, il vous aime, est-il rien de plus
doux ?**La Colombe à ces mots, simple autant que sou-
mise,**De ce vieux Papelard ignorant l'entreprise,**Sans contrainte à ses yeux découvre ses attraits;**Elle s'expose à tous ses traits.**Mais bientôt connoissant le mal qui la possède,**La Colombe en gémit, en cherche le remède;**Tandis que ce Trompeur rit de ses vains efforts,**Et cache adroitement sa honte & ses remords.**Cependant un Ramier ami de la Colombe,**Voyant qu'avec regret la pauvrete succombe,**L'anime, l'encourage à quitter ce séjour**Où le Courbeau rusé la traitoit en Vautour.**Quelle fut sa douleur, quand rendue à soi-même,**Rappelant du Corbeau le cruel stratagème,**Ses*

DU BARON DE PÖLLNITZ. 165

Ses noirs empressemens , ses soins insidieux , PARLE.
Sur son illusion elle jetta les yeux !

Elle vit que de son plumage
La beauté , la blancheur , n'étoient plus le
partage.

Sa plainte aigrissant ses soupirs ,
Vainement elle veut cacher ses déplaisirs :

Les Bois voisins en retentissent ;
Les fideles Echos à leur tour en gémissent ;
La Renommée instruit de ces forfaits nouveaux
L'Aréopage des Oiseaux.

A l'instant leur zèle s'anime ,
Et des Dieux outragés demande la victime.

La Colombe n'a pour appui
Que ses larmes & son ennui.
Le Corbeau plus rusé fait agir ses Confreres ,
De la foible Vertu terribles adversaires ;
Le Crédit , la Faveur , marchent devant leurs pas.
La Colombe se plaint , on ne l'écoute pas ;
Les Oiseaux assemblés l'accusent de folie ,
Sa plainte n'est que calomnie ;
Et Thémis sur ses yeux appuyant son bandeau ,
Voit la Colombe noire , & blanchit le Corbeau.

Je parle à vous , Sexe débile ,
Qui cherchez les sentiers que montre l'Evangile.
Au choix d'un Conducteur réfléchissez beaucoup :
Sous la peau de l'Agneau souvent on trouve un
Loup.]

L'avant-

PARIS.

L'aventure du P. *Girard* me rappelle , que dans le quatrieme siecle il se commit un grand scandale , à l'occasion de la Confession d'une Dame & d'un Diacre (pareil à celui du P. *Girard* avec la *Cadiere* :) ce qui obligea le Patriarche *Nectarius* d'abolir la Confession auriculaire dans tout l'Orient , ainsi qu'on le voit dans le quatrieme Tome de l'Histoire Ecclesiastique de *Fleuri*. Le même Auteur , dans son seizieme Tome , dit qu'au douzieme siecle il y avoit des Abbesses en Espagne , qui prêchoient , donnoient la bénédiction , & entendoient la Confession des personnes de leur sexe. Si cette méthode étoit retablie , on n'auroit pas lieu de craindre des desordres & des scandales semblables à ceux qui sont arrivés en *Provence*.

Le second point qui occupe beaucoup les Parisiens , sont les Miracles prétendus du Sieur *Pâris*. On court à sa Tombe , comme on pourroit faire au *S. Sepulcre*. La curiosité m'y a attiré comme les autres. J'y ai trouvé un monde innombrable , & ce n'a été qu'avec bien de la peine que j'ai pu approcher de la pierre qui couvre le Bienheureux du Peuple. Dans le tems que je considérois cette pierre , on cria , *place , gare*. Je crus que c'étoit quelque Prince du Sang ; mais je vis arriver un homme d'assez mauvaise mine , qui avec un air fort contrit se coucha sur la Tombe. Quelques momens après , je lui vis tourner les yeux , grincer des dents , écumer de la bouche , & faire des contorsions qui tenoient plutôt du Possédé , que d'un homme qui devoit être dans la grace d'un Saint. Ces agita-

tations durèrent tant que l'homme eut des **PARIS** forces : on l'emporta ensuite , & je vous promets qu'il avoit l'air bien plus malade en quittant la Tombe, qu'en y arrivant. Cependant le Peuple crioit au Miracle , & j'entendois qu'on se disoit, *Mais après une guérison si manifeste, peut-on douter un moment que Mr. Pâris ne soit un Saint ?*

Il se fait journellement des Miracles pareils à celui que je viens de vous dire. On ne fau- roit mettre le pied dans une maison , sans entendre quelque nouvelle Histoire sur le compte de l'Abbé *Pâris*. Cependant je vous proteste qu'il ne s'est pas vérifié un seul Mira- cle ; & j'ai ouï dire à Mr. *Herault* Lieute- nant-général de Police , à qui tous ces Mira- cles sont rapportés , qu'il n'y en avoit aucun de vrai ; que c'étoit une fourberie manifeste , qu'on toléroit encore pour mieux remonter à la source, & pour pouvoir mieux desabuser le Peuple. Je croi qu'on aura bien de la peine , tant je trouve les esprits prévenus. Le seul moyen seroit que le Pape canonisât le Sieur *Pâris* ; je suis persuadé qu'alors tous les Adherans du nouveau Saint l'abandonneroient, pour n'avoir rien de commun avec le S. Pe- re. Mais je laisse là le P. *Girard* & l'Abbé *Pâris* ; je trouverai peut-être occasion de vous faire part de tout ce que j'apprendrai d'eux , quand je le jugerai digne de votre attention. Mais je n'ai garde de vous envoyer toutes les impertinences qui se débitent sur leur comp- te. Je pense qu'on formeroit plusieurs Volumes , de toutes les Chançons & de tous les Vers qui se sont faits sur ces sujets. Cela conti-

PARIS.

tinuera ainsi, jusqu'à ce que quelque nouveauté fasse oublier ces deux sujets des conversations présentes. J'avoue que je suis fort en peine de ce qui pourra amuser les François à l'avenir; leur génie demande à être occupé: heureusement pour eux, un rien leur suffit, & ce rien est toujours traité en affaire sérieuse, & devient pour eux un fonds inépuisable. [De tous les Vers qu'on a faits sur l'Abbé Paris, je ne vous envoie qu'une Calotte: elle me paroît valoir la peine d'être lue.

B R E V E T

de Patron du Régiment de la Calotte,

Pour l'Abbé P A R I S.

*De par le Dieu de la Marotte,
Salut à la Troupe dévote*

*Qui fait sonner haut dans Paris,
Les Miracles de St. Pâris.*

Aux Chapelieres, aux Duchesses,

Aux Messalines, aux Lucreces,

Qui vont avec dévotion,

A sa tombe en Procession;

Aux Témoins sûrs & véridiques

De la vertu de ses Reliques;

A ceux qui les croient sans voir,

A ceux qui les voyent sans croire,

A ceux qui vont de leur manoir,

A S. Medard comme à la Foire;

A tous les Imbeciles guéris ,
A tous Mécréans convertis ,
A l'Archevêque qui s'en choque ,
A la Canosse qui s'en moque ,
Tandis que par-tout l'Univers
Ils sont trompés par les Fraters :
A Fille à son Tombeau guérie ,
Après neuf mois d'hydropisie ;
Aux Malades desespérés ,
Et des plus grands maux délivrés ,
Comme femelles d'Aphonie ,
Bâteleurs de Paralyfie :
A ceux qu'un zèle peu discret
A fait jeûner une semaine ,
Et dont l'impuissante Neuvaine
N'a pas produit le moindre effet :
A tous les Saints de date antique ,
Qui moisissans en Paradis ,
De ce nouveau Culte ébaubis ,
Se plaignent qu'on leur fait la nique ,
Et qu'ils n'aurent plus de pratique :
A bien d'autres encor non dits ,
Soit récompensés ou punis ,
Savoir faisons qu'en notre Empire
Où regne un éternel délire ,
Il est besoin d'un bon Patron
Qui puisse écouter les Prières ,
Et qui puisse être le Plastron

PARIS.

*De nos Sujets dans leurs miseres.
Or attendu le merveilleux,
Que nous avons vu de nos yeux
Operer par le ministere
De Francois Pâris notre Frere,
Le déclarons dès à présent
Le seul Patron du Régiment.
Si Vintimille en sa colere,
A déclaré que son Appel
Lui fermoit la porte du Ciel;
Si pour effrayer le vulgaire,
Herault Déiste furieux,
Ne pouvant démentir ses yeux,
Fit mettre dans le Cimetiere,
De par le Roi, défense à Dieu
De faire Miracle en ce lieu;
Déclarons nulle l'Ordonnance,
Le cas n'est de sa compétence.
Le Pape canonisera
Ce saint Homme quand il voudra :
En attendant l'Acte authentique
Qui doit rendre un Saint Juridique,
Réputons les faits avérés,
Par la Requête des Curés,
Par le suffrage œcuménique
De toute la Troupe extatique
De tant de Badauds, & Docteurs,
Gens éclairés, de bonnes mœurs,*

Es

*Et sur-tout d'une foi très pure,
 Amis du vrai, souffrant torture
 Plutôt que faire un faux serment.
 Voulons que parmi nous on chomme
 La Fête du bien-heureux Homme;
 Que tout Sujet du Régiment
 Lui fasse vœux incessamment;
 Que dans la future Chapelle
 Il ait à porter sa Chandelle;
 Que par mainte contorsion,
 Il prouve sa dévotion;
 Qu'aux Etendards soit son Image,
 Où chacun rendra son hommage;
 Qu'on ait grand soin de l'afficher,
 Défense à tous de l'arracher,
 Ou bientôt convulsive rage
 Sur eux vengera cet outrage.
 Fait le jour & l'an que Herault
 Gourmandoit d'un ton fier & haut,
 A la Bastille son repaire,
 Maint & maint Convulsionnaire,
 Aidé d'Hermant, Chirac, Winsloux,
 Et plusieurs autres Loups-garoux,
 Fute vendue au Ministère.]*

Vous me demandez à quoi je m'occupe ici.
 C'est une question qui m'engage dans un très
 grand détail. Mes occupations sont si diver-
 sifiées, que franchement, je me trouve hors
 d'état de vous en rendre compte. Je serois

PARIS.

souvent très embarrassé de prouver un *alibi* de deux jours. Ce Pais-ci est mon centre , & *Paris* est pour moi la Fontaine de Jouvence. Je n'y ai jamais de réflexion plus affligeante, que celle de n'être pas en état d'y fixer mon domicile. Car quoique je trouve des défauts aux François, comme à toutes les Nations du Monde , je leur connois aussi mille bonnes qualités, & je les trouve beaucoup plus aimables chez eux qu'ils ne le sont dans les Pais étrangers , où , quelque prévenu qu'on soit d'ailleurs pour eux , on est revolté de leur Critique éternelle , & de leur entendre répéter sans cesse, *On ne fait pas cela à Paris, On ne voit pas cela en France.* Ici ils sont polis, doux, humains, civils, & prévenans; & un Etranger qui saura se prêter un peu à leur maniere d'agir, de penser, & de parler, les quittera toujours à regret.

Mais ce n'est pas le portrait des François, que je dois vous faire; je dois vous dire comment je vis parmi eux. Je tâche , dans une vie assez dérangée , de me former un arrangement. Je me lève fort tard , parce que je ne me couche guere avant les deux ou trois heures. Lorsque je suis habillé , je vais voir quelque Cabinet de Curiosités , quelque Bibliothèque , ou quelque Edifice que j'ai vu cent fois, mais que je revois avec plaisir, parce que je le trouve beau. Tels sont l'Hôtel des *Invalides* , fondé & bâti par *Louis XIV*: le *Val de Grace* , Eglise où sont déposés les cœurs & les entrailles des Rois & des Princes de la Maison Royale, & qui a été fondée par *Anne d'Autriche* Mere de *Louis XIV*: le

Choeur

Chœur de *Notre-Dame*, décoré de marbre & *Paris* de bronze par *Louis XIV*, pour satisfaire à un vœu du Roi *Louis XIII* son Pere: le *Louvre*, avec toutes les beautés qu'il renferme: & enfin nombre d'autres superbes Edifices que je ne vous nomme ni ne vous détaille, parce que mille Auteurs en ont parlé mieux que je ne pourrois faire. Après avoir fait ainsi le badaud pendant quelques heures, je m'en reviens dîner chez moi; car rarement je dîne ailleurs. Après le repas, si je suis seul, je lis une heure ou deux. Ensuite je sors, soit pour faire des visites, ou pour aller à la promenade. Je vais souvent aux Spectacles, tant par goût, que pour éviter de jouer; car vous ne sauriez entrer dans une maison, sans qu'on vous présente des cartes. Au sortir de la Comédie, que je préfère le plus que je puis à l'Opera, je vais dans quelque maison, & là il n'y a pas à s'en dédire, il faut faire la partie de Quadrille, pour mon argent, car j'ignore ce que c'est que de gagner. On me donne bien à souper; je fais ensuite une seconde reprise de Quadrille, & quelquefois une troisieme, & je me retire la bourse vuide à trois heures du matin.

On peut regarder cette fureur du Jeu, qui s'est emparée de presque tous les François, comme un des fleaux de la France. Je ne fais comment des gens qui à peine peuvent rester un quart-d'heure en place, & qui s'ennuient ordinairement par-tout où ils sont, peuvent rester cinq ou six heures assis à manier des cartes. C'est pourtant un mal nécessaire, sur-tout pour un Etranger, qui sans

PARIS.

cela est réduit à faire une très sotte figure, tant qu'il n'est pas encore tout à fait initié dans les usages du País. Les Dames disent d'un Homme qui ne joue point, que c'est un meuble inutile. Les Amans même les plus passionnés cessent de faire l'amour, dès qu'il s'agit des cartes.

On a pourtant des maisons où cette fureur du Jeu est moins répandue, on dit même que les maisons de Robe sont moins sujettes à la contagion ; je ne les pratique pas assez pour en connoître la différence. Il est certain qu'à la Cour on joue plus qu'ailleurs, & beaucoup de Seigneurs se sont dérangés pour avoir eu l'honneur de faire la partie du Roi. Sa Majesté joue ordinairement au Lansquenet. La partie est de douze Coupeurs, à un Louis d'or sur la carte. Le Roi & les principaux Joueurs, comme le Comte de *Toulonse*, le Duc d'*Antin*, le Duc de *Grammont*, vont aux deux Louis d'or, & quelquefois aux quatre. Le Roi passe pour être le plus heureux dans cette partie, qui se fait toujours dans l'Appartement de la Reine. Il est permis à tout ce qu'il y a de gens bien mis, d'entrer, & de mettre à la réjouissance. Cela forme une grosse Cour, mais une Assemblée fort mêlée. Toutes les Dames sont assises autour de la table du Jeu, & les Hommes se tiennent debout. Les François prétendent que le Jeu égale tout le monde. J'ai vu un nommé *S. Remi*, qui avoit été Laquais de la Maréchale d'*Estrées*, ensuite de Mr. le Duc qui l'avoit fait enfin son Valet de chambre, & qui à l'arrivée de la Reine lui avoit donné une

Char.

Charge dans la Maison de Sa Majesté , qu'il PARIS.
 exerçoit en même tems que celle de Valet de
 chambre de Mr. le Duc : ce *S. Remi* fait haus-
 ser ou baisser la partie du Roi , selon son bon-
 plaisir. Il est vrai qu'il ne coupe point , mais
 il va de toutes les cartes & met gros à la ré-
 jouissance. A *Fontainebleau* je lui entendis un
 jour proposer au Roi vingt Louis de sa carte
 à la sienne : le Roi répondit froidement, *Non*,
Marquis ; c'est un sobriquet que ce Prince lui
 a donné , & qui pourroit toutefois bien passer
 à la postérité de *S. Remi* , d'ailleurs assez fat
 pour mériter d'être Marquis.

Ce mélange de personnes au Jeu , a été
 usité de tout tems en France. Je me souviens
 d'avoir ouï dire à feu *Madame Mere* du Ré-
 gent , que feu *Monsieur* , son Mari , & Frere
 de *Louis XIV* , étant allé passer quelques jours
 à *S. Cloud* , elle fut le voir de *Versailles* où el-
 le étoit demeurée avec le Roi. Elle trouva
Monsieur jouant au *Lansquenet* de douze
 Coupeurs ; elle n'en connut que deux. La
 partie finie , elle demanda à *Monsieur* , qui
 étoient les gens avec qui il avoit joué. *Ce sont*
de fort honnêtes gens , répondit ce Prince , *de*
bons Marchands de Paris , *qui jouent gros jeu*
& noblement. Madame ajouta à ce récit , qu'il
 n'y avoit pas longtems alors qu'elle étoit en
 France , & qu'elle avoit été tellement cho-
 quée de trouver Monsieur son Mari en pareil-
 le compagnie , qu'elle n'avoit pu s'empêcher
 de lui en faire des reproches ; mais que ce
 Prince n'avoit fait que rire , & lui avoit ré-
 pondu , *qu'elle avoit là un reste de fierté Alle-*
mande , *qui lui passeroit avec le tems*.

PARIS.

Il est certain pourtant , que cette liberté qu'ont toute sorte de gens de carabiner, les rend insolens. *Baron* ce célèbre Comédien, & le plus fat des hommes avant qu'il y eût des *Quinault*, se trouva un jour chez Mr. le Prince de *Conty*, celui qui avoit été élu Roi de *Pologne*. On y jouoit au *Lansquenet*. *Baron* tirant nonchalamment sa bourse, *Dix Louis au Valet*, *Mons de Conty*, dit-il à ce Prince. *Tope, Britannicus*, répondit le Prince de *Conty*, qui savoit que *Baron* venoit de représenter ce rôle. Il est certain que chez bien des Femmes, les Joueurs sont dorlotés comme un Confesseur l'est chez une Dévote. Beaucoup de maisons subsistent ici des émolumens du Jeu; sans l'argent des cartes, on y souperoit très frugalement, & il y auroit bien des Equipages à bas. Le Duc de *Geuvres* Gouverneur de Paris, & le Prince de *Carignan*, qui ont la permission de donner à jouer à toute sorte de Jeux, en ont fait une Ferme, & en tirent chacun cent-vingt-mille francs, tous fraix faits & rabattus. C'est ce qu'on aura de la peine à trouver dans aucune Ville du Monde.

Le Jeu me fait souvenir d'une Loterie qui se fait ici tous les mois, & qui est bien un Jeu où le Banquier gagne le plus. C'est le Curé de *S. Sulpice*, qui pour bâtir son Eglise a établi ces Loteries, dont les billets sont de vingt sols. C'est une ruine pour les Laquais & les Servantes. Un de mes Amis disoit, que par reconnoissance de ce que les Domestiques mettent leurs gages dans la Loterie de *S. Sulpice*, Mr. le Curé devoit du moins les en-

enterrer gratis. Cette Loterie vaut autour de PARIS vingt-mille francs par mois au Curé , outre les sommes qu'il tire des pieuses libéralités de plusieurs personnes zélées pour la Maison de Dieu. Cependant ces travaux vont très lentement , & il paroît que Mr. le Curé jouera encore longtems de la truelle. Si jamais son Eglise est achevée, elle sera la plus grande & la plus belle du Royaume. Tous les nouveaux travaux sont du dessein de *Gilles-Marie Oppenord* , premier Architecte du Duc d'Orléans , & un des plus habiles hommes de France.

La Cure de *S. Sulpice* est la plus considérable, non seulement de *Paris* , mais peut-être de l'Europe. Elle rend au Curé autant qu'un bon Evêché rend à son Evêque. Cette Cure est à la nomination de l'Abbé & des Religieux de l'Abbaye de *S. Germain*. Elle a aujourd'hui pour Curé Mr. *Languet de Gergy* , qui a un Frere Evêque de *Soissons* * , & un autre Ambassadeur à *Venise* †. On ne peut que louer la vigilance du Pasteur , & des Prêtres qu'il employé pour l'administration des Sacremens. Ceux-ci forment une nombreuse Communauté, & vaquent à leur devoir avec application ; & le Service Divin se fait dans cette Eglise avec beaucoup d'édification. La Communauté, & plusieurs Seminaires qui lui

sont

* [Il est à présent Archevêque de *Sens* , & très connu par la fameuse Histoire de *Marie Alacoque* , célèbre Béate de la façon.]

† [Le Comte de *Gergy* , mort en 1733 dans cette Ambassade , où il a eu pour successeur le Comte de *Broulay*.]

PARIS.

sont joints, composent ensemble le plus nombreux Clergé de tout le Royaume. Le *Seminaire de S. Sulpice* est des plus fréquentés, parce que la Discipline Ecclésiastique y est enseignée & pratiquée avec soin : peut-être aussi parce qu'on en tire souvent des Sujets pour remplir les premières Dignités de l'Eglise. Rien n'est plus édifiant, que de voir la Procession de cette Paroisse, le jour de la Fête-Dieu. Le nombreux Clergé y paroît en Chapes magnifiques. Le Dais sous lequel est porté le S. Sacrement, est d'une richesse extraordinaire. Vingt-quatre jeunes Ecclésiastiques précèdent le S. Sacrement, & douze marchent toujours en reculant & en encensant le Vénérable avec des Encensoirs d'argent. Il n'y a point de Procession dans le Royaume, qui marche avec plus de dignité & d'ordre *. Vous voulez bien que je finisse pour cette fois ma Lettre, par le récit de cette sainte Cérémonie. Je compte d'aller demain à *Versailles*, & je ne manquerai pas de vous écrire ce que j'y aurai remarqué. Je suis, &c.

A Paris, ce 1. Avril 1732.

LET.

* [Comme le Curé de *S. Sulpice* imagine tout ce qui peut attirer la foule chez lui, il a encheri cette année-ci (1734) sur ce qu'il a fait les autres années ; & la Procession ressembloit plutôt à la marche d'une Armée, qu'à toute autre chose, par le nombre des trompettes, timbales, cors de chasse &c. qui faisoient retentir l'air de leurs fanfares. Il pourroit peu à peu en faire une Procession semblable à celles de *Cambray*, d'*Anvers*, de *Bruxelles* & autres Villes des *Pais Bas*, où, à la honte du Christianisme, on voit renouveler toutes les impertinences du Paganisme,]



L E T T R E XL.

MONSIEUR,

IL y a dix jours que je suis à *Versailles*. J'ai ^{PARIS.} eu l'honneur de saluer le Roi, la Reine & toute la Maison Royale. J'ai trouvé que le Roi a fort grossi depuis son mariage, mais c'est toujours un des plus beaux Princes de l'Europe. On peut dire de *Louis XV*, que c'est un Prince né sans vices, & exempt de cet orgueil attaché d'ordinaire à la Royauté. Il est familier avec ses Courtisans, réservé avec les personnes qui lui sont inconnues, mais particulièrement avec les Ambassadeurs; plus secret & plus circonspect que ne le sont les personnes de son âge. Ses mœurs, sa conduite, & ses sentimens sont d'un homme de bien, & promettent à la France un Regne doux & paisible. Il y a apparence que *Louis XV* fera se borner à commander à une des plus puissantes Monarchies de l'Univers, & que la conquête d'une Ville ou d'une Province ne le portera point à troubler l'Europe. Il a été élevé dans des sentimens de justice, qui doivent rassurer ses Voisins. Dieu l'a choisi sans doute pour être un des Arbitres de l'Europe, pour y maintenir l'Equité, & non pas pour la détruire. *Louis le Pacifique* & le *Debonnaire* seront ses Titres. Ne doivent-ils pas être plus chers aux Peuples que ces Titres en-

PARIS.

sanglantés de *Louis le Conquerant* ? & ne peut-on être grand , & aimer la paix ? Jusqu'à présent , le Roi semble suivre les projets de Gouvernement que s'étoit formé feu Mr. le Duc de *Bourgogne* , son Pere , dont la France vénère encore la sagesse. Plaise à Dieu qu'il les suive toujours , & que son Regne long & glorieux finisse ainsi qu'il a commencé !

Je ne vois jamais *Louis XV* , sans admirer la Providence , qui a conservé ce Prince contre l'esperance des Peuples. J'ai eu l'honneur de le voir *Duc d'Anjou* , Mr. le Duc de *Bretagne* son Frere vivoit encore ; je l'ai vu *Dauphin* ; & enfin je l'ai vu monter sur le Trône : il avoit alors le teint pâle , & ne promettoit pas de vivre. Quelles maladies n'a-t-il pas essuyé ? Cependant , il jouit aujourd'hui d'une santé parfaite ; & cette Couronne , qu'on croyoit devoir passer à des Branches collaterales , est affermie sur la tête de ce jeune Prince , & passera selon toute apparence à sa Postérité. Enfin un Roi de France Pere de cinq Enfans vivans avant l'âge de vingt ans , est un phénomène dont on auroit de la peine à trouver des exemples dans l'Histoire ancienne & moderne , & me paroît plus extraordinaire encore que l'âge avancé & le long Regne auquel son Bisayeul est parvenu.

La Reine est une Princesse d'une vertu exemplaire , qui n'a d'autres soins que de rendre à Dieu , au Roi & à ses Enfans , ce qu'elle leur doit. Elle est extrêmement gracieuse & civile , & a une grande facilité à s'exprimer en *François* , en *Allemand* & en *Polonois*. Autrement , elle avoit beaucoup de goût pour la Mu-

Musique. Elle aime la lecture. Conforme en PARIS tout aux sentimens du Roi, elle ne prend aucune part au Gouvernement. Elle n'aime ni le faste ni les cérémonies, & il ne paroît pas que le rang de première Reine du Monde ait fait d'autre effet sur elle, que de rendre ses vertus plus respectables & plus éclatantes.

Les Enfans de France sont encore si jeunes, qu'on n'en sauroit parler. Je vous assure que c'est un bel attirail, que de voir ces enfans venir chez la Reine, ou courir dans la Gallerie; ils ont au moins quarante Suivantes, tant Dames que Femmes de chambre, à leur suite. Madame la Duchesse de *Vantadour* est chargée de l'Education des Enfans de France: mais comme elle est fort âgée & hors d'état de les suivre par-tout, Madame la Duchesse de *Tallard* sa Petite-fille lui a été adjointe. Cette Dame est Fille du Prince de *Roban*, Frere du Cardinal de *Roban*. Le choix qu'on a fait d'elle pour succeder à Madame de *Vantadour* a été applaudi par toute la Cour, & en effet, peu de Dames ont des manieres plus nobles, plus de politesse, & des sentimens plus élevés. Ce qu'il y a de singulier, c'est que depuis la naissance du *Dauphin* Fils unique de *Louis XIV*, la Mere, la Fille & la Petite-fille ont toujours été chargées de l'Education des Enfans de France.

Son Altesse Royale Veuve du Régent, Fille de *Louis XIV* & de Madame de *Montespan*, tient le premier rang à la Cour. Cette Princesse est seule en droit de manger avec Leurs Majestés, lorsqu'ils mangent à leur grand Couvert: mais c'est une prérogative dont elle

PARIS.

ne se prévaut pas souvent ; n'aimant pas à s'habiller, elle paroît peu à la Cour ; & lorsqu'elle vient chez le Roi ou la Reine , c'est en particulier. Elle fait son séjour ordinaire à Paris, ou à *Bagnolet* *. C'est la seule Princesse du Royaume , qui a des Gardes & qui jouit des honneurs de Fille de France. Le Roi *Louis XIV* accorda toutes ces grandes distinctions à feu Mr. le Duc d'*Orléans* , en faveur de ce mariage , auquel ce Prince consentit contre la volonté de feu *Monsieur* son Pere, & contre les défenses expressees de *Madame*, qui fut tellement irritée de ce que son Fils n'avoit pu résister aux volontés de *Louis XIV* , qu'elle leva la main sur lui lorsqu'il lui dit qu'il alloit se marier. *Madame* fut longtems sans vouloir voir sa Belle-fille, & elle conserva toujours une vive douleur de ce mariage, jusqu'à ce qu'elle vit sa Petite-fille mariée à Mr le Duc de *Berri*. Depuis ce tems-là , *Madame* moins prévenue , reconnoissant les vertus de Son Altesse Royale , a toujours vécu en très bonne intelligence avec elle. Cette Princesse vit dans une assez grande retraite au milieu de la Cour , & est fort occupée à des œuvres de piété.

Mr. le Duc d'*Orléans* son Fils est un Prince d'une dévotion exemplaire , presque continuellement en oraison , & toujours occupé à des œuvres de charité. Il a voulu se retirer deux ou trois fois du monde , mais le Roi jugeant

* [La mode des *Bagnolettes* est venue de ce Village, où les Paisannes en portent.]

géant la présence nécessaire dans le Conseil, PARIS. I
 n'a pas trouvé à propos d'y consentir. Son
 Altesse Sérénissime est le Premier Prince du
 Sang, & Gouverneur du *Dauphiné*. Il s'est
 démis depuis quelques années de la Charge de
 Colonel-Général de l'Infanterie Française. Ce
 Prince a été marié avec la Princesse de *Bade*,
 dont il a un Fils qui porte le Titre de Duc
 de *Chartres*, jeune Prince de grande espéran-
 ce, qui est élevé à *S. Cloud*, éloigné de la
 grandeur & du tumulte de la Cour.

Mr. le Duc d'*Orléans* a encore quatre Sœurs
 dans le Royaume. L'ainée est Abbessse de
Chelles; on l'appelloit autrefois Mdle. de
Chartres. Cette Princesse prit l'habit de Re-
 ligieuse malgré feu *Madame* & feu Mr. le
 Régent, qui firent tout leur possible pour la
 détourner de ce dessein. Elle étoit une des
 plus aimables Princeses de l'Europe, & auroit
 pu faire le bonheur d'un grand Prince.

La seconde est la Reine d'*Espagne*, Veuve
 de *Louis I.* qu'elle avoit épousé lorsqu'il étoit
Prince des Asturies, & avec qui elle a vécu
 peu de tems. Après le décès de ce jeune Roi
 à qui son Père avoit cédé la Couronne, Leurs
 Majestés Catholiques ayant consenti au retour
 de la jeune Reine d'*Espagne* qui souhaita de
 revenir en France, le Roi lui assigna le Châ-
 teau de *Vincennes* pour sa demeure. La Rei-
 ne y a demeuré quelque tems. Elle y reçut
 la visite du Roi quelques semaines après son
 arrivée: le Roi dit avant que d'y aller, que sa
 visite seroit courte. *Je ne parle pas beaucoup*,
 dit ce Prince; *on dit que la Reine d'Espagne*
ne dit mot; *je ne croi pas que nous nous amu-*
sions

PARIS.

fions beaucoup. La visite en effet fut très courte : la Reine reçut le Roi au bas du carosse, le Roi lui donna la main, & la conduisit dans sa chambre, où il y avoit deux fauteuils sous un Dais. Le Roi se plaça à la droite. Mr. le Duc dit quelques mots ; le Duc de *Noailles*, qui comme Capitaine des Gardes étoit derrière le fauteuil du Roi, parla ; le Roi se leva, & s'en alla avec les mêmes cérémonies avec lesquelles il étoit venu. Quelque tems après, la Reine d'Espagne vint voir le Roi. Les Gardes de cette Princesse occuperent tous les postes de *Versailles*, les Gardes du Roi ayant reçu ordre de leur céder. Le Roi reçut la Reine à la descente du carosse, & tout se passa comme à *Vincennes*. La Reine d'Espagne après quelque tems de séjour dans le Château de *Vincennes*, vint occuper les Apartemens du *Luxembourg* qu'avoit occupés Madame la Duchesse de *Berry* sa Sœur. Depuis quelque tems cette Princesse est retirée dans un Couvent, & sa Maison, qui avoit d'abord été extrêmement nombreuse, a été réformée de beaucoup. Aux vains honneurs près, elle auroit été beaucoup plus heureuse si elle n'avoit jamais été Reine : elle pourroit se marier, au lieu qu'à présent, il faut demeurer Veuve, & passer ses beaux jours dans la solitude & la retraite.

La troisième Sœur de Mr. le Duc d'Orléans est Madlle. de *Beaujolois*, qui avoit été destinée à l'Infant *Don Carlos*, & qui au renvoi de l'Infante d'Espagne revint avec la Reine sa Sœur en France. C'est une des plus belles
&

DU BARON DE PÖLLNITZ. 185

& des plus aimables Princesses de la Terre, PARIS. digne de regner, & digne de l'Infant *.

Mdlle. d'Orléans † sa Sœur est une Princesse qui joint à beaucoup de charmes, des graces infinies, & dont l'air & les manieres sont toutes convenables à sa naissance.

Après la Maison d'Orléans, celle de Condé tient le premier rang. Elle consiste en trois Princes & en six Princesses. Mr. le Duc de Bourbon en est le Chef. Ce Prince est Grand-Maitre de la Maison du Roi, & Gouverneur de Bourgogne. Son Altesse a perdu un œil à la Chasse, par un malheureux coup que tira Mr. le Duc de Berry. Ce Prince fut marié fort jeune avec sa Cousine Mdlle. de Conty, qui est morte sans postérité. Il fit aussi fort jeune les dernieres Campagnes d'Allemagne, en compagnie de son Beau-frere Mr. le Prince de Conty. Après le décès de Louis XIV, Mr. le Duc intenta procès à Mrs. les Princes légitimés: il fit dépouiller Mr. le Duc du Maine du rang de Prince du Sang, auquel il avoit été élevé par un Arrêt solennellement enregistré au Parlement pendant la vie du feu Roi. Mr. le Duc demanda, comme Premier Prince du Sang, qu'il représentoit alors à cause de la grande jeunesse de Mr. le Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'Orléans, d'être chargé

* [Philippe Elisabeth d'Orléans. Elle est morte de la Petite Verole, le 21 Mai 1734, universellement regrettée, & sans avoir été mariée.]

† [Louise Diane d'Orléans.] Elle a été mariée en 1732 à Louis de Bourbon Prince de Conty, [à qui elle vient de donner un fils le 1. Septembre 1734, pendant que le Prince étoit à l'Armée du Roi sur le Rhin.]

PARIS.

gé de la Surintendance de l'Education du Roi, à laquelle Mr. le Duc du *Maine* avoit été nommé par le Testament du feu Roi. Il obtint sa demande, & Mr. le Duc du *Maine* se retira à *Seaux*. Mr. le Duc eut ensuite beaucoup de part aux affaires de la Régence, & Mr. le Duc d'*Orléans* fut si bien le ménager qu'il eut tout lieu d'être content. A la mort imprévue du Régent, Mr. le Duc s'étant trouvé à Versailles, fut demander au Roi la Charge de Premier-Ministre, vacante par la mort de S. A. R. Il l'obtint. Feu Mr. de la *Vrilliere* Secrétaire d'Etat, ne se souvenant peut-être pas assez de ce qu'il devoit au Fils d'un Prince qui l'avoit comblé de bienfaits, dressa promptement la Patente, & la fit signer au Roi avant que le Duc de *Chartres* qui étoit à l'Opera de Paris pût être averti de la mort de son Pere. Ce Prince arriva en poste à *Versailles*, & demanda à être Premier-Ministre; mais il apprit de la bouche de Mr. le Duc même, que le Roi avoit disposé de cette Charge en sa faveur. Mr. le Duc revêtu de l'autorité de Premier-Ministre fit de grands changemens dans les affaires; mais ces changemens sont plus de l'Histoire, que d'une Lettre. Mr. *Le Blanc*, qui avoit été Ministre de la Guerre & les délices des Officiers, fut mis à la Bastille, & Mr. de *Bretenil* qui avoit été ci-devant Maitre des Requêtes & Intendant de Tours, occupa sa place; [ce qui fut une suite de la mesintelligence, ou plutôt de la haine de deux Femmes, Maitresses, l'une de Mr. le Duc de *Bourbon*, l'autre de Mr. *Le Blanc*.] Tous les Amis de Mr. *Le Blanc*, au nombre des-

desquels étoit étoit Mr. le Comte de *Belle-Paris*.
Isle, eurent part à sa disgrâce. Les quatre
 Freres *Paris* eurent le maniement des Finan-
 ces : deux de ces Freres avoient été Soldats
 aux Gardes, mais ils avoient su se tirer de cette
 triste condition & se rendre nécessaires à l'Etat
 dès le tems de la Régence. Mr. d'*Argenson*
 Garde des Sceaux avoit été leur Protecteur, &
 les avoit élevés sur la ruine de *Jean Law* &
 de son Système. Tout ce qu'ont fait les *Pa-
 ris*, n'est point de mon sujet. Leur fortune
 rapide leur attira des envieux, & ils devinrent
 bien-tôt le sujet de la haine publique.

L'action la plus éclatante du Ministère de
 Mr. le Duc, est le renvoi de l'Infante, & le
 mariage du Roi. Ce Prince voyant les incon-
 vénients où la France pouvoit tomber, si le
 Roi venoit à mourir sans Posterité, crut de-
 voir prévenir un accident si funeste. C'est ce
 qu'il lui étoit impossible de faire, sans marier
 le Roi. L'Infante étoit un enfant, il falloit
 attendre huit ans pour le moins avant que de
 pouvoir en espérer lignée ; au-lieu qu'en ma-
 riant le Roi, il y avoit esperance de voir in-
 cessamment un Dauphin qui assureroit le re-
 pos du Royaume. Son A. S. proposa l'affai-
 re au Conseil. Il le trouva d'abord assez di-
 visé : on appréhendoit le ressentiment du Roi
 d'Espagne, & Mr. le Duc lui-même étoit au
 desespoir d'être contraint pour le bien public
 de donner de justes sujets de mécontentement
 à Leurs Majestés Catholiques. Le Conseil
 s'étant enfin réuni, le renvoi de l'Infante y
 fut unanimement résolu. On le fit savoir à la
 Cour d'Espagne, où cette nouvelle peu atten-
 due

PARIS.

due fut reçue avec toute l'indignation possible. L'Infante fut renvoyée. La Duchesse de *Tallard* fut chargée de la conduire sur la frontière d'Espagne. On rendit à cette Princesse tous les honneurs dûs à la Fille d'un grand Roi, & on apporta tous les adoucissements possibles au déplaisir que son retour pouvoit causer à Leurs Majestés Catholiques. Le Mariage du Roi suivit de près le renvoi de l'Infante. Toute la France murmuroit tout bas de voir partir cette Princesse. Elle s'étoit fait aimer : ses manieres & son esprit surpassant infiniment son âge , on auguroit qu'elle seroit un jour une grande Reine. L'heureuse fécondité de la Reine, par laquelle le Ciel paroît applaudir à ce qu'a fait Mr. le Duc , lui ont enfin attiré la bénédiction du Peuple , & ont fait oublier l'Infante.

Le Roi, quelques mois après son mariage, ayant jugé qu'il ne convenoit pas à ses affaires que ce fût un Prince du Sang qui en eût la direction, ôta la Charge de Premier-Ministre à Mr. le Duc, & rendit l'ancien Evêque de *Frejus*, aujourd'hui Cardinal de *Fleury*, dépositaire de son Autorité. Mr. le Duc reçut ordre de se retirer à *Chantilly*, Château qui lui appartient près de *Senlis*. Ce fut là que les Amis de ce Prince le firent penser à un second mariage. On lui proposa plusieurs Princeses , & il se détermina pour *Eleonore de Hesse-Rhinfelds*, Soeur de la Princesse de *Piémont* aujourd'hui Reine de *Sardaigne*. Le Frere de la Princesse étant chargé de la Procuration de Mr. le Duc , l'épousa à *Rotenbourg* en présence de Mr. le Comte de *Gassé*, que Mr. le Duc avoit en-

envoyé pour assister en son nom à cette cérémonie. PARTS. La jeune Duchesse arriva en France. Sa beauté, & les charmes de son esprit & de sa personne, la firent admirer de toute la Cour, dont elle fait aujourd'hui un des principaux ornemens. Elle est chérie & respectée de tout le monde; & chacun la plaint, de ce que Mr. le Duc n'a pas pour elle toute la tendresse qu'elle mérite, & qu'il seroit à souhaiter qu'il eût, pour le soutien de la Maison de *Condé*, dont les deux Princes restans, les Comtes de *Charolois* & de *Clermont*, ne sont pas mariés.

Mr. le Comte de *Charolois* est grand, beau & bien fait. Son entrée dans le monde fut éclatante, & le desir de la gloire s'empara de son ame aussi-tôt qu'il fut en âge de se connoître. La Guerre étoit allumée en *Hongrie*: la Victoire que le Prince *Eugene* de *Savoye* remporta près de *Temiswar* ayant réveillé la réputation de ce Héros en France, le Comte de *Charolois* conçut le dessein d'apprendre l'Art de la Guerre sous un si grand Maître. Il n'osoit déclarer l'envie qu'il avoit de faire la Campagne, qui suivit celle de *Temiswar*. Craignant de ne pouvoir obtenir le consentement du Duc d'Orléans Régent, de Madame la Duchesse sa Mere, & de Mr. le Duc, il résolut de partir secrètement, assuré que sa démarche seroit applaudie s'il étoit assez heureux pour la mettre à exécution. Il fit confidence de son dessein à Mr. de *Billy* un de ses Gentilshommes, & à *Renault* son premier Valet de chambre. Ce fut avec ces deux hommes qu'il partit de *Chantilly*, feignant d'aller

PARIS.

à la Chasse. Il fit cinq ou six Postes avec les mêmes chevaux , qui appartenoient à Mr. le Duc. Il les laissa ensuite à la Poste , ordonna au Maître d'en avoir soin , & prit des chevaux de relais avec lesquels il gagna *Liège*. Là il se reposa quelques jours , & se fit faire du linge. Il passa ensuite à la Cour de l'Electeur de *Cologne* , qu'il avoit connu en France. Sa première visite à *Bonn* fut chez Mr. de *S. Maurice*, Premier-Ministre de l'Electeur. Il ne le trouva point. Mr. de *Billy* demanda à voir Madame de *S. Maurice* : il lui dit qu'une affaire d'honneur l'avoit obligé de sortir du Royaume avec le jeune Gentilhomme qui étoit avec lui. Madame de *S. Maurice* ne pensant pas que ce fût un Prince du Sang de France , & prenant le Comte de *Charolois* pour un petit Officier , le reçut très froidement. Elle envoya appeler son Mari , qui étoit auprès de l'Electeur. Mr. le Comte de *S. Maurice* vint ; il reconnut aussi-tôt le Comte de *Charolois* , & lui rendit les respects qui lui étoient dûs. Il courut ensuite avertir l'Electeur de l'arrivée de ce Prince. S. A. E. fut d'abord fort en peine : il ne savoit s'il n'offenseroit pas la Cour de France , en recevant le Comte , qu'il appréhendoit être sorti du Royaume pour quelque mécontentement. Cependant , réfléchissant que quelque chose que pût avoir fait le Comte de *Charolois* , la Cour de France ne pourroit point trouver mauvais qu'on eût des attentions pour la qualité de Prince du Sang , il le fit prier de se rendre au Palais. Mr. le Comte y fut sous le nom de Comte de *Dammartin*, qu'il a toujours por-

porté , tout le tems qu'il a été hors du PARIS.
 Royaume. L'Electeur le reçut avec toutes
 les marques de la plus haute consideration : il
 le garda quelques jours à sa Cour, & lui four-
 nit ensuite de l'argent pour qu'il pût se rendre
 à *Munich* , où ce Prince avoit mandé à Mr.
 le Duc son Frere de lui envoyer des remises,
 & les équipages nécessaires pour la Campagne
 qu'il alloit faire.

Monsieur le Comte de *Charolois* ne trouva
 pas l'Electeur de *Baviere* à *Munich* ; mais il
 n'en fut pas moins bien reçu. Madame l'E-
 lectrice qu'il ne fut pas voir, ayant appris son
 arrivée , lui fit rendre tous les honneurs qui
 lui étoient dûs. L'Electeur étant de retour à
Munich , fut charmé d'y trouver ce Prince :
 il s'offrit de faire sa paix en France, & effec-
 tivement il fit approuver sa sortie du Royau-
 me à Madame la Duchesse & à Mr. le Ré-
 gent. Les Domestiques du Comte étant arri-
 vés , il partit pour la *Hongrie* , & passa par
Vienne sans saluer l'Empereur , ni l'Impératri-
 ce Douairiere sa Cousine-germaine. L'Impé-
 ratrice en fut offensée; elle écrivit à Madame
 la Princesse sa Tante, Ayeule du Prince, &
 lui marqua , qu'elle ne croyoit pas qu'il con-
 vînt qu'un Prince de la naissance de Mon-
 sieur le Comte de *Charolois* eût passé à Vien-
 ne pour servir dans l'Armée Impériale , sans
 avoir vu l'Empereur. Les Parens de Mr. le
 Comte lui firent des reproches du peu d'at-
 tention qu'il avoit témoigné pour Leurs Ma-
 jestés Impériales. Il s'excusa sur ce qu'il n'a-
 voit pas su quel traitement il devoit deman-
 der ; mais il reçut pour réponse, & Mr. le
 Ré-

PARIS.

Régent le lui ordonna au nom du Roi , d'aller chez Leurs Majestés Impériales au retour de la Campagne.

Il la fit avec beaucoup de distinction , se ménageant si peu , que le Prince *Eugene de Savoye* lui en faisoit souvent des reproches. Son plaisir étoit d'aller s'appuyer sur les parapets des retranchemens , & avec des arquebuses rayées il tiroit aux Turcs , comme s'il eût tiré au blanc. Ceux-ci à leur tour ne le ménageoient pas , & faisoient siffler les bales à l'entour de sa tête. Monsieur le Comte assista à la Bataille de *Belgrade* , & vit prendre cette Place. Il vint ensuite à *Vienne* , & y passa quelques semaines. Il fut à l'Audience de l'Empereur comme Comte de *Charolois* , & non *incognito*. L'Empereur le reçut debout , à la *Favorite*. Il arriva même une aventure assez singulière. Le Comte , peu informé du Cérémonial , ne savoit pas qu'il trouveroit l'Empereur seul. En entrant dans le Cabinet , il vit un homme assez simplement vêtu , adossé contre une table. Le Comte crut que c'étoit quelque Gentilhomme. Cependant , après quelques momens , ayant jetté les yeux sur celui qui restoit immobile , il apperçut la Toison d'or. Il se douta que ce pourroit être l'Empereur : il s'avança , disant en lui-même , qu'en tout cas il n'y avoit pas grand mal à se méprendre. L'Empereur le reçut avec beaucoup de marques de distinction. Le Comte lui baisa la main , parce qu'on lui avoit dit que c'étoit l'usage , & que tous les Princes de l'Empire le faisoient. Il passa ensuite chez les Impératrices , & il eut lieu

lieu par-tout d'être content de la reception ^{PARIS} qu'on lui fit.

De *Vienne* il revint à *Munich*. Il fit ensuite le voyage de toute l'Italie, & logea à *Rome* chez le Cardinal de la *Tremouille*, pour-lors chargé des affaires de France. Après avoir repassé les Monts, il revint à *Munich*, où il a passé dix-huit mois, toujours logé & défrayé, lui & sa Suite, par l'Electeur. Son A. E. lui entretenoit une table de douze couverts, & il y avoit un Train de Chasse & des chevaux à ses ordres.

Ce Prince, depuis son retour en France, fait sa principale occupation de la Chasse. Il paroît peu à la Cour, & ne se mêle nullement des Affaires d'Etat. On a souvent parlé de le marier, mais il paroît qu'il ne panché point pour le Sacrement; non plus que Monsieur son Frere cadet, le Comte de *Clermont*, jeune Prince d'une figure aimable, d'un naturel doux, & qui paroît avoir des sentimens dignes de sa naissance. Ceux qui l'approchent & qui le connoissent particulièrement, m'ont assuré qu'il avoit toutes les qualités possibles pour être un jour un grand Prince. Il paroît qu'on le destine à l'Eglise, & S. A. S. jouit actuellement de plusieurs Abbayes considerables; mais jusqu'à présent ce Prince est vêtu en Séculier, & ne fait aucune fonction ecclésiastique. J'oublois de vous dire en vous parlant du Comte de *Charolois*, que ce Prince est Gouverneur de la *Touraine*; il a succédé en cette Dignité à feu Mr. *Dangeau*, Chevalier d'honneur de feu Madame la Duchesse de *Bourgogne*. La *Touraine* de son temps
Tome III. I n'étoit

PARIS. n'étoit point comptée parmi les grands Gouvernemens : Mr. le Régent voulant en donner un à Monsieur le Comte de *Charolois*, après avoir accordé les survivances de tous les grands Gouvernemens, ne trouva pas d'autre moyen que de mettre la Touraine au rang des autres Provinces.

Les trois Princes dont je viens de vous parler ont pour Mere Madame la Duchesse, Fille légitimée de *Louis XIV* & de Madame de *Montespan*. C'est une Princesse qui a fait du bruit dans l'Europe, par son esprit, sa beauté, & les agrémens de sa personne. Quoique Mere d'une nombreuse famille, on peut la compter encore au nombre des belles personnes de la Cour ; & il est certain que Madame la Duchesse étant avec les Princes ses Filles, paroît plutôt être leur Sœur, que leur Mere. Cette Princesse est extrêmement riche, ses Gens d'affaires lui ont ménagé de grands fonds dans la Contagion des Actions du *Mississipi*. Elle vit avec beaucoup de magnificence, & elle vient de faire construire un Hôtel qu'on peut mettre au rang des plus beaux Edifices de l'Europe. S. A. S. partage son séjour entre la Cour & la Ville : elle est aussi souvent à *Chantilly*, auprès de Mr. le Duc son Fils.

Madame la Princesse de *Conty* seconde Douairiere, les Princeses de *Charolois*, de *Clermont* & de *Sens*, sont ses Filles, & forment une des plus belles familles qui fut jamais. C'est dommage que des Princeses aussi belles & aussi accomplies ne trouvent point à se marier ; leur grandeur s'oppose à leur établissement,

ment, & ce siècle a été beaucoup plus abon- PARTO.
dant par-tout en Princesses, qu'en Princes.
Madame la Princesse de *Conty* pensant à ma-
rier le Prince son Fils, vient d'acheter le bel
Hôtel que le Comte de *Belle-Isle* a fait bâtir,
des sommes immenses qu'il a gagnées dans les
Actions du *Mississipi*. C'est là qu'elle compte
de finir ses jours. Déjà elle paroît peu à la
Cour; le desagrément d'être obligé de s'ha-
biller, en éloigne beaucoup de Princesses &
de Dames. Madame la Princesse de *Conty* fut
mariée fort jeune. Elle a eu deux Fils; il
n'en reste plus qu'un, qui portoit pendant la
vie de son Pere le nom de Comte d'*Alais*: il
est aujourd'hui Prince de *Conty*.

Mlle. de *Charolois* rassemble en sa person-
ne toutes les graces imaginables. Elle a grand
air, beaucoup de feu & de brillant dans l'es-
prit; c'est de toutes les filles de Madame la
Duchesse, celle qui lui ressemble le plus, &
dont les idées sont les plus vives. Pendant la
Régence de Mr. le Duc d'*Orléans*, l'argent
étant devenu d'une rareté extraordinaire, Mlle.
de *Charolois* parut au Palais Royal ayant
deux Louis-d'or en guise de pendans d'oreille.
Mr. le Duc d'*Orléans* lui ayant demandé ce
que c'étoit que cette nouvelle mode, elle lui
répondit, qu'il lui paroïssoit que les Louis é-
toient plus rares que les Diamans, & qu'ainsi
elle les portoit comme tels. Mlle. de *Charo-*
lois occupe le petit Hôtel de *Bourbon*, qui ap-
par-

* Il est marié depuis 1732 avec *Louise-Diane d'Or-*
léans, Fille cadette du feu Régent.

PARIS.

partenoit autrefois à *Anne de Baviere Palatine*; Veuve de *Henri-Jules de Bourbon* Prince de *Condé*, Ayeule des Princes & Princesses de la Maison de *Condé*. Cette Princesse y a sa Maison indépendante de Madame la Duchesse; mais elle suit ordinairement la Cour, & comme elle aime beaucoup la Chasse & qu'elle est très bien à cheval, elle est de toutes les parties du Roi.

Mdlle. de *Clermont* joint à beaucoup de beauté, un air de noblesse, de douceur & de modestie, qui la distingue de tout ce qu'il y a de plus grand à la Cour. La médifance, qui ne respecte pas toujours le Sang Royal ici, n'a pu répandre son venin sur cette Princesse, & toute la Cour a toujours admiré sa sagesse & sa vertu. Elle est Surintendante de la Maison de la Reine, & en cette qualité elle fut avec les Dames du Palais au-devant de Sa Majesté à Strasbourg.

Mdlle. de *Sens* a de la beauté, des graces, & de la modestie. Elle a été élevée auprès de son Ayeule Madame la Princesse; & après son décès, Madame la Duchesse de *Brunswick* sa Grand-tante, Mere de l'Impératrice *Amelie*, qui a passé les dernières années de sa vie en France, a eu soin de son éducation, & en a fait une des plus aimables Princesses de la Terre.

La Maison de *Conty*, qui forme la troisième Branche des Princes du Sang, consiste aujourd'hui en deux Douairieres, un jeune Prince, & une Princesse appelée Mdlle. de la *Roche-Sur-Yon*. Madame la Princesse de *Conty* première Douairiere est Fille légitimée du Roi

Louis

Louis XIV & de Mademoiselle de la Valiere. PARIS. 11

Cette Princesse est célèbre par sa beauté, son esprit & son grand air, qu'elle conserve encore. Elle devint Veuve très jeune. On prétend que le Roi de *Maroc* l'avoit demandée en mariage; mais beaucoup de gens m'ont assuré que c'est une fable *. Quoi qu'il en soit, la

* Voici l'origine de cette fable. *Mehemed Ben Aschen*, ou *Fils d'Aschen*, Amiral de *Salé*, fut député par le Roi de *Maroc* à la Cour de France, je ne me souviens pas en quelle année. Ce Corsaire étant à Paris, entendit louer extrêmement la beauté de la Princesse de *Conty*, & parler de l'affection que le Roi avoit pour elle. Pour faire plaisir aux François, il s'avisa de dire que l'Empereur son Maître ayant vu le Portrait de la Princesse qui étoit parmi l'équipage d'un Chrétien tombé dans l'esclavage, l'avoit trouvée la plus belle personne du monde; & que Sa Majesté Maure avoit dit, que si Elle avoit une sensible Femme dans son Serrail, Elle croyoit qu'il seroit inutile d'en chercher d'autre. Le discours de *Mehemed* fit d'abord beaucoup de chemin, mais on le rapporta tout autrement qu'il n'avoit été tenu; car le bruit se répandit bien-tôt, qu'il étoit venu demander la Princesse en mariage pour *Muley Ismael* son Maître. Comme le Portrait paroissoit quelque chose de mystérieux, on courut chez cet Ambassadeur, pour savoir qui étoit l'Esclave auquel on l'avoit pris; mais il se tira mal d'affaire. Cependant la prétendue demande de *Mehemed* fut pendant quelque tems le sujet de la conversation des François, qui ne manquerent pas d'en faire, à leur ordinaire, le sujet d'une Chançon, que voici.

Sur l'Air,

Je ne suis né ni Roi ni Prince.

*Votre beauté, grande Princesse,
Porte les traits dont l'Amour blesse,
Jusques aux plus sauvages Lieux:*

PARIS.

la chose n'étoit pas faisable, & quand la Religion n'eût pas été un obstacle, le Roi *Louis XIV* n'auroit pas voulu sacrifier à un Marabou, une Fille qui lui étoit chere, & qui faisoit l'ornement de sa Cour. Madame la Princesse de *Conty*, depuis la mort du *Dauphin* son Frere, n'a plus paru en public. Elle voit la Reine & le Roi en particulier, dans le Cabinet de Leurs Majestés. Ses occupations sont des œuvres de piété & de charité, & sa vie est un exemple de vertu. Elle demeure ordinairement à Paris dans son Hôtel, qui a de la beauté & de la magnificence: il appartenoit autrefois au Maréchal-Duc de *Lorges*.

Les Princes légitimés Fils de *Louis XIV*, sont le Duc du *Maine*, & le Comte de *Toulouse*. Le premier est Grand-Maitre de l'Artillerie, Colonel-Général des *Suisses* & *Grisons*, & Gouverneur de *Guienne*. Il a épousé *Louise-Bénédictine de Bourbon-Condé*, dont il a deux Fils & une Fille. Le Duc du *Maine* possède la Souveraineté de *Dombes*, que feue
Ma-

*L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule,*

*S'il est bien vrai qu'il vous adore,
Que je plains ce pauvre Roi Maure,
D'être sensible à vos appas!
En-vain envers vous il s'explique,
La Franco ne donnera pas
Son Ange au Diable de l'Afrique.*

Mademoiselle, Fille de *Gaston de France* Fils PARIS
d'*Henri IV*, lui laissa par Testament. Ce Prince a servi avec distinction dans sa jeunesse. Il a le malheur de boiter; mais il a une piété vraiment Chrétienne, & un génie supérieur. Le feu Roi le distinguoit par dessus tous ses Enfans, & il en donna un témoignage éclatant en le nommant Surintendant de l'Education du Roi *Louis XV*, & en partageant l'autorité de la Régence entre lui & Mr. le Duc d'*Orléans*, à qui il l'auroit volontiers entièrement ôtée, si la naissance de S. A. R. ne la lui avoit donnée de plein droit. Quelques années auparavant, le même Roi, par une Déclaration la plus solennellement enregistrée qui fut jamais, avoit reconnu le Duc du *Maine*, le Comte de *Toulouse*, & leur postérité, habiles à succéder à la Couronne, au défaut des Princes légitimes. Les Princes du Sang, par respect pour *Louis XIV* devant qui tout fléchissoit, ne s'opposèrent point à une Déclaration qui leur étoit si peu honorable. Mais au commencement du Regne de *Louis XV*, ils intentèrent procès, à ce sujet, aux Princes légitimés. L'Arrêt qui les appelloit à la Succession de la Couronne fut révoqué, & le Comte de *Toulouse* conserva seul, pour sa vie, les honneurs attachés à la Dignité de Prince du Sang. Le Duc du *Maine* & ses Enfans furent dépouillés de ces grandes prérogatives, & réduits au rang de leur Pairie. Quelques années après, il a plu au Roi de rendre les mêmes honneurs au Duc du *Maine*, & à ses Fils le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu*;

PARIS. mais ces Princes demeurèrent exclus de la Couronne.

Je vous ai déjà rapporté comment Mr. le Duc avoit privé le Duc du *Maine* de la Surintendance de l'Education de *Louis XV.* Ce ne fut pas la seule mortification qu'eut à effuyer ce Prince: c'étoit un tems où il paroissoit qu'on ne pensoit qu'à détruire tout ce qu'avoit fait *Louis XIV.* Avec ses Emplois & ses Honneurs, il perdit encore sa liberté. Il fut accusé d'être d'intelligence avec le Prince de *Cellamare* Ambassadeur d'*Espagne*, qui tâchoit d'exciter les François à une revolte contre le Régent, en leur promettant l'assistance du Roi son Maître. Le Duc du *Maine* fut arrêté & conduit prisonnier à *Dourlens* en Picardie, où il fut étroitement gardé. Ceux qui sont le moins attachés à ce Prince, conviennent qu'il supporta ce revers de fortune avec une constance héroïque. J'ai ouï dire à des gens qui étoient chargés du soin de le garder, qu'ils ne le virent pas un moment démentir cette tranquillité & cette douceur qui accompagnent toutes ses actions. La Duchesse du *Maine* n'apprit pas sa disgrâce avec la même tranquillité: née avec toute la fierté du grand *Condé* son Ayeul, elle s'emporta contre le Régent, mais particulièrement contre Mr. le Duc son Neveu, qu'elle regardoit comme l'auteur de ses maux. On prétend qu'avant sa détention, le Duc du *Maine* lui-même éprouva ses reproches. C'étoit le jour que *Louis XV* vint au Parlement tenir son premier Lit de Justice, dans lequel le Duc du *Maine* fut dépouillé de la part que le Testament du feu

feu Roi lui donnoit à la Régence. Au sortir du Parlement, ce Prince étant rentré chez lui, y trouva sa Femme, inquiète de savoir ce qui s'étoit passé. Il lui en rendit un compte exact. La Duchesse ne put retenir son dépit, & regardant son Epoux avec indignation; *Il ne me reste donc que la honte de vous avoir épousé!* lui dit-elle. Lorsqu'elle reçut ordre de ceder à Mr. le Duc l'Appartement qu'elle occupoit aux *Thuilleries* pendant que le Duc du *Maine* étoit Surintendant de l'Edu-
cation du Roi; *Oui je le céderai*, dit-elle. En même tems, elle ordonna qu'on le démeubât, & pour que la chose allât plus vite, elle cassa les miroirs, les porcelaines & tous les meubles de cette sorte. Cependant lorsqu'elle fut arrêtée, & pendant sa détention même, on ne lui entendit prononcer ni plaintes, ni murmures. Elle supporta sa disgrâce avec cette supériorité qu'on admire en elle, qui la met si fort au dessus des autres Femmes, & qui la fait aller de pair avec tout ce qu'il y a de Grands-Hommes.

Mr. le Duc & Madame la Duchesse du *Maine* sont souvent à *Seaux*, belle Maison peu distante de Paris, sur le grand-chemin d'Orléans, bâtie par *Jean-Baptiste Colbert*. Ils y ont toujours une brillante Cour. M^{re}. la Duchesse aime les Sciences & les Arts; tout ce qu'il y a de Gens de Lettres la regardent comme leur Protectrice, & il se fait peu d'Ouvrages envers, dont les prémices ne soient pour elle. En lui faisant dernièrement ma cour, on y lut une Piece sur deux rimes, qui fut fort applaudie. Je vous en envoie ci-joint la Copie.

PARIS.



L E T T R E

D'un Gentilhomme retiré du Monde à
un de ses Amis.

*J*E vois regner sur ce rivage,
L'Innocence & la Liberté.
Que d'objets dans ce paysage,
Malgré leur contrariété,
M'étonnent par leur assemblage !
Abondante frugalité,
Autorité sans esclavage,
Richesses sans libertinage,
Charges, Noblesse, sans fierté.
Mon choix est fait, ce voisinage
Détermine ma volonté.
Bienfaisante Divinité,
Ajoutez y votre suffrage.

Disciple de l'adversité,
Je viens faire dans le Village
Le volontaire apprentissage
D'une tardive obscurité.
Aussi-bien, de mon plus bel âge
J'apperçois l'instabilité.
J'ai déjà, de compte arrêté,

L'au

*Quarante fois vu le feuillage
Par le Zéphir ressuscité.*

*Du Printems j'ai mal profité:
J'en ai regret; & de l'Eté
Je veux faire un meilleur usage.*

*J'apporte dans mon Hermitage,
Un cœur dès longtems rebuté
Du prompt & funeste Esclavage,
Fruit de la folle vanité.
Païsan sans rusticité,
Hermite sans patelinage,
Mon but est la tranquillité.
Je veux pour unique partage,
La paix d'un cœur qui se dégage
Des filets de la Volupté.*

*L'incorruptible probité,
De mes Ayeux noble héritage,
A la Cour ne m'a point quitté.
Libre & franc, sans être sauvage,
Du Courtisan fourbe & volage
L'exemple ne m'a point gâté.
L'infatigable activité,
Reste d'un utile naufrage,
Mes Etudes, mon Fardinage,
Un Repas sans art apprêté,
D'une Epouse acconome & sage*

PARIS.

*La belle humeur , le bon ménage ,
Vont faire ma félicité.*

*C'est dans ce Port , qu'en sûreté
Ma barque ne craint point l'orage.
Qu'un autre à son tour emporté,
Au gré de sa cupidité,
Sur le sein de l'humide plage,
Des vents osa affronter la rage;
Je ris de sa témérité,
Et lui souhaite un bon voyage.
Je réserve ma fermeté
Pour un plus important passage;
Et je m'approche avec courage,
Des portes de l'Eternité.*

*Je sai que la mortalité
Du Genre-humain est l'appanage:
Pourquoi seul serois-je excepté?
La vie est un pèlerinage:
De son cours la rapidité,
Loin de m'allarmer , me soulage.
De sa fin , quand je l'envisage ,
L'infailible nécessité
Ne me sauroit faire d'outrage.
Brulez de l'Or empaqueté,
Il n'en périt que l'emballage:
C'est tout. Un si léger dommage
Devroit-il être regretté?*

Le

Le Prince de *Dombes*, Fils aîné du Duc du *Maine*, est beau, grand & bien fait. Il est reçu en survivance dans les Charges de Mr. son Pere. Je ne sache point que le Comte d'*Eu* ait des Emplois. Ces Princes sont ordinairement à la Cour. Mdle. du *Maine* est une très aimable Princesse, dont l'Education a très bien répondu à sa naissance, & qui pour les manieres & la politesse, est digne Fille de sa Mere.

Le Comte de *Toulouse*, Grand-Amiral de France, est le second Fils du Roi *Louis XIV* & de Madame de *Montespan*. Il a commandé dans la dernière Guerre l'Armée navale de France. C'est un Seigneur des plus beaux & des mieux faits de la Cour. Il est noble & magnifique dans tout ce qu'il fait. On le dit généreux. Il est d'une grande politesse, & a toujours été considéré autant par son mérite, que par son rang de Prince légitimé, qu'il a su conserver pendant qu'on en dépouilloit son Frere. On a cru longtems que ce Prince ne se marieroit point, & que ses grands biens passeroient aux Enfants du Duc du *Maine*: cependant il s'est marié depuis quelques années avec [*Marie-Victoire*] de *Noailles*, Veuve du Marquis de *Gondrin* Fils du Duc d'*Antin*, duquel elle avoit un Fils, qui est aujourd'hui Duc d'*Epernon*. Cette Princesse a donné à Mr. le Comte de *Toulouse* un Fils, qui porte le nom de Duc de *Penthievre*, * Titre qui donne au
Comte

* [Le Roi a donné à ce jeune Duc âgé de 9 ans, la survivance de la Charge de Grand-Amiral, pour E-

PARIS.

Comte de *Toulouse* le rang de Pair au Parlement. Ce Prince depuis son mariage fait son séjour ordinaire à *Rambouillet*, où le Roi fait souvent des parties de Chasse. Sa Majesté témoigne beaucoup de considération pour Madame la Comtesse de *Toulouse*, ce qui donne le crédit à cette Princesse de parler avec liberté à Sa Majesté. Les François prétendent que c'est elle qui a fait démettre Mr. le Duc du Ministère. Il est certain que le Roi étoit à *Rambouillet*, lorsque le Duc de *Charôt* vint annoncer à Mr. le Duc que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il se démit de sa Charge de Premier-Ministre. Mr. le Duc étoit à *Versailles* lorsqu'il reçut cette fâcheuse nouvelle: on dit qu'il demanda à parler au Roi & à la Reine, mais que le Duc de *Charôt* lui dit qu'il avoit ordre de le faire partir pour *Chantilly*. S. A. S. obéit, & il ne parut pas que la perte de son autorité l'affligeât. Ce Prince eut plus de chagrin de voir éloigner ses Amis & ses Créatures. La Marquise de *Prie* Dame de la Reine, qu'il honoroit de sa plus particulière estime, reçut ordre de quitter la Cour, & de se retirer en Normandie, où elle avoit acquis pendant sa faveur des Terres considérables: les Freres *Paris*, ces objets de la haine publique, furent dépouillés de leur autorité: Mr. *Le Blanc* rentra dans le Ministère: Mr. de *Belle-Isle* obtint la liberté, & le Commandement des Troupes [du Gouvernement] de Metz [& des

trennes du jour de l'an de cette année 1734. Il est beau, bien fait, tout plein d'esprit, & donne de très belles espérances.]

des trois Evêchés.] Madame de Prie eut la PARDON
douleur de voir sa place de Dame du Palais
occupée par la Fille de Mr. *Le Blanc*, dont
elle étoit ennemie & qu'elle avoit tâché de
perdre. Cette Dame ne put résister longtems
à sa disgrâce : accoutumée à dominer, elle ne
pouvoit s'accoutumer à la retraite. Elle lan-
guait quelque tems; & enfin elle mourut d'une
Colique qui lui causa des maux effroyables.
Elle a été peu regrettée, parce qu'elle s'étoit
fait peu d'Amis. L'ambition & l'interêt l'oc-
cupoient uniquement; elle croyoit sa disgrâce
impossible, & le peu de réflexion qu'elle avoit
fait sur une révolution de fortune, lui rendit
la sienne plus insupportable. Je vous parlerai
à l'avenir du Cardinal de *Fleury*, & des Per-
sonnes qui tiennent le premier rang à la Cour.
Car aujourd'hui, la plume me tombe des
mains; il est une heure après minuit : pour
peu que je continuasse d'écrire, je vous mar-
querois mes rêves. Je suis avec toute la consi-
dération possible, &c.

A Versailles, ce 15 d'Avril 1732.

LET-

PARIS.



L E T T R E XLI.

MONSIEUR,

Dans ma dernière Lettre, je vous ai nommé les Princes & Princeffes du Sang Royal. Dans celle-ci, je vais vous nommer les Personnes les plus élevées en dignité dans cette Cour.

Le Cardinal de *Fleury*, par sa Dignité de Cardinal, & plus encore par la qualité de Dépositaire de l'Autorité Royale, occupe la première place dans l'Etat, après les Princes du Sang. Ce Prélat, dans un âge fort avancé, conserve une vigueur & une force d'esprit admirables. Sa taille est au dessus de la médiocre; sa physionomie est heureuse, & la fortune ne l'a point démentie: il est humble, doux & civil. Vous savez qu'il a été Evêque de *Frejus*. Il avoit résigné son Evêché, pour n'avoir point de charge d'Ames, lorsque le feu Roi *Louis XIV* le nomma par son Testament Précepteur du jeune *Dauphin*, aujourd'hui le Roi *Louis XV*. Ce fut presque l'unique Article du Testament de *Louis le Grand*, que le Régent exécuta. Mr. de *Frejus* fut si bien ménager le jeune Monarque, que ce Prince lui donna toute son affection. Elle s'est toujours accrue depuis, de sorte qu'aujourd'hui on peut dire à la lettre, que le Cardinal de *Fleury* est le Déposit-

positaire de l'Autorité Royale. Le Régent, PARIS. T
 Prince pénétrant s'il en fut jamais, s'aperçut
 aisément de l'ascendant que Mr. de *Frejus* pre-
 noit sur le jeune Monarque; il en appréhenda
 les suites, & ne pensa qu'au moyen d'éloigner
 ce Prélat de la Cour. Dans cette intention,
 il lui offrit l'Archevêché de *Reims*, qui étoit
 vacant par le décès du Cardinal de *Mailly*;
 mais Mr. de *Fleury*, qui s'étoit démis de l'E-
 vêché de *Frejus* pour n'avoir point de charge
 d'Ames, n'avoit garde d'accepter un des plus
 grands Archevêchés du Royaume: il le refu-
 sa. Le Duc d'*Orléans*, qui vouloit parvenir
 à ses fins, lui offrit de le faire Cardinal; il es-
 peroit que la mauvaise santé du Pape procure-
 roit bientôt un Conclave, & que Mr. de
Frejus seroit obligé d'aller à Rome. Il l'auroit
 fait rester dans cette Ville, sous prétexte d'y
 ménager les affaires du Roi, & le jeune Mo-
 narque se seroit insensiblement accoutumé à ne
 point voir son Favori. Mais Mr. de *Frejus*
 vit le piège qu'on lui tendoit: le Chapeau
 rouge ne l'éblouit point; il étoit persuadé
 qu'en demeurant auprès du Roi, il auroit le
 Chapeau quand bon lui sembleroit. Il remer-
 cia donc le Duc d'*Orléans*, & lui dit qu'il
 n'avoit pas des vues si ambitieuses, & qu'il
 préféreroit sa place dans le Conseil du Roi, à
 toutes les Dignités que sa bonté lui destinoit.
 Il falut que le Duc d'*Orléans* dissimulât le cha-
 grin que lui causoit la moderation du Prélat.
 Il n'osa point user de son autorité; il n'y a-
 voit pas longtems qu'il avoit exilé à *Lyon* le
 Maréchal de *Villeroi*, le Peuple en avoit as-
 sez murmuré; éloigner encore le Précepteur,
 s'au-

PARIS.

c'auroit été faire crier toute la France. Mr. de *Frejus* demeura à la Cour, comme Membre du Conseil Privé. Il n'y avoit point de Courtisan plus assidu. Il supporta ainsi le Ministère du Cardinal *Dubois*, du Duc d'*Orléans*, & de Mr. le Duc. Pendant ce tems-là, il se renferma dans les bornes de sa Charge. Au Mariage du Roi, il accepta celle de Grand-Aumônier de la Reine : par-là il s'attachoit plus étroitement à la Cour. Mr. le Duc ayant été disgracié, le Roi offrit la place de Premier-Ministre à Mr. de *Frejus*. Ce Prélat accepta ce Poste éminent, à condition toutefois qu'il ne seroit point contraint de prendre le Titre de Premier-Ministre, & qu'il rendroit toujours compte de toutes choses au Roi.

L'Evêque de *Frejus* étant devenu ainsi le Maître de l'Etat, il étoit juste qu'il fût décoré de la Pourpre, pour donner plus d'éclat à son Caractere. Cependant la France n'avoit point de Chapeau à prétendre; le nombre de ses Cardinaux étoit rempli. L'Empereur avoit un Chapeau à demander; le Roi le pria de le céder pour son Premier-Ministre; & l'Empereur, charmé de faire plaisir au Roi, & de récompenser en quelque maniere les sentimens pacifiques du Ministre, lui donna sa nomination. Le Pape *Benoît XIII* envoya la Barette à l'Evêque, qui prit alors le nom de Cardinal de *Fleury*. C'est sous ce nom qu'il gouverne aujourd'hui l'Etat, non avec l'applaudissement général des François, parce que la chose est impossible, mais du moins avec l'approbation de son Roi, des Etrangers, & de

de tout ce qu'il y a de gens dans le Royaume PARIS
 véritablement informés de l'état de la
 France & de l'Europe. Au reste, les moins
 affectionnés à Mr. le Cardinal, sont obligés de
 respecter son desintereffement & son intégri-
 té. On ne sauroit l'accuser d'amasser des ri-
 chesses, ni de penser à l'agrandissement de sa
 Famille; il néglige peut-être trop des parens,
 qu'on dit être personnes de mérite.

La dépense du Cardinal est autant bornée,
 que sa Dignité le permet. Il est très réglé
 dans ses mœurs, & dans sa maniere de vivre:
 c'est sans doute le grand régime qu'il observe,
 qui le maintient dans cette vigueur où il est.
 Il travaille avec beaucoup d'application, & je
 ne pense pas qu'on puisse lui reprocher d'em-
 ployer du tems à ses recreations.

Les François (je parle de ceux qui esperent
 de faire fortune dans les armes) blâment son
 inclination pour la Paix. *Nous sommes mépri-
 sés, disent-ils; nos Voisins font des Traitez &
 des Alliances sans nous; & la France n'est plus
 ce qu'elle étoit du tems de Louis XIV.*

Je ne prétens point faire ici le Panégyrique
 du Cardinal; mais je ne puis m'empêcher de
 vous faire connoître combien sont peu solides
 les raisonnemens de ceux qui blâment sa con-
 duite quant aux Affaires Etrangères. Je ne me
 mêle point des Affaires intérieures du Royau-
 me, quoique très persuadé que la droiture du
 Cardinal, & son zèle pour le Roi, le portent
 à faire de son mieux. Je veux seulement vous
 laisser juger si son inclination pour la Paix est
 blâmable. Il a trouvé en entrant dans le Mi-
 nistère, les Coffres du Roi épuisés, & le
 Royau-

PARIS.

Royaume dans un état qui demandoit du repos, plutôt qu'une Guerre, dont l'événement est toujours incertain. Mais, après cela, à qui faire la Guerre? Sur quel prétexte? Qui est-ce qui insulte la France? & qui lui demande autre chose que son amitié? Les Paix d'*Utrecht* & de *Bade*, & tous les Traités faits depuis sous la Régence du Duc d'*Orléans*, n'ont-ils pas réglé les intérêts de l'Europe? L'Angleterre n'a-t-elle point recherché avec empressement l'Alliance de la France? L'Empereur a-t-il paru moins la desirer? L'Espagne même, oubliant le renvoi de l'Infante, n'est-elle pas rentrée dans ses anciens engagemens avec cette Couronne, aussi-tôt que le Cardinal de *Fleury* a été chargé du Ministère? En quoi les François peuvent-ils donc se croire méprisés par leurs Voisins? Je prétens prouver au contraire, que *Louis XV*, sous le Ministère du Cardinal de *Fleury*, loin d'être négligé, a été autant recherché par les Puissances étrangères, que *Louis XIV* dans toute sa gloire, qui lui attira le titre de *Louis le Grand*. Lorsqu'il s'est agi d'abolir la Compagnie d'*Ostende*, quels mouvemens l'Angleterre & la Hollande ne se sont-elles pas données pour attirer le Roi dans leur querelle? Que n'a point fait l'Empereur, pour l'engager dans son parti? Tout étoit incertain, tandis que la France demuroit indéterminée. Les Anglois & les Hollandois se préparoient à attaquer l'Empereur, & ce Monarque à se défendre. Le Cardinal fait déclarer le Roi pour les Puissances Maritimes: aussi-tôt l'Empereur abolit la Compagnie d'*Ostende*. Qu'auroit-on obtenu de plus par la Guerre?

Lors-

Lorsqu'il s'est agi d'introduire l'Infant *Don Carlos* en Italie, quelles démarches, quelles sollicitations les Puissances intéressées n'ont-elle point employées, soit pour attirer *Louis XV* dans leur parti, soit pour lui faire observer la neutralité ? Le Comte de *Zinzendorff* venu de Vienne exprès à Versailles pour y traiter du repos de l'Italie, me paroît être une preuve que l'Empereur ne néglige pas tant la France, que les esprits inquiets & mal-intentionnés tâchent de le persuader. De bonne foi, si la France n'eût point menacé d'attaquer l'Empereur en cas qu'il ne consentît point à l'introduction de l'Infant en Toscane, Sa Majesté Impériale auroit-elle cédé aux simples menaces de l'Espagne ? Ce Monarque est assez bien établi en Italie, pour ne rien craindre de cette Couronne ; & si l'équité & la justice n'accompagnoient pas toujours ses actions, il lui étoit aisé de s'emparer des Etats de *Toscane* : il auroit été très difficile aux Espagnols de l'en déloger, eux qui n'ont pu prendre *Gibraltar*, & qui n'auroient peut-être jamais soumis *Barcelone* sans l'assistance des François. Le Cardinal de *Fleury* fait déclarer le Roi en faveur de l'Infant, il menace de se joindre aux Anglois & aux Espagnols : l'Empereur voyant toute l'Europe contre lui, mais particulièrement la France qui lui peut porter les plus rudes coups, cède au tems & accorde tout ce qu'on lui demande. Y a-t-il rien de plus glorieux pour le Cardinal ? Et pourquoi faire la Guerre, si par de simples menaces on obtient ce que l'on veut ?

Mais, disent les mal-intentionnés, nous
ache-

PARIS. achetons la Paix de tout le monde, par notre argent. Ce n'est pas le défaut du Cardinal, de prodiguer l'argent du Roi. Je ne sache pas qu'il en donne à personne, si ce n'est les Subsidés accordés aux Couronnes de *Dannemarck* & de *Suede*. Si c'est-là acheter la Paix, *Louis XIV*, & le Régent après lui, ont fait de bien plus grandes profusions, & peut-être avec moins de fruit; & il seroit facile de démontrer que pour déloger les Espagnols de la *Sicile*, le Régent a fait passer plus d'argent, dans un mois, en Allemagne & en Angleterre, que le Cardinal n'en donne par année aux Couronnes du Nord, dont l'une est, depuis un tems infini, accoutumée à tirer des Subsidés de la France. Cependant, on n'a point accusé Mr. le Régent d'acheter la Paix de ses Voisins, parce que pour acheter la Paix, il falloit quelqu'un qui voulût lui faire la Guerre: or il est certain qu'aucune Puissance ne pensoit alors, ni ne pense encore à attaquer la France. Qu'elle reste paisible, on l'y laissera.

Mais aussi, quand la justice ne maintiendrait pas le Cardinal dans les sentimens pacifiques, & qu'il voudroit céder à l'impétuosité des François, je voudrois bien savoir si ceux qui desirent la Guerre, sont bien assurés que l'événement en fût favorable; & si une fois commencée, il dépendroit d'eux de la terminer toutes les fois qu'ils le jugeroient convenable à leurs affaires? Mais je suppose que tous les événemens répondent à leurs desirs, & que la Guerre soit heureuse: quelle acquisition peut faire la France, qui ne lui soit plus à charge que profitable? Plus elle étendra ses fron-

frontieres, plus elle se fera d'Ennemis, & plus ^{PARIS} elle sera obligée d'entretenir de Troupes. Les frontieres du Royaume sont assurées : quelques Villes de plus, une Province même, sont-ils des objets pour un Roi de France, & valent-ils le sang & les sommes qu'ils couteroient à acquérir ? Non, en vérité, le Cardinal a raison ; & n'en déplaît aux François, ils ne savent ce qu'ils veulent. Combien n'ont-ils pas désiré la Paix ? A peine en goûtent-ils les fruits, qu'ils veulent la Guerre. Si le Cardinal l'entreprendoit, & que les suites fussent fâcheuses, n'en rejeteroit-on pas la faute sur lui ? Ce seroit pour le coup, que l'on diroit qu'il ne convenoit pas à un Prêtre de faire la Guerre. Je croi que le Cardinal de *Fleury* a de fortes raisons pour faire ce qu'il fait. Les François accoutumés au Regne de *Louis XIV.*, toujours entremêlé de grands événemens, ne sauroient s'accoutumer à un Regne plus uni. Il faut esperer qu'ils s'y feront. Quoi qu'ils fassent, il paroît que le Cardinal est fort tranquille sur tout ce qu'on peut dire de lui. Comme il fait qu'il n'a rien à se reprocher, & qu'il a toujours préféré le Bien-public à son intérêt particulier, il ne craint point de révolution dans sa fortune. Il sait que l'innocence va toujours la tête levée ; & que le véritable mérite est au dessus de l'envie & de la malice.

Mr. *Daguesseau*, Chancelier de France, est le premier Magistrat du Royaume, & sa Charge a de si grandes prérogatives, que le Roi même ne sauroit la lui ôter. Il a succédé dans cette éminente Dignité à Mr. *Voisin*,
qui

PARIS. qui étant Ministre de la Guerre, fut fait Chancelier par *Louis XIV*, lorsque Mr. de *Pontchartrain* se démit de cette Charge pour consacrer à Dieu le reste de ses jours dans la retraite. Mr. *Voisin* étant mort subitement au commencement de la Régence du Duc d'*Orléans*, S. A. R. nomma Chancelier en sa place Mr. *Daguesseau*, qui étoit pour-lors Avocat-Général. Toute la France applaudit à ce choix. Tout le monde étoit persuadé de la candeur & de l'intégrité du Magistrat; on ne doutoit pas qu'il ne fût pour l'équité & la justice: & en effet, il répondit très bien à l'attente du Public. Mais comme le vrai mérite est toujours le plus envié, il s'éleva bientôt une Cabale contre son intégrité. Mr. *Daguesseau* refusa de mettre le Sceau à des Edits qu'il croyoit contraires au bien de l'Etat; le Duc d'*Orléans* en fut irrité, il exila le Chancelier à *Frêne*, belle Maison que ce Ministre a près de *Meaux*. Les Sceaux furent donnés à Mr. *d'Argenson* Lieutenant de Police, avec le titre de Garde des Sceaux; ce qui étoit anciennement une pure Commission, mais que le Régent voulut alors ériger en Charge. Le Parlement de Paris cria beaucoup contre cette nouveauté; mais le Régent, après tout, fut se faire obeïr. Après la mort de Mr. *d'Argenson*, le Chancelier fut rappelé & les Sceaux lui furent rendus; * mais ce ne fut

* [Dès qu'il fut arrivé, la Place de *Vendôme* ou de *Louis le Grand*, où logeoit Mr. *Daguesseau*, fut indiquée pour le Commerce des Actions, qui se faisoit auparavant à la rue *Quinquempoix*; & l'on trouva un matin une Affiche à l'Hôtel du Chancelier, avec ces paroles, *Et homo factus est, & habitabit cum nobis.*]

fat pas pour longtems : le Régent, qui ne vouloit que des Ministres qui fussent obeir, disgracia une seconde fois le Chancelier qui s'opposoit à ses volontés, & donna les Sceaux à Mr. d'Armenonville. Celui-ci étant mort sous le Ministère du Cardinal de Fleury, les Sceaux furent donnés à Mr. Chauvelin, qui au Titre de Garde des Sceaux joint encore la Charge de Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères. Le Chancelier depuis quelque tems a été rappelé, il assiste au Conseil : mais sa Charge a perdu son plus beau lustre, depuis que les Sceaux en sont séparés.

Mr. Chauvelin, Garde des Sceaux, Ministre & Secrétaire d'Etat * des Affaires Etrangères, doit son élévation au Cardinal de Fleury, qui paroît lui donner toute sa confiance. Ce Ministre passe pour être très laborieux, doux & civil. Les Ministres Etrangers se louent beaucoup de lui, & il leur fait oublier Mrs. de Torcy & de Morville : le premier, [de la Maison de Colbert,] Ministre des Affaires Etrangères sous Louis XIV, homme pour ainsi dire né dans le Ministère, & dont les grands & bons services ont été fort applaudis, mais plus récompensés par les applaudissemens de l'Europe, que par les bienfaits de la Cour. L'autre est Fils du feu Garde des Sceaux d'Armenonville. Il avoit acquis une grande réputation dans ses Ambassades en Hollande &

* Il est actuellement adjoint dans le Ministère au Cardinal de Fleury, qui a été bien aise de se nommer un Coadjuteur.

PARIS. au Congrès de *Cambray*. Ce Ministre * ayant demandé à se retirer, Mr. *Chauvelin* lui a succédé.

Le Comte de *Maurepas* est Petit-fils du Chancelier de *Pontchartrain*, & Fils du Comte de *Pontchartrain* Secrétaire d'Etat du Département de la Marine sous le Roi *Louis XIV.* Il est entré extrêmement jeune dans le Ministère, & s'est conduit d'une manière à se faire des amis & des créatures. Je n'ai encore entendu qu'une voix sur son chapitre: tout le monde m'en dit du bien. [Mais il n'en est pas de même de ses Secrétares, ou Premiers-Commis: les Marins pestent souvent contre les airs d'importance de quelques-uns de ces Scribes, attentifs à surprendre la bonne-foi du Ministre en faveur de leurs Créatures, au préjudice d'autres Sujets qui le méritent mieux.]

Le Comte de *S. Florentin* est de la Maison de *Phelypeaux*, ainsi que le Comte de *Maurepas*, qui a épousé sa Sœur. Il est Fils de Mr. de la *Vrilliere*, Secrétaire d'Etat. Le Régent lui avoit accordé la survivance de la Charge de son Pere, lorsqu'à peine il avoit vingt ans. Mr. de la *Vrilliere* étant mort peu de tems avant le mariage du Roi, Mr. de *S. Florentin* entra dans sa Charge. Il a le Département des affaires Ecclésiastiques. Il est marié depuis quelques années avec la Fille du feu Comte de *Platen*, Grand-Chambellan & Grand-Maitre héréditaire des Postes de *Han-*

nover.
* Il est mort depuis peu à Paris, fort regretté de ceux qui l'ont connu.

nover. Ce mariage s'est fait sans que les deux PARIS.
 Epoux se connussent. Mdlle. de *Platen*, de
 Lutherienne est devenue Catholique. Madam-
 me sa Mere, une des Femmes du monde
 pour qui j'ai eu le plus de vénération & dont
 la mémoire m'est encore respectable, la con-
 duisit en France. Mr. de *S. Florentin* a lieu
 d'être content du choix qu'il a fait. Madame
 de *S. Florentin* joint à beaucoup d'agrémens,
 des sentimens très nobles, & une vertu que
 la médifance a été obligée de respecter. Lors-
 qu'elle épousa Mr. de *S. Florentin*, le Roi de
 la Grande-Bretagne *George I.* lui assûra, pour
 quarante-cinq ans, quarante-mille livres de
 pension sur les fonds d'Angleterre. Le Roi
George II. en parvenant au Trône, a confir-
 mé la même pension, Made. de *S. Florentin*
 étant allée à *Londres* la solliciter avec Made.
 de la *Vrilliere*, aujourd'hui Duchesse de *Ma-*
xarin, sa Belle-mere.

Mr. d'*Angervilliers*, ci-devant Intendant
 d'*Alsace*, a le Département de la Guerre. Il
 a succédé dans la Charge de Secrétaire d'Etat
 à Mr. *Le Blanc*, qui l'étoit pour la seconde
 fois, lorsqu'il mourut à *Versailles*. Il avoit été sup-
 planté par Mr. de *Breteuil*, sous le Ministère de
 Mr. le Duc; & il avoit débusqué le même Mr.
 de *Breteuil* Chancelier de la Reine, sous le Mi-
 nistère du Cardinal de *Fleury*. Vous voyez par-là
 que le Ministère de la Guerre a été changé bien
 des fois en peu d'années. Il y a apparence qu'il est
 pour toujours entre les mains de Mr. d'*Anger-*
villiers, dont l'application, la vigilance & la droi-
 ture sont fort vantées par les Officiers & par
 tous ceux qui ont affaire à lui. Je vous ai parlé

PARIS. de ce Ministre, en vous écrivant de *Strasbourg* je n'ai rien à ajouter au bien que je dois vous en avoir dit alors.

Si le Ministre de la Guerre a été souvent changé dans ces dernières années, le Contrôleur-général des Finances l'a été encore davantage. Depuis l'année 1711 que je suis venu pour la première fois à *Paris*, jusqu'à aujourd'hui, j'ai connu sept Contrôleurs-généraux, sans qu'aucun soit mort en Charge. On pourroit bien comparer cette Charge à celle de Grand-Vizir, brigüée pareillement, & également funeste à ceux qui en sont revêtus.

De tous ceux qui ont exercé le scabreux Emploi de Contrôleur-général en France, il n'y en a point dont la fortune ait été plus éclatante, & plus passagère, que celle de *Jean Law*. Cet Homme, dont bien des gens ont écrit & parlé sans le connoître & suivant leurs passions, étoit *Ecoffois* d'origine, né dans une fortune très bornée, & avec d'ardens desirs de l'améliorer. Il avoit parcouru divers Pais de l'Europe, & le Jeu avoit été sa principale ressource. En Italie, il gagna des sommes considérables, sur-tout à *Gènes*. Ce fut là qu'il enfanta tous les Projets qu'il a mis en exécution en France. Il est vrai qu'il ne vint dans ce Royaume, qu'après avoir offert ses services au Roi de Sardaigne *Victor-Amedée*. Ce Prince lui dit que ses États étoient trop petits pour y mettre à exécution un si grand dessein; mais que la France étoit le Théâtre où il devoit penser à se faire valoir, & qu'il lui conseilloit de s'y rendre. De l'humeur dont je
con-

connois les François, ajouta le Roi, je suis sûr *PARIS* qu'ils goûteront vos projets. Jean Law suivit l'avis du Monarque, il exposa son Sytème au Régent; ce Prince l'approuva, & il se vit en peu de tems le maitre absolu de la fortune des François. Comme il étoit Protestant, il fit son Abjuration dans l'Eglise des Recollets de la Ville de *Melun*, du Diocèse de *Sens*, au mois de Décembre 1719, entre les mains de l'Abbé *Tancin* *. Il fut fait Contrôleur-général au mois de Janvier suivant; mais il quitta cette Charge dès le mois de Juin, & sortit de *Paris* brusquement le 13 Décembre de l'année 1720; & après avoir été quelque tems sans savoir où se fixer, sa Patrie ne lui convenant pas, il est mort à *Munich*. La plupart des François l'accusent d'avoir épuisé la France, & d'avoir fait passer des sommes immenses dans les Pais Etrangers. Je ne sai ce qui en est, mais il est certain que *Law* après sa disgrâce a vécu fort petitement. Sa Veuve & son Fils †, qui sont actuellement à *Utrecht*, n'y font pas bien grande figure; beaucoup de gens m'ont dit que c'est par politique. Pour moi qui pense plus rondement, & qui ne vois pas ce qui pourroit empêcher Mme. *Law* & son Fils d'étaler leurs richesses dans le Pais où ils sont, je croi que ce que des gens, amis particu-

* [A présent Archevêque d'*Ambrun*, fameux par son zèle pour la *Constitution*, par la persécution de l'Evêque de *Sevez*, & par son Conseilabule d'*Ambrun*.]

† [Il est mort cette année (1734.) Cornette dans le Régiment du Prince d'*Orange-Frise*; mais Mr. *Law* a laissé une Fille aimable, & qui a eu une belle Education.]

PARIS. riculiers de *Jean Law*, m'ont assuré pour vérité constante; c'est que *Law*, ébloui de sa fortune, & ne pensant pas qu'elle dût être de si peu de durée n'avoit pas pensé à l'assurer dans les Pais Etrangers; & quand il y auroit pensé, qu'il n'avoit pas eu le tems de faire passer des sommes hors du Royaume. Il étoit obligé, & par nécessité, & par politique, de faire des acquisitions en France. Il en avoit fait de considerables; mais elles ont été pour lui un songe agréable, & leur perte n'a servi qu'à lui faire sentir plus vivement sa disgrâce. Je suis du sentiment de ceux qui croient que *Jean Law* étoit plus riche en venant en France, qu'il ne l'étoit trois mois après l'avoir quitté. [Vous ne serez peut-être pas fâché de voir cette Calotte, qu'on a faite pour lui.

B R E V E T

de Controlleur Général des Finances,

Pour le Sr. J E A N L A W.

De par le Dieu porte-marotte,

Nous Général de la Calotte,

Attendu que le Régiment

Est obligé sensiblement

Au Sr. Law, de qui la science

Et conduite dans la Finance

Nous a donné maints Calotins,

En inventant les Bulletins,

Au-

Autrement dits Billets de Banque,
Pour servir au jeu de la Banque,
Feu non renouvelé des Grecs,
Comme le fade jeu de l'Oye,
Mais imaginé tout exprès
Pour exciter l'homme à la joye :
Témoin les plaisans viemens,
Et continuels changemens,
Que l'on a vu dans le Royaume
De Quinquempoix & de Vendôme,
Et Principauté de Soissons,
Où l'Achat & le Dividende
Causoient une rumeur si grande,
Qu'on ne vit jamais tant de rats
Obséder gens de tous états :
Mari, Femme, Garçon & Fille,
Laquais, Servantes, la Famille,
En un mot, sans rien excepter,
Venoit jouer & blanqueter,
Et s'y portoit de telle sorte,
Qu'il falloit gardes à la porte
Pour renvoyer chacun chez soi,
Après les trois coups de Beffroi.
Là de tous Païs & Provinces,
Marchands, Magistrats, Artisans,
Prélats, Guerriers & Courtisans,
Ducs & Pairs, & même des Princes,
Non du Païs, mais bien forains,

PARIS.

*Accouroient comme des Effains,
Malgré vent, grêle; pluie & crotte,
Pour y jouer à la marotte,
En beaux & bons deniers comptans,
Contre des valeurs, calotines,
Dont la France & Terres voisines
Se pourront souvenir longtems.*

*A ces causes, vu l'abondance
Des Calotins qui sont en France
De tous rangs & de tous états,
Par le moyen du dit Sieur Las
Nous lui confions nos Finances;
Voulons que sur ses Ordonnances
Nos fonds soient économisés,
Augmentés & réalisés;
Afin que selon son mérite
Chacun ait part, grosse ou petite;
Dans nos immenses Revenus,
Tant des gros fonds que des menus.
Or comme un pareil Ministère
Est fort étendu dans sa sphere,
Lui donnons pour premier Commis,
NOMPAR *, qui des moins endormis,
Connoit la manœuvre diverse*

De

* Jacques-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Courtisan assidu de Mr. Law; & qui par son manège pendant le système, s'est attiré quantité de Palquinades, dont celle-ci est la moins piquante.

De la Finance & du Commerce.

PARIS.

Lui donnons pour profits & Droits,
Pensions, Gages & Salaires,
Le quart de tous les angles droits,
Que couperont les Commissaires
Au papier qui sera visé,
Et duquel en homme avisé
Il a si bien grossi le nombre,
Que la France y seroit à l'ombre,
Si tous les Billets rassemblés,
Et les uns aux autres collés,
On en pouvoit faire une Tente.
Au surplus de ladite rente,
Lui donnons notre grand Cordon,
Passant de la droite à la gauche,
Ainsi qu'une légère ébauche
De sa droiture, dont le fond
Va si loin que Terrasson * même,
Grand calculateur du Système,
Ne pourroit pas le mesurer.
En outre, pour mieux honorer
Le chef de ce grand Personnage,
Qui fit bouquer tout homme sage,
Et soi disant docte & profond,
Lui donnons Calotte de plomb,
De la haute & première classe;
Et pour surcroit de telle grace,

Foi-

* L'Abbé Terrasson, qui a écrit en faveur du Système.

PARIS.

Joignons à ces Coqs * dont la voix
 Chanta la justice aux François,
 Papillons, Rats & Girouettes,
 Hanneçons, Grelots, & Sonnettes.
 En mémoire d'un si beau chant,
 Qu'au sortir de France on publie
 Qu'il va chanter en Italie,
 Où sans doute il aura beau champ
 Pour exercer son grand génie,
 Et sa connoissance infinie
 Dans l'art de décupler les fonds.
 Par Billets payables à vue,
 Desquels aujourd'hui nous voyons
 En France une si bonne issue.
 Ordonnons à tous les Païs
 De notre vaste dépendance,
 De l'écouter dans ses avis,
 Sur-tout dans l'art de la Finance;
 Art qu'il possède éminemment.
 Fait au Conseil du Régiment.]

Il est certain qui n'y eut jamais rien de plus
 brillant, que le peu de tems qu'a duré sa fortune.
 Les François l'idolatroient, & ceux même
 qui étoient le moins attachés à son Culte, ne
 pouvoient s'empêcher de l'admirer, comme un
 homme extraordinaire. Les Seigneurs lui fai-
 soient la cour, & j'ai vu des Ducs & Pairs atten-
 dre dans son Antichambre, comme les plus sim-
 ples particuliers. Sur la fin, on ne parvenoit à lui
 parler, qu'à prix d'argent; il falloit acheter du

Sui-

* Lam avoit tro Coqs pour Armes.

Suisse, l'entrée de la Maison ; celle de l'Anti-^{PARIS} chambre, des Laquais ; & celle de la Chambre ou du Cabinet, des Valets de chambre. Les conversations étoient fort brèves, & l'on avoit très peu de marchandise pour beaucoup d'argent. Il étoit cependant civil, & sa fortune ne paroissoit point l'avoir ébloui. C'étoit un bel homme, blond comme la plupart des Anglois, bien fait, & qui avoit les manieres fort nobles. Personne n'entendoit mieux l'Algebre ; & quoi que puissent dire ses ennemis, son *Système* étoit bon en lui-même, & auroit pu être favorable à la France, si on l'avoit suivi ponctuellement.

Ce *Système* étoit de conserver deux tiers plus d'Espèces dans le Royaume, que de Billets : moyennant cela, on auroit toujours été en état d'acquitter ces mêmes Billets. Mais c'est ce qui ne satisfaisoit pas l'avidité des Sous-Ministres ; & en 1720, lorsque les Billets de Banque furent pros crits, il y avoit deux tiers de Billets dans le Royaume, contre un tiers d'argent, savoir, cinq-cens millions d'argent, contre un milliard de Billets ; & Mr. d'Argenson, Protecteur des quatre Freres *Pâris*, porta le Régent à mettre dans le public dix-sept-cent soixante millions de Billets extraordinaires non enregistrés, avec lesquels on fit prendre & vendre les Actions ; & pendant ce commerce, on faisoit réaliser les Billets en Espèces par les Agens. Selon le compte qu'en a fait alors *Barême*, on dit qu'il s'étoit écoulé moins de minutes depuis la Création du Monde, qu'il ne s'est trouvé de livres tournois dans la cé.èbre Banque du *Mississipi*, lors de la proscription totale des Billets arrivée au mois

PARIS

d'Octobre 1720. Tout ce remu-ménage de Billets avoit tellement étourdi les Parisiens, & ils y donnoient de si bonne foi, qu'avant l'Arrêt du 15 de Mai 1720, qui diminueoit les Billets de dix pour cent par mois, jusqu'à la moitié de leur valeur, un Parisien auroit été très-fâché de recevoir un remboursement en Espèces; les Billets étoient bien meilleurs: outre qu'ils n'étoient pas sujets à la diminution, ils étoient bien plus commodes à compter, & sur-tout à porter. Un homme avoit des millions dans sa poche, il ne s'en appercevoit pas; au-lieu que cent Louis d'or pèsent trop: le moyen de les porter dans la poche, sans être fatigué? Pendant la fortune du Papier, je puis me vanter d'avoir eu un moment dans ma main un Porte-feuille, où il y avoit pour trente-deux millions d'Effets. S'ils m'avoient appartenu, je doute que je les eusse laissés en Billets de Banque, au risque d'en perdre la moitié. [Voici un état raccourci, mais curieux, de ce Système.

Louis XIV devoit un peu avant sa mort, 2200 millions. Au moyen de la réduction du Capital & des Rentes sur l'Hôtel de Ville, en faisant perdre les deux cinquièmes sur tous les Contrats, & en réduisant l'interêt à quatre pour cent, les dettes de l'Etat furent réduites à 1800 millions. *Louis XV* en parvenant à la Couronne, devoit cette somme. On réduisit les dettes de l'Etat à 1400 millions, en faisant perdre le quart, la moitié, & les trois quarts, sur les *Billets d'Etat*, comme sur toutes les autres dettes du Roi, & même sur les Pensions; & en retirant de grosses sommes par la

la Chambre de Justice. Mr. Law imagina d'étein-^{PARIS}dre toutes les dettes par un Système qu'il forma, sur les gains qu'on feroit au *Mississipi*. Il établit une Banque, & fit créer pour 150 millions d'*Actions* à cent livres chacune, payables en Billets d'Etat, lesquelles monterent jusqu'à mille au profit des acquéreurs. Ensuite il crea encore pour 105 millions d'*Actions* payables en argent, ou en effets, à mille pour cent, qui avec les premiers 150 millions produisirent 1650 millions, qui étoient plus que suffisans pour éteindre toutes les dettes du Roi. Mr. Law outre cela a créé pour 1200 millions de *Billets de Banque*, dont il a reçu en argent ou en effets la valeur. Il a augmenté la monnoye, sur laquelle il y a eu au moins 300 millions de bénéfice, que l'on ne met pas en compte. Il a contraint tous les Sujets de porter leur argent à la Banque, par des Arrêts qui défendoient d'abord de garder plus de cent francs chez soi, & ensuite cinq-cens. De sorte qu'en huit mois d'Administration, il a augmenté les anciennes dettes de l'Etat qui étoient de 1400 millions, à 1650 millions, qui joints aux 1200 millions de la Banque font 2805 millions dûs présentement par le Roi. Si on ajoute à cela le prix où ont monté les *Actions*, qui à 1800 entre Particuliers font encore 5400 millions, à quoi il faut joindre 1200 millions de *Billets de Banque*, il se trouve que le Public est chargé de 6600 millions en Papiers; & pour payer cette somme il n'y aura que 500 millions dans le Royaume en especes, quand elles seront réduites à leur valeur intrinsèque. Le Roi ayant reçu 1605 millions en effets :

PARIS. dont il devoit la plus grande partie, au-lieu desquels on a pris des Actions, & ces Actions ayant monté par des ressorts secrets à 5400 millions entre Particuliers, Mr. Law a laissé gagner au tiers & au quart, 3705 millions.

*Etat des Billets de Banque qui ont subsisté,
& de ceux qui ont été brûlés.*

Billets gravés - - - - -	769000000
Billets imprimés - - - - -	1927400000

Savoir :

Billets de 10000 livres - - -	1134000000
Billets de 1000 liv. - - - -	1123200000
Billets de 100 liv. - - - - -	299200000
Billets de 10 liv. - - - - -	400000000

Total - - - - -	2696400000
-----------------	------------

Billets brûlés de 10000 liv. - -	562500000
1000 liv. - - - - -	138528000
100 liv. - - - - -	6026000
10 liv. - - - - -	273460

Total - - - - -	707327460
-----------------	-----------

Il restoit donc alors dans
le Commerce - - - - - 1989072540.]

Les fortunes qui se sont faites à Paris pendant
cette Contagion *Mississippienne*, sont si extraor-
dinaires,

dinaires, qu'à moins que de les avoir vues, il ^{PARIS.} est impossible de les croire ; & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les plus considérables ont été faites par des gens de néant : car à la réserve de quelques Seigneurs & Dames de la Cour, il paroissoit que le Sort avoit résolu de mettre à l'Hôpital tout ce qu'il y avoit d'honnêtes-gens, pour enrichir un tas de Banqueroutiers, de Laquais, de Mendians, & d'autre Canaille.* Je pense que si Dieu n'y eût mis ordre, à la fin les Valets seroient devenus Maîtres, & les Maîtres Valets. Les Ouvriers ne travailloient presque plus ; on n'entendoit parler que d'Actions, & les Echos ne retentissoient que de *Mississipi* & de *Rue Quinquempoix*, (c'est la rue où se faisoit tout ce beau négoce.)

Ces fortunés *Mississipiens* n'ont pas laissé d'avoir leurs revers. La plupart de ceux qui n'avoient pas eu la précaution de faire sortir des fonds hors du Royaume, ont été recherchés, & on leur a fait rendre une partie de leur gain. Je ne sai si le Roi a beaucoup profité à cette recherche ; mais je croi qu'elle aura eu le sort de la Chambre de Justice établie en 1716 dans le Couvent des *Augustins* à Paris, pour la recherche des Gens d'affaires. Ce Tribunal, à la tête duquel étoit Mr. de *Portail* aujourd'hui Premier-Président, avoit condamné plusieurs Maltoiers pour des malversations infinies, commises dans les Finances du Roi. Quelques-

* [On afficha à la porte du Palais Royal, ces paroles : *Esurientes implevit bonis, & Divites dimisit inanes.*]

PARIS.

ques-uns ont subi la peine qu'ils méritoient avec justice. Quantité ont été taxés à proportion des déclarations qu'ils ont été forcés de faire de leurs biens immenses, ce qui pouvoit produire des sommes très considérables pour le soulagement de l'Etat, qui étoit pour-lors assez oberé. Mais ces Sangsues du Peuple ont su se racheter à peu de frais, en donnant, l'un à une Dame, l'autre à quelque Seigneur qui avoit la faveur du Régent. C'étoit une pluie d'or, dont la moindre partie tomboit dans les coffres du Roi.

Je viens de faire une furieuse digression. Mr. *Law* m'a conduit au *Mississipi*: le voyage est long, on n'en revient pas quand on veut. Me voici pourtant de retour à la Cour. Je vous ai nommé les Ministres: ils ne sont pas les seuls qui ont entrée dans le Conseil. Le Maréchal de *Villars* en est encore un Membre. Comme c'est, de tous les Généraux François, celui qui a le plus brillé pendant la dernière Guerre, je me crois obligé de vous en parler plus particulièrement. *François-Hector* Duc de *Villars*, Maréchal de France & Doyen des Maréchaux, a de la naissance. Son Pere étoit Commandeur des Ordres du Roi. Il est d'une taille au dessus de la médiocre. Son port & sa marche tiennent du Seigneur. Sa physionomie est heureuse, & prévenante. Il a les yeux bruns, vifs, & pleins de feu. Son esprit est pénétrant, fin, souple, & capable de grandes choses. Il parle beaucoup, mais avec justesse. Il est laborieux, appliqué, & infatigable; courageux & bon soldat, heureux Capitaine. La Satire l'attaque sur l'avarice, aussi

aussi bien que le Duc de *Malborough* son Emu-^{PARI}le. On l'accuse de plus, d'être fier, & trop prévenu de ses actions & de son mérite. Cela pourroit bien être. Je lui ai entendu dire une chose, qui répond assez à ce qu'on en dit. C'étoit l'Hiver après la Campagne de *Denain*. Ce Maréchal se trouvoit à dîner chez feu Mr. *d'Armagnac*, Grand-Ecuyer de France. J'y étois aussi. Il parla beaucoup de ses exploits, je l'écoutai attentivement; il remarqua que je l'observois: je lui étois inconnu; il demanda tout bas à Mr. le Grand, qui j'étois? Ce Prince * le lui dit. Le Maréchal, informé que j'étois Allemand, me fit des politesses. Puis reprenant son discours, & m'adressant la parole, il me parla de sa Victoire de *Denain*, avec un air qui témoignoit une grande satisfaction. *Mais pourquoi vos gens, me dit-il, se sont-ils noyés? Je suis clément; je leur aurois donné quartier; ils devoient me le demander.* Je vous avoue que l'honneur Germanique s'empara de mon ame. Ces mots de clémence & de quartier me parurent insultans pour ma Nation. J'étois jeune & étourdi, peu s'en falut que je ne lui fisse quelque réponse peu convenable. Cependant je me possédai; & ce ne fut qu'à la seconde ou troisième attaque que je lui répondis enfin, *qu'il me paroissoit qu'il ne devoit pas être surpris de ce qu'avoient fait les Troupes Allemandes, parce que jusqu'à la Journée de Denain, elles avoient connu sa valeur,*
mais

* Il étoit de la Maison de Lorrains. Le Prince Charles son Fils lui a succédé dans la Charge de Grand-Ecuyer.

PARIS. *mais n'avoient point éprouvé sa clémence. Je vis que ma réponse ne lui fut point agréable; il changea de discours, & ne me parla plus de tout le jour.*

Quelque tems après la Paix, je me raccommodai avec lui. C'étoit chez la Duchesse du Lude, Dame-d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne. Il y avoit grande compagnie, le Maréchal de Villars, entre autres. La conversation roula sur l'usage où étoient les Anciens, de donner des surnoms à leurs Héros; & on blâma les Modernes de ne les point imiter. *Quel nom vous donnerions-nous, Mr. le Maréchal,* lui dit Madame la Duchesse du Lude? Je pris la parole: *Cela ne seroit pas difficile, dis-je; il me paroît qu'il n'y a point de titre qui convienne mieux à Mr. le Maréchal de Villars, que celui de Germanicus François.* Cette fadaïse fut du goût du Maréchal, il prit un air riant, & me dit beaucoup de choses obligeantes.

Mr. le Maréchal de Villars dans sa jeunesse a été Page du Roi Louis XIV. Il entra fort jeune au service, & s'y distingua dès les commencemens; de sorte qu'il doit réellement son élévation plutôt à ses services & à son mérite, qu'à la fortune. Après la Paix de Ryswyck, il fut chargé des Affaires du Roi à la Cour de l'Empereur. Il en fut rappelé peu de tems avant que la Guerre commençât au sujet de la succession du Roi d'Espagne, Charles II. La Guerre étant déclarée, Mr. de Villars, pour-lors Lieutenant-Général, fut de l'Armée d'Allemagne commandée par le Maréchal de Catinat. Le Marquis de Villars, avec un Détachement de l'Armée, attaqua les Impériaux près de

de *Fridlingue*. Les François dirent qu'il remporta la Victoire, les Impériaux disent que non: je ne sai quel parti a raison; mais ce Combat valut le Bâton de Maréchal de France à Mr. de *Villars*. C'étoit en 1702. La même année, le Duc de *Savoie* étant entré dans l'Alliance contre les deux Couronnes, dans le tems qu'il les assuroit de son attachement, le Traité que fit ce Prince avec l'Empereur & ses Alliés fut tenu secret pendant quelque tems; mais il ne put l'être assez pour que l'Electeur de *Baviere* n'en eût connoissance. S. A. E. en fit des reproches à l'Envoyé de *Savoie*. Ce Ministre jura qu'il n'en savoit rien, & que de plus il ne le croyoit pas. Le Maréchal de *Villars* qui étoit présent, mit la main sur l'épaule de l'Envoyé, & lui dit ce vers de *Racine*: *Tu ne le crois que trop, malheureux Mithridate*. En 1704, le Maréchal de *Villars* fut rappelé de l'Armée d'Allemagne pour commander dans les *Cevennes*; il y remporta des Palmes & des Olives, au lieu de Lauriers, car il fut par sa douceur & sa modération calmer une Rebellion, que la sévérité excessive du Maréchal de *Montrevel* son prédécesseur n'avoit fait qu'irriter.

Il eut ensuite le Commandement de l'Armée d'Allemagne, & il le conserva jusqu'en 1709, qu'il vint dans les Pais-Bas relever le Duc de *Vendôme*, qui passa en Espagne. Mr. de *Villars* rétablit en Flandre l'honneur de la France, terni par plusieurs Défaites. Car quoique les François perdissent encore la Bataille de *Malplaquet*, ils se défendirent avec tant de valeur dans cette Journée, que les Alliés furent contraints d'admirer leur courage. Le Maréchal
de

PARIS.

de *Villars* ayant été blessé au genou, fut obligé de se retirer, & de laisser le Commandement au Maréchal de *Boufflers*, qui se retira en bon ordre. On prétend que le Maréchal de *Villars* en apprenant la nouvelle, dit, *Villars n'y étoit pas, il ne sauroit être par-tout.* Cette Victoire coûta cher aux Alliés; ils y perdirent vingt-trois-mille-hommes, & un nombre considérable d'Officiers de marque. Ils pouvoient dire ce que dit *Pyrrhus*, après avoir défait les Romains: *Encore une pareille Victoire, & je suis perdu.* Les François perdirent huit-mille cent trente-sept-hommes; & pendant toute la dernière Guerre, il n'y a point eu de Bataille plus meurtrière ni plus disputée.

La Campagne de 1712 fut la plus brillante qu'ait fait le Maréchal de *Villars*; il y remporta la Victoire de *Denain*, & enleva dans deux mois aux Alliés, ce qui leur avoit coûté plusieurs Campagnes.

Ce fut environ dans ce tems-là, que le Duc de *Vendôme* étant mort à *Vinaroz*, en Espagne, *Louis XIV* conféra le Gouvernement de *Provence* qu'avoit eu ce Prince, au Maréchal, qui fut encore fait Duc & Pair. On conte qu'étant allé prendre possession de son Gouvernement, les Députés de la Province lui présentèrent une bourse remplie de Louis d'or. *Voici, Monseigneur, une bourse,* lui dirent-ils, *pareille à celle que nous présentames à Mr. le Duc de Vendôme lorsque, comme vous, il vint être notre Gouverneur; mais ce Prince refusa de la prendre. . .* *Ab!* répondit le Maréchal de *Villars* en prenant la bourse, *Mr. de Vendôme étoit un homme inimitable.*

La Guerre étant terminée dans les Pais-Bas PARIS
 par la Paix d'Utrecht, le Maréchal de Villars
 eut encore le Commandement de l'Armée
 d'Allemagne. En prenant congé du Roi, il
 lui dit, *Je supplie très humblement V. M. de*
se-souvenir que je la laisse au milieu de mes en-
nemis, tandis que je vais combattre les siens.
 Il prit en effet Landau & Fribourg, & revint
 ensuite à Versailles, recevoir les ordres du Roi
 pour aller traiter de la Paix avec Mr. le Prin-
 ce Eugène de Savoye. Pendant la Campagne,
 ses Ennemis avoient voulu lui faire un crime
 auprès du Roi, de ce qu'il avoit acheté une
 Terre de dix-huit-cens-mille francs. Le Roi
 lui en parla, & lui demanda pendant son dî-
 ner, s'il étoit vrai qu'il eût fait une telle acqui-
 sition. Oui, Sire, répondit le Maréchal, qui
 se doutoit que ceux qui avoient fait ce rap-
 port au Roi étoient présens, *j'ai acheté une Ter-*
re qui me coute dix-huit-cens-mille francs; & si
la Guerre continue, & que Votre Majesté me
confie le Commandement de son Armée, je me
flate d'en acheter une plus considerable l'année
prochaine, aux dépens de ses Ennemis. Au-lieu
 de faire une Campagne, le Maréchal fut à
 Rastadt, où il signa avec le Prince Eugene de
 Savoye les Préliminaires de la Paix que ces
 deux Généraux conclurent ensuite à Bade le
 7 Juin 1714. Depuis ce tems, le Maréchal a
 toujours demeuré à la Cour. Les François le
 regardent comme le Restaurateur de leur ré-
 putation dans les Pais-Bas, le soutien de l'Etat,
 & le premier Capitaine de son tems. Il est
 comblé de biens & de dignités; il est Duc &
 Pair, Maréchal de France, Grand d'Espagne,
 Com-

PARIS. Commandeur des Ordres du Roi, Chevalier de la Toison d'or, & Gouverneur de Provence. Il a un Fils unique, pour qui il a obtenu la survivance de son Gouvernement. *

Je me suis peut-être trop étendu en vous parlant du Maréchal de *Villars* ; mais j'ai cru que les petites particularités que je vous ai rapportées pourroient vous faire plaisir, & que vous ne seriez pas fâché d'apprendre quelques circonstances d'un Homme qui après tout a fait du bruit dans l'Europe. Je serai plus bref en vous parlant des autres Seigneurs, & je ne vous en nommerai même encore que deux ou trois, dont vous pouvez avoir entendu parler, & qui ont acquis le plus de réputation parmi nous.

Fa-

* [Le Roi de France ayant déclaré la guerre à l'Empereur, en 1733, conjointement avec les Rois d'Espagne & de Sardaigne; Sa Maj. donna au Maréchal de *Villars* le Commandement de son Armée en Italie, où il se rendit après que la conquête du *Milan* eut été fort avancée. Il fit celle de *Pizzighitone*; & l'Armée Impériale étant enfin formée & le Comte de *Mercy*, qui la commandoit, l'ayant fait paroître subitement en Campagne en passant le Pô, il fit tant de mouvemens que le vieux Maréchal, contraint d'être par-tout, suivant son ancien dictum, en tomba malade, & fut obligé de quitter l'Armée. Il y en a qui prétendent qu'il en eut ordre de la Cour, où sa conduite ne fut pas approuvée. Quoi qu'il en soit, son mal empirant à son arrivée à *Turin*, il y mourut le 17 de Juin 1734, dans la 84. année, dans la même chambre, dit-on, où il étoit né, pendant que son Pere le Marquis de *Villars* y étoit de la part du Roi. Il avoit épousé en 1702, *Jeanne-Angélique-Roque de Varengeville*, dont le Pere a été Ambassadeur du Roi à *Venise*. La Maison de *Villars* est originaire de *Lyon*; elle a commencé à se faire connoître en la personne de *Claude de Villars* Seigr. de la Chapelle & de *Masclas*, second fils de *François de Villars*, né vers l'an 1516. Voici un Sonnet qu'on présenta au Maréchal lorsqu'il partit pour l'Italie

Vil-

DU BARON DE PÖLLNITZ. 239

Jaques Fitz-James, Duc de *Berwick*, Pair **PARIS**,
 & Maréchal de France, & Pair d'Angleterre,
 Grand d'Espagne, Chevalier de la Jarretiere
 & de la Toison d'or, est Fils légitimé de *Ja-*
ques II., Roi de la Grande-Bretagne. Il avoit
 suivi son Pere en France, où il servit avec
 distinction. En 1706, il eut le Bâton de Ma-
 réchal; en 1707, il commanda l'Armée des
 deux Couronnes en Espagne, & y défit My-
 lord *Galloway* près d'*Almanza*. Le Roi d'Espa-
 gne, pour le récompenser d'un si grand servi-
 ce, le fit Grand d'Espagne & lui donna le Du-
 ché de *Liria*, que Mr. de *Berwick* ceda à son
 Fils aîné qui en est actuellement en possession.
 En 1714, Mr. le Maréchal-Duc de *Berwick* ré-
 duisit *Barcelone* sous la puissance de *Philippe V.*
 Cet-

Villars, tes grands Exploits qui sauverent la France,
 Dans les siècles futurs s'immortaliseront.
 La Paix fut le doux fruit de ta haute prudence;
 Mais de nouveaux Lauriers doivent ceindre ton front.

Le Pere de ton Roi, l'Espagne & le Piémont,
 Sur toi seul aujourd'hui fondent leurs esperances.
 Arme ton bras vainqueur, cours venger leur affront;
 L'Allemand pourra-t-il soutenir ta présence?

Les grands Cœurs en tout tems conservent leur valeur,
 L'Age respecte en eux leur première vigueur,
 Ils savent s'affranchir des Loix de la Nature:

Semblables aux Lauriers que leur main va cueillir,
 Qui des ans, des saisons ne craignent point l'injure,
 Les Héros ont le droit de ne jamais vieillir.]

PARIS. Cette Ville n'avoit pas voulu reconnoître ce Prince, & quoiqu'abandonnée & sans espoir de secours, elle avoit continué la Guerre avec une opiniâtreté qui tenoit du désespoir. Femmes, Prêtres, Religieux, tout étoit soldat dans *Barcelone*; & pendant le Siège qui dura soixante & un jour de tranchée ouverte, après onze mois de Blocus, il y eut cinq-cens-quarante-trois tant Moines qu'Ecclésiastiques, tués, ou blessés, dans les Sorties ou dans les Attaques. La Ville fut prise d'affaut le 11 Septembre. Le combat dura depuis quatre heures du matin jusqu'à onze, que les habitans se retirèrent dans la nouvelle Ville, qui n'est séparée de l'autre que par une simple muraille. Ils se rendirent le lendemain à discrétion, au Maréchal-Duc de *Berwick*, qui leur promit verbalement de leur conserver la vie & de sauver la Ville du pillage, moyennant une grosse somme d'argent. *Barcelone* réduite à l'obéissance, le Maréchal revint en France, comblé de biens & de dignités. Le Roi *Louis XIV* étant mort, il fut admis au Conseil de Régence, & fut envoyé peu de tems après pour commander en *Guienne*. Le Régent lui conféra le Commandement de l'Armée contre le Roi d'Espagne. S. A. R. l'avoit offert d'abord au Maréchal de *Villars*, mais ce Seigneur lui avoit répondu, qu'il ne porteroit jamais l'épée contre un Prince qui pouvoit un jour devenir son Maître, pour le service duquel il avoit versé son sang, & qui coutoit si cher au Royaume. Le Maréchal-Duc de *Berwick* fut moins délicat, il accepta le Commandement.

ment. Il prit *S. Sebastien*, & obéit au Régent *par* beaucoup plus que son devoir ne le demandoit.

Cela lui valut la continuation du Commandement de *Guienne*, & particulièrement de *Bourdeaux*. Depuis quelque tems, le Maréchal-Duc est beaucoup à la Cour, & souvent dans sa Duché-Pairie qui est en *Picardie*. *

Victor-Marie Duc d'Esstrées, que j'aurois dû nommer avant le Duc de *Berwick*, comme étant plus ancien Maréchal de France, est Vice-Amiral de France, Duc & Pair, Grand d'Espagne, Commandeur des Ordres du Roi, & Chevalier de la Toison d'or. Il est le dernier de sa Maison, illustrée par toutes les grandes Dignités du Royaume, depuis † la belle *Gabrielle d'Esstrées* Maitresse d'*Henri IV.* C'est un des Seigneurs de France qui vit avec le plus d'éclat & de magnificence. Sa maison est ouverte à tout ce qu'il y a d'Etrangers de distinction. Les gens savans & lettrés y sont bien reçus. Le Maréchal a une belle Bibliothèque, un très beau Cabinet de Médailles, & un Recueil parfait de Pierres gravées antiques. Outre les biens de la Maison d'*Esstrées* dont

* [Le Roi ayant nommé le Maréchal de *Villars* pour commander en Italie, crut devoir opposer le Maréchal de *Berwick* au Prince *Eugene* que l'Empereur avoit nommé pour commander sur le Rhin. Il commença le Siège de *Philipsbourg*, & le 11 étant allé visiter la Tranchée, il fut tué d'un coup de Canon entre ses deux Petits-fils. Le Duc de *Liria*, son Fils a succédé à tous ses Titres.]

† [La Maison d'*Esstrées*, originaire de *Picardie*, étoit en possession des Dignités de la Couronne avant *Gabrielle*, puisque son Ayeul étoit Grand-Maître de l'Artillerie de France.]

PARIS. dont il est l'unique Chef, il a fait de grandes acquisitions par les Actions du *Mississipi*; & il y a peu de Souverains qui ayent de plus beaux Diamans. Depuis les Troubles qui s'éleverent en *Bretagne* pendant la Régence de Mr. le Duc d'Orléans, c'est toujours ce Seigneur qui tient les Etats de cette Province. La Noblesse de *Bretagne* s'en loue beaucoup, & trouve une grande différence entre la manière dont elle est traitée par ce Maréchal, & la façon dure & hautaine avec laquelle le feu Maréchal de *Montesquieu* en agissoit, pendant la Régence. Quoique le Maréchal d'*Estrées* soit fort attaché à la Cour, il est pourtant souvent à Paris, où il a un très bel Hôtel. Il voit chez lui tout ce qu'il y a de grand & de meilleur dans le Royaume. Madame la Maréchale d'*Estrées*, qui est *Noailles*, Sœur de Madame la Comtesse de *Toulouse*, étoit autrefois Dame du Palais de Madame la Duchesse de *Bourgogne*. Elle a toute la politesse de l'ancienne Cour; & bien qu'elle ait passé le feu de la jeunesse, c'est encore une des plus aimables Femmes de la Cour; & elle rend sa maison une des plus agréables du Royaume. Je suis, &c.

A Versailles, ce 1. de Mai 1732.

FIN DU TOME TROISIEME.



